

# PERNES

N° 65 JUIN/OCT. 2011

LES FONTAINES

*le Journal*

INFORMATIONS  
MUNICIPALES & ASSOCIATIVES

EDITORIAL

par Pierre Gabert



C'est l'été

Nous voilà bientôt au milieu de l'année 2011 et à l'arrivée de la saison estivale qui sera, une fois de plus dans l'ancienne capitale du Comtat Venaissin, riche en événements festifs, culturels, sportifs et de loisirs, et ce grâce au travail dynamique des multiples associations, que je remercie vivement, car ce sont elles qui donnent la vie à la cité.

Cette première période de 2011 a été marquée, comme chaque année, par la préparation et le vote du budget qui va régler la vie communale durant les douze mois suivants. Ce budget, élément fort et primordial de la vie municipale, est établi en deux temps. Tout d'abord les grandes lignes sont discutées en commission des finances, puis un débat d'orientation budgétaire a lieu au conseil municipal, où chaque élu présent ou représenté est invité à faire part de ses idées, de ses objectifs, de ses observations, de ses critiques. Au terme de ces débats, le projet de budget est établi dans le détail, ligne par ligne et rediscuté en commission des finances, puis en conseil municipal pour le vote définitif.

Cette année encore, et ce depuis 2005, le budget a été voté sans augmentation des taux des impôts locaux, avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées et des projets d'investissements ambitieux, à la hauteur des aspirations des Pernois et des Valayannais.

En matière d'équipements, ce début 2011 a vu la fin des travaux de réaménagement du quartier des Augustins (financés par les Sorgues du Comtat), avec la création, en accord avec les riverains, d'une zone piétonne, source de tranquillité et de qualité de vie. Cette même période a vu la fin des importants travaux d'extension du complexe sportif, apportant aux associations sportives un équipement de grande qualité, répondant à leurs besoins. Les investissements réalisés dans le cadre d'un budget sain et maîtrisé ont pour objectif de permettre aux associations et aux habitants de vivre dans un cadre agréable, respecté et de qualité.

A l'aube de cet été 2011, je souhaite d'excellentes vacances à toutes et tous et la bienvenue aux touristes qui nous feront l'honneur de visiter notre commune.





### LA CRÈCHE MUNICIPALE FÊTE LE PRINTEMPS

C'est déguisé que petits et grands de la crèche municipale ont accueilli le printemps en mai dernier. Tous les kirikous, lutins, loulous et toons ont fêté cette saison avec leurs parents, que Muriel Verrax, directrice de la crèche et tout le personnel avaient invités pour goûter. Une belle après-midi, sous un soleil resplendissant, avec de nombreux photos-montages à admirer, dans le petit jardin tout décoré.

### LA MAIRIE ET LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES S'ASSOCIENT POUR UN MOMENT FORT DE LA VIE SCOLAIRE AVEC LA REMISE DES LIVRES AUX ÉLÈVES QUI RENTRENT EN CP ET EN 6<sup>e</sup>

Cette traditionnelle fête se veut avant tout un moment de rassemblement des différents partenaires des écoles publiques de Pernes autour d'un événement symbolique : « la remise des livres » qui marque une étape importante de la scolarité des enfants : l'entrée à l'école élémentaire ou au collège. Lors de cette soirée, les élèves de Pernes qui entrent au CP ou en 6<sup>e</sup> ont reçu un livre remis par le Maire, Pierre Gabert, accompagné de son adjointe aux écoles et à l'enfance, Laurence Monterde, et des représentants de la FCPE et de Trait d'Union. Les familles sont invitées à accompagner leur enfant, car ce moment est aussi l'occasion de remercier les enseignants et les personnels des écoles et de se rencontrer autour d'un apéritif convivial qui favorise les échanges. Il ne s'agit pas d'une simple « distribution de livres », mais bien d'un moment plus solennel qui met à l'honneur l'enfant, l'école et les valeurs qu'elle transmet ; aussi nous demandons à chacun de respecter l'ensemble des élèves, en ne quittant pas les lieux, aussitôt après la remise du livre à leur enfant !



### OFFREZ À VOS ENFANTS UN SÉJOUR D'ÉTÉ DANS LE MAGNIFIQUE CHÂTEAU DE COUDRAY, PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE

Le Domaine de Coudray abrite le château du même nom, propriété de la ville de Pernes-les-Fontaines depuis 1955. Situé sur le plateau de Sault, à 750 m d'altitude, au pied du Mont Ventoux et au cœur de 26 hectares de bois, champs et landes qui l'entourent, la colonie d'Aurel est un lieu de vacances privilégié bénéficiant d'un aménagement idéal pour des activités de pleine nature. Cet été la ville de Pernes organise deux séjours à l'intention des enfants de 6 à 13 ans : du 3 au 16 juillet et du 17 au 30 juillet. De multiples animations de plein air, culinaires, manuelles, culturel-

les, sportives, musicales, etc. sont au programme et le tir à l'arc, la descente de canyons, le bivouac dans les arbres, entre autres, viendront rythmer des journées à thème sous la direction de Sévera Mathieu, diplômée de l'animation professionnelle socio-culturelle (BEATEP).

Tarifs à partir de 390 € les 2 semaines pour les enfants pernois ; le tarif n'a pas subi d'augmentation et des prix dégressifs sont prévus pour les enfants d'une même famille. A réserver sans plus tarder au 06 27 65 30 10 ou par mail à : [colo-aurel@perneslesfontaines.fr](mailto:colo-aurel@perneslesfontaines.fr)

### DEUX SÉJOURS DE VACANCES D'ÉTÉ AVEC LA LIGUE DES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE

Cet été, la Ligue des Amis de l'École Laïque organise sa colonie à Buoux, du 2 au 15 juillet, pour les jeunes de 6 à 13 ans. Les enfants y retrouveront les équipes d'animation qu'ils connaissent et qui contribuent à la belle réussite des séjours, à savoir Frédéric Chabaud, le directeur qui sera entouré d'un directeur adjoint et de sept animateurs. Le château de Buoux, au cœur du Luberon, se situe dans un vaste parc boisé de 50 hectares. Le site offre de nombreuses possibilités d'activités que les colons apprécient : grands jeux collectifs, activités de pleine nature, accrobranche, escalade, balades en forêt et au bord d'un ruisseau... Les enfants pourront aller à la piscine et au marché dans un village voisin.

La Ligue pense également aux ados et organise un camp vélo itinérant, accessible à tous, du 17 au 30 juillet, à travers les monts de Vaucluse. A chaque étape (Lagnes, Apt, Saint-Christol, Villes-sur-Auzon), des activités différentes seront proposées (canoë, planche à voile, trapèze, journée dans les gorges du Verdon...); de bons exercices en prévision mais aussi l'apprentissage de l'autonomie (organisation du camp, veillées...). Le camp ado est encadré

par Joris, le directeur et deux animateurs que les anciens colons connaissent bien. Les tarifs et facilités de paiement sont les mêmes qu'en 2010, pour la colonie et le camp ados.

Le dimanche 26 juin, la Ligue fête son départ d'Aurel en organisant une journée « fermeture des portes ». Les familles et sympathisants retrouveront les bénévoles de l'association, les animateurs, animatrices et le personnel de la colo afin de passer, ensemble, un moment convivial et festif. L'accueil se fera dès le matin, un pique-nique (repas tiré du sac) s'effectuera sur place, la ligue offrira l'apéritif aux personnes présentes. Cette journée sera ponctuée de diverses manifestations : balades familiales, jeux, course d'orientation, visite des camps moroks et zoulous, photos et projection de films réalisés pendant les séjours de la Ligue des Amis de l'École Laïque.

L'été sera donc beau avec la Ligue et les bénévoles vous retrouveront, dès la rentrée, pour vous informer de l'ensemble des activités de l'année !

Pour tout renseignement, consultez le site de la Ligue : [www.lael-pernes.com](http://www.lael-pernes.com), adresse mail : [lael.pernes@aliceadsl.fr](mailto:lael.pernes@aliceadsl.fr) ou tél. : 04 90 66 55 30.

## PERNES RÉCRÉ :

**pensez à inscrire votre enfant à la rentrée**

A partir du 7 septembre, l'accueil de loisirs municipal Pernes Récré reçoit vos enfants de 3 à 14 ans tous les mercredis scolaires, à l'école Marie Mauron :

- à la journée : arrivée de 7h30 à 9h - départ de 17h à 18h30 ;
- ou à la demi-journée : le matin arrivée de 7h30 à 9h - départ de 12h à 12h30 ; l'après-midi arrivée de 13h30 à 14h - départ de 17h à 18h30.

Cet accueil de loisirs est agréé par le DDSCS, sous une direction diplômée de l'animation professionnelle socio-culturelle (BEATEP) et une équipe d'animateurs municipaux qualifiés (BAFA, BAFD ou stagiaires). Les inscriptions se font sur place à l'école Marie Mauron, le mercredi 7 septembre, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h, ou par téléphone du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04 90 61 27 87. Pensez à apporter : le carnet de santé, le n° CAF ou MSA ou l'avis d'imposition, le n° sécurité sociale, l'assurance RC, ainsi qu'un certificat médical ou licence sportive.

## ESPACE JEUNESSE MUNICIPALE : LES ACTIVITES ET LES PROJETS EN BREF



▲ **Les vacances de printemps** : Cette fois-ci, les clubs des seniors et des jeunes ont effectué leur traditionnelle sortie au bowling de St-Chamand. Mélangés au sein des équipes où chacun à son tour se distingue, les uns et les autres apprécient cette activité qui crée, au fil des années, des relations qui débouchent sur des amitiés entre les jeunes et les anciens.

▲ **Les stages** : lors de la première semaine des vacances de Pâques, le **stage d'anglais** a permis à 4 jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>, ayant quelques lacunes dans cette langue, de se remettre à niveau. Le **stage mathématique**, quant à lui, a eu lieu les matins de la 2<sup>e</sup> semaine ; 6 jeunes, de la 6<sup>e</sup> à la terminale, ont révisé plusieurs chapitres et préparé leurs futurs examens !

▲ **L'accueil des Bulgares** : 6 jeunes Bulgares du lycée des arts appliqués de la ville jumelle de Troyan ont pu découvrir, du 9 au 13 avril, la région et plus particulièrement Pernes – merci à l'Office de Tourisme. Ils ont logé dans des familles valayennaises – merci à chacun des hébergeurs - et découvert la cuisine provençale, participé à un atelier poterie chez Pascale Balay – merci Pascale –, et ont, également, visité le palais des papes et le pont Saint Bénézet. Merci aussi au Comité de Jumelage pour l'accueil chaleureux qu'ils leur ont réservé.

▲ **L'opération « CV'raiment bien ! »** : 91 jeunes de 17 à 25 ans ont parcouru les « allées » du forum réservé à l'emploi, la formation, la recherche d'un job mis en place dans tout l'Espace Jeunesse. Cette nouvelle formule, qui remplace dorénavant la journée des jobs d'été, sera renouvelée et enrichie, chaque année, avec encore plus d'institutions et d'entrepreneurs, les vecteurs primordiaux de l'économie locale.



▲ **Stage hip-hop à Aurel** : 23 jeunes de la section hip-hop de l'Espace Jeunesse ont passé une semaine chargée en danse, mais aussi en activités physiques à Aurel. Au programme, il y avait de l'escalade, de la spéléologie, du footing, une course d'orientation... Sans oublier une complète autonomie, qui a permis à certains de devenir cuisinier en herbe... Tous sont revenus enchantés, rendez-vous est déjà pris pour les vacances de Pâques 2012 !

▲ Les ateliers permanents du service jeunesse, pour tous renseignements et inscriptions au : 04 90 66 52 44, du lundi au samedi de 14h à 18h30.

Adresse : 19 avenue Font de Luna, 84210 Pernes, mail : espace-jeunesse-pernes@wanadoo.fr, blog\* : espacejeunessepernesunblogfr.unblog.fr.

\* N'hésitez pas à visiter le blog, les infos sont remises à jour régulièrement ; vous y trouverez les dossiers d'inscriptions, les photos des activités, les propositions d'actions à venir et les comptes-rendus des actions réalisées.

## DEMANDEZ LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ POUR LES JEUNES PERNOIS



Une brochure vient d'être diffusée, regroupant les programmes, renseignements et modalités d'inscriptions sur les diverses possibilités de loisirs qu'offre la municipalité de Pernes aux jeunes pour cet été. Vous pouvez ainsi choisir entre :

- les activités, sorties, mini-séjours proposés par Pernes Récré, à l'école Marie Mauron,

pour les 3-14 ans, du 4 juillet au 26 août

- les activités des deux sessions de la Colonie d'Aurel, (voir article en page précédente) ;

- l'Été sport, au complexe sportif, pour les 8/14 ans, du 4 juillet au 5 août ;

- l'Accueil jeunes de l'Espace Jeunesse, pour les 12/17 ans, du 4 juillet au 12 août, avec du sport, des jeux, des sorties et le "pack ados" ;

- sans oublier les animations, créations et jeux de la Ludothèque, du 4 au 29 juillet, pour tous.

Cette brochure est disponible à l'Espace Jeunesse, au complexe sportif Paul de Vivie et à la mairie.

## LE COLLÈGE CHARLES DOCHE ACCUEILLE DE JEUNES ALLEMANDS VENUS DE GOSLAR

C'est après 18 heures de transport en autocar que 32 garçons et filles partis de Goslar, ville de Basse-Saxe en Allemagne, sont arrivés avec leurs professeurs, les bras chargés de cadeaux, à Pernes. Des familles françaises les ont accueillis pendant 8 jours dans le cadre d'un échange franco-allemand. Les visites de Fontaine de Vaucluse, Avignon, Pont du Gard... étaient inscrites à leur programme. Pour la visite de Pernes, c'est Julie Paturel de l'office de tourisme qui leur a fait découvrir la Tour Ferrande tandis que la Confrérie des Lanterniers leur présentait les Maisons du Costume et Fléchier, l'Hôtel de Brancas, les fontaines, la traduction étant assurée par Brigitte Mindus, professeur d'allemand au collège Charles Doche. Nul doute que ces jeunes adolescents sont repartis avec de belles images de la France vers leur ville, Goslar, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.



## 25 ET 26 JUIN : CONVIVIALITÉ ET AMITIÉ À LA KERMESSE DE LA PAROISSE ET DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH



La traditionnelle kermesse est l'occasion de rassembler, dans une grande fête de la convivialité, les parents, familles, amis, paroissiens, grands et petits tous réunis, mais aussi toutes les personnes de Pernes et d'ailleurs qui désirent partager ces moments. Comme chaque année, la kermesse, qui se prépare depuis plusieurs mois, est prête pour vous accueillir. Les organisateurs seront heureux de vous recevoir et vous pourrez profiter tout au long de cette dimanche, de moments de détente

dans la joie et l'amitié. Au programme, le samedi de 9h à 14h : marché, jeux et concours pour les enfants, grillade, puis de 19h30 à 23h : spectacles, chants et danses par les enfants, grillades. Le dimanche matin : messe, verre de l'amitié, grillades et vers 19h30 : repas animé par « Arts et Loisirs » avec une soirée dansante. Pendant toute la durée de la kermesse : buvette, pâtisserie, super-tombola dans une ambiance de fête ! Pensez à réserver vos repas à l'avance au 04 90 66 54 95.



## LECTURE À VOIX HAUTE : LE GAGNANT EST... PERNOIS !

C'est l'histoire d'une rencontre entre une bibliothèque, une enseignante, 28 élèves et le Prix départemental de lecture à voix haute « Ecoutez-moi je lis ».

Après des rendez-vous réguliers, à la bibliothèque, à l'école, ce groupe de lecteurs amateurs a choisi des textes dans des albums et des documentaires pour proposer une lecture croisée autour du thème de l'année : « le Vaucluse pour un avenir durable, la nature en fête. » Fin prêts et motivés, ils se sont tous retrouvés à l'auditorium du Thor pour une matinée d'écoute. Ecoute concentrée et attentive de textes lus par 11 groupes d'élèves du Pontet, de Sorgues, de Cavaillon, d'Entraigues et de Pernes !

Le jury, composé d'enfants et d'adultes, a choisi, et ils en sont fiers, à l'unanimité de récompenser le travail porté par la Bibliothèque de Pernes. Ce fut une belle récompense, une belle expérience et une aventure de plus autour de la lecture à voix haute, de celles que les animatrices et les bénévoles de la bibliothèque aiment.

Félicitations à la bibliothèque, à la société de lecture, aux enseignants et aux élèves – Bravo !



## FÊTE MONDIALE DU JEU :

### TOUS LES BONS INGRÉDIENTS RÉUNIS POUR UNE JOURNÉE INOUBLIABLE



De nombreuses activités ont été assurées par 15 animateurs municipaux, des bénévoles des associations pernoises de l'Amicale pour le Don du Sang Bénévole, Trait d'Union, la FCPE, l'Association Féminine Pernoise, Closed Valley Country, et quelques adhérents à la Ludothèque lors de la Fête Mondiale du Jeu.

Cette manifestation, organisée par Edith Darbousset et son équipe, s'est déroulée dans les Jardins et sur la Place de la Mairie. L'après-midi a permis à tous de profiter d'un programme riche et varié avec maquillage, pêche aux canards, découverte de jeux surdimensionnés, plus d'une centaine de jeux présentés ! Cette année, plusieurs innovations ont marqué la fête. L'atelier création pour les enfants a remporté un vif



succès. Il s'agissait pour chacun d'eux de créer un dessin avec de la peinture à doigts, nul doute que les petits chérubins s'en soient donnés à cœur joie. Ils ont également fabriqué une carte pour la Fête des Parents.

Autre jeu qui a connu un succès fou, le circuit vélo. Les enfants ont adoré rouler sur les modulobosses créées et prêtées par Georges Garcia, président de Bmx Organisation !

Merci à Georges ainsi qu'aux services techniques pour leur contribution à la réussite de cette fête. Le goûter qui a clôturé cette belle après-midi, a rassemblé 160 enfants âgés de 3 à 12 ans. L'an prochain, la ludothèque renouvellera la Fête Mondiale du Jeu en adaptant ces horaires à l'affluence du public (de 15h à 19h par exemple) et tous les animateurs seront à nouveau vêtus du même gilet reconnaissable car décoré de jeux de cartes, dominos et dés.



## 66<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS (1945-2011): UNE EXPOSITION POUR NE PAS OUBLIER

L'Association des Déportés, Internés, Résistants Patriotes de la section Pernes, l'Isle-sur-la-Sorgue et Carpentras avec les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Vaucluse, l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance – Comités de Vaucluse et de Pernes et le Groupe Marat de Marseille ont organisé une impressionnante exposition de photographies et de documents, à l'occasion du 66<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps.

Pendant deux jours, les élèves de CMI et CM2 de Marie Mauron, Saint Joseph, Louis Giraud et Jean Moulin ont pu voir le film de Louis Malle « Au revoir les enfants », écouter les témoignages et dialoguer avec un ancien résistant déporté à Dachau, Albert Cordola, et deux anciens résistants : Pierre Orinier et Sylvain Meyer. En même temps, des photographies poignantes, angoissantes, montraient la vie sous l'occupation allemande, la collaboration et la résistance, la déportation et la libération de Marseille. Deux projections ouvertes au public ont permis à chacun de voir ou revoir « la bataille du rail » et « la libération de Marseille ». Cette animation mémoire s'est déroulée au Centre Culturel des Augustins, grâce aux associations et leurs bénévoles et plus particulièrement à Jean Bottey, président de l'ANACR Vaucluse, Sylvain Meyer, président de l'ANACR Pernes, Marie Perrin, ADIRP Vaucluse, Gérard Perrin, secrétaire de l'AMFD Vaucluse, Albert Cordola, président ADIRP Vaucluse, Grégoire Georges Picot, Groupe Marat Marseille. Merci à tous pour ce travail de mémoire.



### LE 24 SEPTEMBRE, LA MUNICIPALITÉ INVITE LES NOUVEAUX HABITANTS À UNE RÉCEPTION « BIENVENUE ET FAISONS CONNAISSANCE »

C'est à 9 h et au Centre Culturel des Augustins que la Municipalité invite les personnes nouvellement installées (depuis août 2010 ou un peu avant pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer à la réception de 2010) à Pernes et au hameau des Valayans, afin de leur souhaiter la bienvenue sur la commune, de leur présenter le territoire où ils ont choisi de vivre et, bien sûr, de faire leur connaissance. Après un petit-déjeuner offert gracieusement par l'Association des Commerçants et Artisans Pernois, le maire, Pierre Gabert, et ses adjoints les accueilleront et leur présenteront la ville, son histoire, son économie, ses associations, ses services.

La municipalité vous attend donc le 24 septembre à 9 h, afin de vous souhaiter la bienvenue dans le village et de faire plus ample connaissance. Une visite commentée du centre ancien poursuivra cette matinée d'accueil, qui se terminera à la Mairie par le pot de l'amitié. Un dossier sur la commune sera distribué à chaque participant.

Inscription obligatoire auprès du service culturel, au 0490 61 45 14.



### CHAQUE MERCREDI LE MARCHÉ DU SOIR DES PRODUCTEURS VOUS ATTEND PLACE FRÉDÉRIC MISTRAL

*chaque mois un panier garni est à gagner et une dégustation du fruit du mois est offerte*

Depuis le 6 avril, le marché du soir des producteurs du mercredi a repris ses quartiers, pour la 4<sup>e</sup> année, place Frédéric Mistral, de 18 h à 20 h. Ce Marché du soir des Producteurs détient un label délivré par la Chambre d'Agriculture : les vendeurs ne sont que des agriculteurs en activité, les produits sont récoltés du jour et mûris sur la plante, les prix sont ceux de la vente directe, les produits sont exclusivement de saison et les agriculteurs prennent le temps de vous parler de leur métier et de leurs produits. Actuellement, vous y trouverez jusqu'en juin : d'appétissantes asperges et de beaux artichauts, mais aussi des carottes, fèves, petits pois, des abricots, des cerises, des fraises et des framboises, des nectarines, pêches et prunes, de l'ail, et jusqu'en octobre : des aubergines, cèbettes, choux, courges, courgettes, concombres, épinards, fenouils, haricots verts, navets, oignons, pois gourmands, poireaux, poivrons, pommes de terre, radis, salades et tomates. Ces fruits et légumes se partagent les étals avec les œufs, poulets, pintades et viandes de porc, de veau et charcuterie ainsi qu'avec les fromages de chèvre, de vache, les produits de la ruche, les jus de fruits de raisin, pommes, poires et les plantes aromatiques.



Chaque premier mercredi du mois, en faisant vos courses, vous pourrez gagner « Le panier garni du Marché », et chaque dernier mercredi du mois, un produit local est mis en valeur par la commune et des dégustations sont offertes aux clients.

### GÉRARD MOUTTE NOUS A QUITTÉS

Gérard, tu nous as quittés ; avec toi disparaît un important chapitre du livre de l'histoire de Pernes, avec son paragraphe indélébile sur la résistance pernoise, où, après ton père Gabriel Moutte qui a été un chef très actif dans cette lutte contre l'occupant, tu as su être un passeur de mémoire incontournable, écouté, apprécié et demandé.

Gérard, ta passion pour Pernes, son patrimoine, son histoire, ses gens, t'ont amené à devenir le « maître » du banc des madurs, ce banc où, chaque jour avec ton vélo, tu t'arrêtais pour discuter avec les collègues, pour se rappeler la vie du village, pour s'enrichir mutuellement. Ce banc aujourd'hui est orphelin et, comme disait Brassens : « quand l'un d'entre eux manquait à bord / c'est qu'il était mort / mais jamais au grand jamais / son trou dans l'eau n'se refermait / cent ans après, coquin de sort / il manquait encore ! »

Gérard, comme la dernière phrase qui est écrite sur la stèle de la résistance, à laquelle tu étais tant attaché, « nous ne t'oublierons jamais ».

*Pierre Gabert*



*Gérard Moutte dans une de ses nombreuses déclamations, sur le banc des madurs*



## CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ : les jeunes reçoivent leur 1<sup>ère</sup> carte d'électeur

Le Maire, Pierre Gabert, avait convié à l'Hôtel de Brancas les jeunes de la commune venant d'avoir 18 ans, pour une remise solennelle de leur première carte d'électeur. Après un accueil privilégié et quelques explications concernant leurs droits, mais aussi leurs devoirs envers la Nation, chacun d'eux a reçu sa 1<sup>ère</sup> carte d'électeur. Le Maire n'a pas hésité à leur rappeler que par le passé, beaucoup d'hommes et de femmes se sont battus pour obtenir le droit de vote et que cette liberté d'expression n'existe pas encore dans certains pays. Plus qu'une simple remise de carte, ce geste républicain rappelle, chaque année, l'importance du vote. La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.



## ÉTUDES COMTADINES : LE FOLIO N° 14 VIENT DE PARAÎTRE

Jean-Paul Chabaud, président des Etudes Comtadines vous propose le 14<sup>e</sup> folio d'une revue historique semestrielle «l'Art et l'Histoire en Comtat Venaissin» paru en avril 2011.

Au sommaire de cet ouvrage figurent : *Henry de la Madelène* : biographe du comte de Raoussset-Boulbon (1817-1854) de Lucette Besson, *les chapelles des pénitents de Caromb* de Julien Brochier, *l'art juif dans les synagogues de Carpentras* (1/4) de Pascal Salou, *légendes autour de Notre-Dame d'Aubune* de Nathalie Grosjean, *un crime à Carpentras en 1947* de Jean-Paul Chabaud, *bail d'un professeur d'école de Carpentras - 1589* d'Estelle Dany, *la famille Sobirat*, généalogie de Claude Lapeyre, *un sous-préfet dans la tourmente, en 1878* de Franck Tison, *heurs et malheurs des paysans du Comtat* de Pierre Blanchard, des chroniques comtadines, *l'ascension du Ventoux, de Pétrarque* par Christine Bétis et *aux poètes*

(poésie) d'André Autheman.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage en souscrivant un abonnement annuel aux Etudes Comtadines, 19 chemin du Puy, 84210 Pernes, site : [www.etudescomtadines.com](http://www.etudescomtadines.com) tél : 04 90 30 57 26 ou en l'achetant au Tabac Presse de la place du Portail Neuf.



## BIENVENUE SUR LES NOUVEAUX SITES INTERNET DE LA VILLE DE PERNES-LES-FONTAINES

Après des années de bons et loyaux services, le site de la ville de Pernes-les-Fontaines a fait peau neuve ! Retrouvez désormais toutes les informations municipales sur [www.perneslesfontaines.fr](http://www.perneslesfontaines.fr)

Les nouvelles technologies évoluant sans cesse ont poussé l'équipe municipale à concevoir une version plus colorée, plus percutante et plus administrative car c'est bien pour les administrés de la ville que le site [www.perneslesfontaines.fr](http://www.perneslesfontaines.fr) a été conçu. Scindé en 4 grands axes (Mairie, Vie pratique, Vie locale et Enfance et Enfance et jeunesse), il offre aux internautes les renseignements pratiques et utiles quant aux démarches administratives (permis de construire, carte d'identité, etc.) qu'à la vie de la cité. Les éditions municipales (le Journal de Pernes, le livret des associations, les Festives Pernoises, l'été jeune, etc.) sont téléchargeables depuis le site de même que de nombreux documents et guides pratiques (guide du débroussaillage, guide du compostage, etc.). Même les délibérations des conseils municipaux pourront y être consultés. Entièrement géré par le service communication de la ville, le site [www.perneslesfontaines.fr](http://www.perneslesfontaines.fr) évoluera en fonction des besoins et de l'actualité.

Les nombreux visiteurs ne seront pas en reste non plus grâce à la version «touristique» du site [www.tourisme-pernes.fr](http://www.tourisme-pernes.fr), très prochainement en ligne et entièrement consacré à la mise en valeur des nombreux sites touristiques et adresses de qualité de la ville et de son riche patrimoine. Le même design que celui de la ville témoignera d'une identité commune et d'un même objectif : être au service des Pernois et des visiteurs dans un souci de qualité ! Les axes proposés sur le site de l'Office du tourisme concerneront par ailleurs les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurants, etc.). Une rubrique sera consacrée à la découverte des sites, des loisirs et des visites de la ville et une autre concernera l'aspect pratique et utile quant aux déplacements de nos visiteurs dans notre commune.



### LA PROCEDURE DE REVISION GENERALE DU POS SE POURSUIT ...

#### 2<sup>e</sup> étape : le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Après la réunion publique du 24 mars dernier, relative à la présentation du diagnostic, le groupe de travail du PLU (Plan Local d'Urbanisme) continue la procédure par l'étape suivante : le PADD.

**Qu'est ce qu'un PADD ?** Le PADD constitue une pièce du PLU. Il présente le projet communal pour les années à venir sur lesquels la collectivité souhaite s'engager. Il est dépourvu de toute opposabilité juridique. Pour autant, il doit être cohérent avec les autres pièces du PLU. Le PADD a 3 fonctions essentielles :

- il définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement qui concernent l'organisation générale du territoire communal (partie obligatoire du PADD) ;
- il doit, depuis les Lois de Grenelle 2, préciser des orientations d'aménagement et de programmation devenues obligatoires et des prescriptions concernant plus spécifiquement des espaces ou des quartiers ou des actions publiques.

Il arrête les objectifs de réduction de la consommation de l'espace et lutte contre l'étalement urbain.

**Le contenu du PADD :** La partie qui exprime les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement doit

être courte et synthétique. Elle peut être illustrée et explicitée au moyen de schémas.

La loi laisse les communes entièrement libres dans l'élaboration et l'énonciation de leur projet. Toutefois, les orientations générales doivent définir une **politique d'ensemble apportant des réponses aux problèmes soulevés dans le diagnostic et mis en évidence dans l'état initial de l'environnement.**

**Depuis le Grenelle 2, le PADD doit fixer des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.**

Le PADD doit définir les orientations générales des politiques : • d'aménagement, • d'équipement, • d'urbanisme • de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers • de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

**Plus précisément, il doit traiter des thèmes suivants :** • développement économique et démographique (implantation d'activités, développement lié au tourisme, besoins en urbanisation pour accueillir des populations nouvelles, ...) • aménagement de l'espace (utilisation économe de l'espace, préservation et mise en valeur du patrimoine archi-

tectural et urbain), • environnement (la protection des espaces naturels, la prévention des risques industriels et naturels), • d'équilibre social de l'habitat (la mixité sociale dans l'habitat et l'intégration des différents quartiers), • d'équipements et de services.

**Le PADD doit arrêter les orientations générales suivantes :** • l'habitat • les transports et les déplacements (nouveau du Grenelle 2) • le développement des communications numériques (nouveau Grenelle 2) • l'équipement commercial • le développement économique • les loisirs (nouveau Grenelle 2).

Exemple de contenu et d'orientations : • Optimiser les déplacements en améliorant les liaisons inter-quartiers • Rééquilibrer l'habitat entre le Nord et le Sud du territoire communal.

**Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) Grenelle 2**

Les orientations d'aménagement facultatives sont devenues obligatoires avec les lois du Grenelle 2. Elles deviennent les Orientations d'Aménagement et de Programmation. Elles intègrent la programmation des PLH (Programme Local de l'Habitat) et des PDU (Plan de Déplacement Urbain).

Les OAP contiennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat et les transports et déplacements (pour les PLUi).

Les OAP qui seront retenues par la commune pourront prendre la forme suivante :

**Pour l'aménagement ; les OAP peuvent définir les actions et opérations nécessaires à** • mettre en valeur l'environnement • les paysages • les entrées de ville et patrimoine • lutter contre l'insalubrité • permettre le renouvellement urbain • assurer le

développement de la commune.

**Elles peuvent comporter un échéancier, porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager, prendre la forme de schéma d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.**

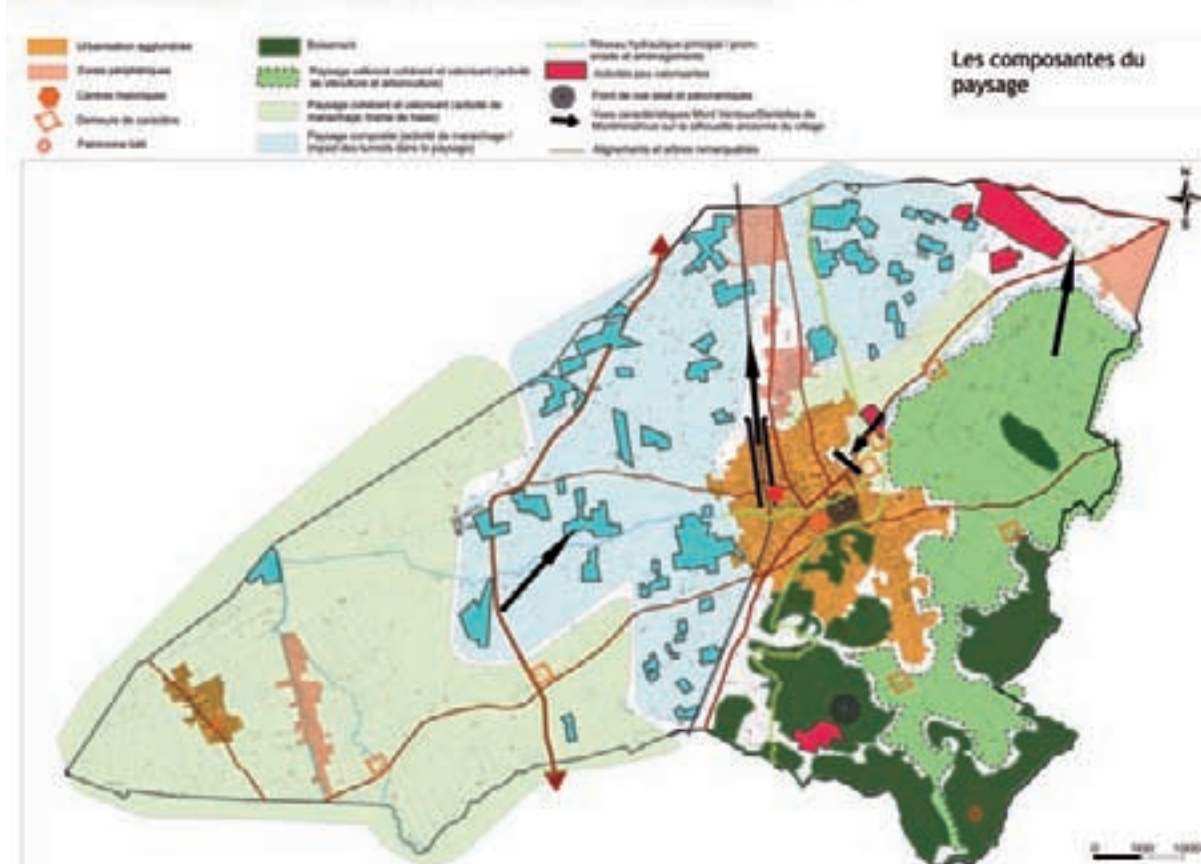
**Pour l'Habitat :** Elles définissent les objectifs et les principes d'une politique visant à : • répondre aux besoins en logements et hébergements • favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale • améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées.

Elles tiennent compte d'un PLH.

**Les diaporamas de présentation des deux réunions publiques, ainsi que le document de diagnostic sont consultables à l'accueil de la mairie de Pernes. Un registre est à la disposition du public à l'accueil de la mairie de Pernes ainsi qu'à la mairie annexe des Valayans pour recevoir les observations des habitants et propriétaires fonciers.**

Le service urbanisme est ouvert tous les après-midi de 13h30 à 17h, sauf le vendredi fermeture à 16h. Tél. 04 90 61 45 02. Le matin est réservé aux rendez-vous, pris au préalable, auprès du service, pour le dépôt des dossiers d'autorisations d'urbanisme. Une page urbanisme est maintenant accessible sur le site [www.perneslesfontaines.fr](http://www.perneslesfontaines.fr)

### Un paysage aux multiples facettes : une plaine bocagère habitée, des reliefs boisés et des mailles de haie brise vent



### LES COLLINES ET LA CAMPAGNE NE SONT PAS DES LIEUX PUBLICS : Chaque bout de terre a son propriétaire !

Il serait facile de croire que les collines ou les terrains boisés situés dans des zones plus ou moins urbanisées sont la propriété de tous ou... de personne ! A ce titre, chacun peut être tenté d'y faire une quelconque activité, sans se sentir redevable de la moindre autorisation. Sachez qu'il n'en est rien ! Chaque bout de colline ou de terre tout autour de la ville est une propriété privée et possède donc son propriétaire. Chacun doit donc respecter le bien d'autrui et ne doit ni y pénétrer ni y couper des arbres, ni y construire des cabanes ou autres structures d'amusement. Les motos, les quads ne doivent pas envahir les collines, car ils roulent chez des particuliers et ce sans aucune autorisation. Les VTT et les randonneurs doivent se limiter aux circuits balisés, car eux seuls sont autorisés. Que chacun et chacune, lorsqu'il utilise la campagne et les collines pour un plaisir personnel pense à cela, ainsi chaque citoyen vivra en bonne entente avec l'autre. Il est bien évident que si les règles élémentaires du droit de propriété étaient bafouées, des sanctions sont prévues par la réglementation et pourront être appliquées par la gendarmerie et la police municipale.

## DON DU SANG : ON A BESOIN DE VOUS POUR SAUVER DES VIES !

l'amicale pernoise pour le don du sang bénévole a enregistré, lors de son assemblée générale, une baisse de dons lors de ses huit collectes annuelles.

En 2009, sur 686 accueils comptabilisés, 605 poches ont été collectées avec 29 nouveaux donneurs dont 10 jeunes, et 9 dons de plasma ; en 2010, il y a eu seulement 616 accueils pour 530 poches, 28 nouveaux donneurs dont 10 jeunes et 11 dons de plasma ; soit 4 % de la population pernoise qui a donné son sang et 1,7 don par personne pour l'année 2010. L'association ne s'explique pas les raisons de cette baisse, car de leur côté, les bénévoles travaillent toujours d'arrache pied pour le don du sang bénévole.

Ils étaient présents aussi au congrès départemental, congrès régional, à la journée mondiale du sang, lors du relais pédestre et à un bon nombre de manifestations pernoises.

Ensemble, espérons que l'année 2011 sera meilleure et que la participation des Pernois au don du sang soit plus importante !

## GÉNÉREUSE MOBILISATION POUR LA SOIRÉE ORGANISÉE PAR LES « AMIS DES ENFANTS DU MONDE »



Comme l'année précédente, la soirée organisée par les AEM a connu un franc succès. Cette manifestation était destinée à recueillir des fonds pour les enfants les plus démunis. La recette a été versée intégralement pour les actions menées par les AEM, qui se résument en trois grands axes : nourrir, éduquer et soigner les enfants se trouvant dans la plus grande précarité. Un grand merci aux très nombreux participants et donateurs qui ont, une fois de plus, manifesté leur générosité et leur solidarité et un grand bravo pour les bénévoles de cette sympathique et dynamique association humanitaire.

Rappelons que les AEM organiseront le 26 novembre prochain leur grande foire aux jouets ; d'ores et déjà vous pouvez contacter les responsables locaux si vous souhaitez remettre : jeux, jouets, livres, matériel de puériculture qui seront vendus ce jour-là, à l'espace Saint-Gilles. Pour en savoir plus sur les « Amis des Enfants du Monde », consultez leur site internet : [www.amisdesenfantsdumonde.org](http://www.amisdesenfantsdumonde.org) ou par téléphone : 04 90 61 62 30 / 04 90 61 59 07 / 04 90 20 90 69.

# PERNES

LES FONTAINES

## social



## AUDIT POSITIF AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pendant les mois de février et mars, Allain Curien, évaluateur externe certifié Association Française de Normalisation de la Sté Partenaire à Marseille (organisme habilité par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux), est venu évaluer le Centre Communal d'Action Sociale. Cet audit est nécessaire, lorsque tous les 5 ans, le CCAS renouvelle son

agrément qualité auprès du Préfet.

Rappelons que les activités du CCAS relèvent de tâches à caractère familial ou ménager, mais cette structure propose aussi des services portant l'assistance aux personnes âgées de plus de 70 ans, handicapées ou dépendantes... L'agrément qualité fixe un cahier des charges auxquels le personnel doit se conformer strictement.

L'évaluateur a contrôlé 47 champs

de l'activité du CCAS ; au final, son rapport montre que de façon satisfaisante, la structure pernoise organise un accueil de qualité, propose une intervention individualisée, son offre de service est claire et de qualité, les modalités de l'intervention ainsi que le suivi et son évaluation sont satisfaisants, de même que la sélection et qualification des personnes mettant en œuvre l'activité.

Voici les dernières phrases de son rapport d'évaluation externe : « L'organisation et l'ensemble du personnel laisse apparaître une réelle cohésion et une grande motivation auprès des bénéficiaires. L'équipe, solidaire, est réactive et les informations entre les intervenantes circule au mieux. L'évolution des usagers est bien prise en compte et nous avons noté une grande écoute à leur égard. Les intervenantes disposent d'une « plate-forme » mise en place afin de maîtriser des informations utiles à leur mission. Ce qui a pour conséquence de les reconnaître dans leur métier et de les responsabiliser.

Il n'existe aucune contre-indication majeure au renouvellement de l'agrément Qualité. »

Nul doute qu'après ce rapport, la responsable du CCAS, Christelle Fléchaire a rapidement déposé la demande de renouvellement d'agrément qualité au préfet du département.

Félicitations à toute l'équipe.

## 16 MOIS QU'ILS SONT PRISONNIERS : 10 000 DESSINS D'ENFANTS POUR LEUR LIBERTÉ ET UN PERNOIS ANONYME À L'HONNEUR !

En cinq mois, des milliers d'écoliers français se sont mobilisés pour Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, qui ont été enlevés avec leurs accompagnateurs, Mohammed Reza, Ghulam et Satar, dans la plaine de Kapisa, en Afghanistan, par un groupe de talibans, alors qu'ils étaient en reportage pour l'émission « Pièce à conviction » de France 3.

Ces écoliers, avec leurs mots et leurs couleurs, ont tracé des dessins d'espoir pour la liberté des deux journalistes, otages en Afghanistan depuis 16 mois. Une manière pour eux de s'exprimer contre l'oubli.

A Pernes, 400 enfants ont également participé à cette opération, avec les animateurs du périscolaire, du Centre de Loisirs Sans Hébergement et de l'Espace Jeunesse Municipal, ce qui a permis de susciter des discussions, de sensibiliser les enfants à la triste condition des otages et de débattre de la liberté d'information. Une partie de ces dessins a été acheminée en Afghanistan, en espérant que quelques-uns d'entre eux parviendront à Hervé et Stéphane, comme un message d'espoir et de réconfort, afin qu'ils ressentent



fortement qu'ils ne sont pas oubliés. Avant cela, les dessins ont été exposés au Press Club de France à Paris, une inauguration et présentation qui s'est déroulée fin avril, en présence du Ministre de l'Education nationale, du dessinateur de presse Ranson et d'une classe ayant participé à cette opération.

Côté pernois, un des 400 dessins (voir ci-contre), tous anonymes, réalisés lors de cette opération « un dessin pour leur liberté » a été présenté et sélectionné pour devenir l'affiche de l'exposition itinérante, qui se compose d'une vingtaine de dessins sur cadre et de deux fresques qui feront le tour de France.







## ATELIER CUISINE ORGANISÉ PAR ANATOTH

L'épicerie sociale, qui fournit depuis de nombreuses années une aide alimentaire aux foyers démunis, a organisé, début mai, son 1<sup>er</sup> atelier de cuisine sur le thème « *Trucs et astuces pour cuisiner à petit prix* ».

Un moment de convivialité où les bénéficiaires, bénévoles et volontaires ont pu se retrouver pour partager et échanger leurs expériences et leurs idées.

Conçu en collaboration étroite avec le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé, cet atelier animé par Dany Rebuffel (CODES Vaucluse) et Alline Bailly (bénévole à Anatoth) était également l'occasion de sensibiliser les participants à l'importance d'une alimentation saine, variée et équilibrée, réalisable... même avec un petit budget !

Et la « mayonnaise a pris » puisque les participants sont repartis ravis, la tête pleine de nouvelles recettes à expérimenter. Anatoth prévoit d'organiser d'autres ateliers autour de la cuisine, où différents thèmes seront abordés.

D'autre part, l'association continue à mener son action de collecte et redistribution de denrées alimentaires à ceux qui en ont besoin, tout au long de l'année. Pour en savoir plus : [www.anatoth.fr](http://www.anatoth.fr) ou 09 60 18 12 91.

## FLASH MOB AU CLUB DES SENIORS EN FAVEUR DES DIABÉTIQUES : AVIS AUX AMATEURS !



Par rapport à sa formation et son implication vis à vis du « diabète », Nandine Norindr, animatrice au club des seniors de Pernes a été sollicitée par l'association « Léa et Florent » de Mazan, afin de créer une chorégraphie pour une flash mob.

Rappelons que les membres composant « Léa et Florent » œuvrent, depuis juillet 2003, pour aider la recherche sur le diabète, notamment l'Hôpital Lapeyronie de Montpellier dirigé par le Professeur Eric Renard, mais aussi pour aider les familles d'enfants et d'adultes diabétiques moralement et financièrement si besoin est, sur le plan local et départemental et afin de faire de la prévention, notamment au niveau des écoles par la création d'un spectacle sur le thème du sucre et de ses dangers mais aussi des animations et des conférences... Cette flash mob aura lieu à 16h, avant le concert de Marine Charmel, lors de la Journée de l'Alimentation et vide-grenier organisé par l'association, à Mazan le 21 août de 7h à 19h, sur la place de la Mairie.

N'hésitez pas à venir y participer ! Vous pouvez apprendre la chorégraphie qui est simple tout en écoutant la musique et visionnant la vidéo de Nandine sur [youtube.com](http://youtube.com) et demander : « Chorégraphie complète pour le 21 août 2011 16 heures 84380 Mazan ». De son côté, l'animatrice pernoise entraîne les seniors à répéter cet enchaînement, ces derniers s'en donnent à cœur joie ! Nul doute qu'ils seront fin prêts pour le 21 août !

Pour plus de renseignements, contactez Mme Annie Turra par tél. au 06 68 96 46 13.

## L'AÏKIDO AU SERVICE DES ENFANTS MALADES

Créateurs respectifs de « l'Étoile Filante » et du Comité Départemental d'Aïkido du Vaucluse, Pierre Rigollet et Roberto Arnulfo (6<sup>e</sup> dan, BE2) ont organisé, au complexe sportif Paul de Vivie avant Pâques, un stage d'aïkido. Le but de cette journée était d'aider « l'Étoile Filante » dans ses projets, à savoir : trouver des sources de financement pour améliorer le quotidien des enfants atteints de cancer et hospitalisés dans le service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital de la Timone à Marseille. L'objectif est atteint : 12 professeurs ont répondu présents et se sont associés avec leurs élèves à cette journée ; grâce à la généreuse solidarité des aikidokas, ce stage a rapporté près de 1 300 € à l'association.



Le stage et les démonstrations d'aïkido ont été réalisés par Patrick Barthelemy de Bagnols, Gérard Sellier et Serge Ramade de Carpentras, Marc Methata de Robion, Lucien Lemaire d'Eygalières, Patrick Barge de Marseille, Jean-Luc Armenico de Salon, Caroline Verdier d'Aix, Thierry Moulinet de Saint-Marcel, Jean Maurizot de Pernes et Rani et Roberto Arnulfo de l'Isle-sur-la-Sorgue. Merci à tous pour cet élan de générosité !

## AVIS DE RECHERCHE D'UN LOCAL PAR LES ENFANTS DU MILIEU DU MONDE

« Les Enfants du Milieu du Monde » recherchent un local pour entreposer du matériel de différents types avant l'envoi d'un conteneur (scolaires, vêtements, médicales...). L'association n'a aucune exigence sur la surface et ils feront en fonction des propositions. L'important, c'est que le lieu se situe à Pernes, idéalement, ou dans les communes aux alentours. L'endroit proposé pour entreposer du matériel doit ne poser, aucun problème, par rapport à la pluie, le vent, le vol... Pour de plus amples explications, vous pouvez contacter l'association par messagerie : [lesenfantsdumilieudumonde@live.fr](mailto:lesenfantsdumilieudumonde@live.fr), sur son site internet [www.lesenfantsdumilieudumonde.fr](http://www.lesenfantsdumilieudumonde.fr) ; facebook : Association Les Enfants du Milieu du Monde ou par téléphone : 06 70 80 39 44.

## PHARMACIE HUMANITAIRE INTERNATIONALE ŒUVRE EN FAVEUR DE L'ACCÈS AUX SOINS POUR LES PLUS DÉMUNIS LE 30 JUIN

En France, PHI assure la fourniture de médicaments neufs aux associations caritatives. Pour cela, PHI a aménagé, à Nîmes, un établissement pharmaceutique de distribution en gros à vocation humanitaire. Les associations françaises commandent par internet leurs médicaments. En 2010 PHI a distribué 15

tonnes de médicaments. A Pernes, pour la 5<sup>e</sup> année, Pierre Cessat, vice-président chargé des relations extérieures, des subventions et de la diffusion dans les établissements scolaires, va présenter un spectacle, le 30 juin à 20 h 30, au Centre Culturel des Augustins.

Axé sur Edith Piaf, années 1940 à 1950, les airs de ce récital / rétrospective seront interprétés par Margareth Pulido, une habituée de ce genre, tandis que Pierre Cessat interviendra par des flash infos. La 1<sup>ère</sup> partie de cette soirée sera assurée par la jeune chanteuse Ophélie avec des chansons entre autres de Michel Legrand, tandis que la chorale du Conservatoire de Cavaillon proposera du gospel et de la variété. Entrée : 8 € au profit des œuvres de PHI.

## SECOURS CATHOLIQUE : NOUVEAUX HORAIRES DE LA PERMANENCE DU MARDI

Le local du Secours Catholique situé à 182 avenue de la Gare sera désormais ouvert de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h lors de sa permanence du mardi ; de plus, à partir du 6 mai, les bénévoles vous y accueilleront, aussi, chaque vendredi de 14 h à 18 h. Animations à venir :

\* Mardi 5 juillet : Journées portes ouvertes de 9 h à 18 h

\* Fermeture du Secours Catholique du 6 juillet au 5 septembre

\* Mardi 6 septembre : Journées portes ouvertes de 9 h à 18 h

Rens. : 04 90 61 51 44 aux heures d'ouverture du local ou 04 90 66 49 62.

## TRANS VAUCLUSE

Avec le département de Vaucluse, voyagez carrément écolo et carrément économe. Le Conseil général de Vaucluse, à travers le développement des transports en commun, s'engage pour l'environnement et votre pouvoir d'achat; il vous offre la possibilité de voyager sur de nombreuses lignes au départ de Pernes centre ou des Valayans à destination de Monteux, Avignon ou Carpentras, l'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon...

### — PERNES / MONTEUX / AVIGNON

- Pernes 6 h 35 - Monteux 6 h 55 - Avignon gare routière 7 h 35, du lundi au samedi en période scolaire
- Pernes 7 h 10 - Monteux 7 h 30 - Avignon gare rout. 8 h 30, du lundi au vendredi\*
- Pernes 9 h 30 - Monteux 9 h 55 - Avignon gare routière 10 h 25, du lundi au vendredi\*
- Pernes 12 h 35 - Monteux 12 h 55 - Avignon gare routière 13 h 35 - Avignon gare TGV 13 h 50, du lundi au samedi\*

### — AVIGNON / MONTEUX / PERNES

- Avignon gare routière 12 h 15 - Monteux 12 h 55 - Pernes 13 h 15, du lundi au vendredi et samedi en périodes scolaires\*
- Avignon gare routière 17 h 15 - Monteux 18 h 05 - Pernes 18 h 35, du lundi au vendredi en périodes scolaires et petites vacances + le samedi pendant les petites et grandes vacances\*
- Avignon gare routière 17 h 30 - Monteux 18 h 10 - Pernes 18 h 35, du lundi au vendredi en périodes scolaires\*
- Avignon gare TGV 18 h 10 - Avignon gare routière 18 h 30 - Monteux 19 h - Pernes 19 h 30, du lundi au vendredi\*

### — LES VALAYANS / ENTRAIGUES / AVIGNON

- Les Valayans 7 h 40 - Entraigues 7 h 50 - Avignon gare routière 8 h 30, du lundi au vendredi en périodes scolaires et petites vacances\*
- Les Valayans 8 h 35 - Entraigues 8 h 45 - Avignon gare routière 9 h 30, tous les jours sauf fériés, en périodes scolaires et petites vacances\*
- Les Valayans 8 h 35 - Entraigues 8 h 45 - Avignon gare routière 9 h 40 - Avignon gare TGV 9 h 55, du lundi au samedi\*
- Les Valayans 12 h 55 - Entraigues 13 h 05 - Avignon gare routière 13 h 35 - Avignon gare TGV 13 h 50, du lundi au vendredi\*
- Les Valayans 17 h 05 - Entraigues 17 h 15 - Avignon gare routière 17 h 55, du lundi au vendredi, en périodes scolaires et petites vacances

### — AVIGNON / ENTRAIGUES / LES VALAYANS

- Avignon gare routière 12 h 15 - Entraigues 12 h 45 - Les Valayans 12 h 55, du lundi au samedi\*
- Avignon gare routière 17 h 15 - Entraigues 17 h 50 - Les Valayans 18 h 10, du lundi au vendredi\*



- Avignon gare routière 17 h 30 - Entraigues 17 h 50 - Les Valayans 18 h 10, du lundi au vendredi en périodes scolaires\*
- Avignon gare TGV 18 h 10 (ou 18 h 20 pendant les grandes vacances) - Avignon gare routière 18 h 30 - Entraigues 18 h 50 - Les Valayans 19 h 05, du lundi au vendredi\*

\* accessible sur réservation préalable uniquement

### — CARPENTRAS / PERNES / L'ISLE-SUR-SORGUE / CAVAILLON

- Carpentras 6 h - Pernes 6 h 10 - L'Isle 6 h 25 - Cavaillon 6 h 45, du lundi au vendredi
- Carpentras 6 h 50 - Pernes 7 h - L'Isle 7 h 20 - Cavaillon 7 h 45, du lundi au samedi en périodes scolaires
- Carpentras 7 h - Pernes 7 h 10 - L'Isle 7 h 30 - Cavaillon 7 h 50, du lundi au vendredi en périodes scolaires
- Carpentras 7 h 15 - Pernes 7 h 25 - L'Isle 6 h 25, du lundi au vendredi en périodes scolaires
- Carpentras 8 h - Pernes 8 h 10 - L'Isle 8 h 30 - Cavaillon 8 h 50, du lundi au vendredi + samedi pendant les petites et grandes vacances
- Carpentras 8 h 45 - Pernes 8 h 50 - L'Isle 9 h 10 - Cavaillon 9 h 30, tous les jours
- Carpentras 11 h 15 - Pernes 11 h 25 - L'Isle 11 h 45 - Cavaillon 12 h 05, du lundi au vendredi sauf pendant les grandes vacances
- Carpentras 12 h - Pernes 12 h 10 le mercredi en périodes scolaires
- Carpentras 12 h 20 - Pernes 12 h 30 - L'Isle 12 h 50 - Cavaillon 13 h 10, du lundi au samedi en périodes scolaires
- Carpentras 12 h 25 - Pernes 12 h 35 - L'Isle 12 h 55, le mercredi en périodes scolaires
- Carpentras 13 h 05 - Pernes 13 h 15 - L'Isle 13 h 35 - Cavaillon 13 h 55, du lundi au vendredi + samedi pendant petites et grandes vacances
- Carpentras 14 h - Pernes 14 h 05 - L'Isle 14 h 20 - Cavaillon 14 h 40, lundi à samedi
- Carpentras 16 h 10 - Pernes 16 h 20, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires
- Carpentras 16 h 20 - Pernes 16 h 30 - L'Isle 16 h 50 - Cavaillon 17 h 10, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires
- Carpentras 17 h 10 - Pernes 17 h 20, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires
- Carpentras 17 h 15 - Pernes 17 h 25 - L'Isle 17 h 50 - Cavaillon 18 h 05, le mercredi
- Carpentras 17 h 20 - Pernes 17 h 30 - L'Isle 17 h 50 - Cavaillon 18 h 10, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires
- Carpentras 18 h 25 - Pernes 18 h 35 - L'Isle 19 h - Cavaillon 19 h 15, du lundi au samedi

### CAVAILLON / L'ISLE-SUR-SORGUE / PERNES / CARPENTRAS

- Cavaillon 6 h 45 - L'Isle 7 h 05 - Pernes 7 h 20 - Carpentras 7 h 30, du lundi au samedi
- Cavaillon 7 h - L'Isle 7 h 20 - Pernes 7 h 35 - Carpentras 7 h 45, du lundi au samedi
- Pernes 7 h 15 - Carpentras 7 h 25, du lundi au vendredi
- Cavaillon 8 h - L'Isle 8 h 20 - Pernes 8 h 35 - Carpentras 8 h 45, du lundi au vendredi en périodes scolaires et petites vacances
- Pernes 8 h 35 - Carpentras 8 h 45, du lundi au vendredi
- Cavaillon 10 h 10 - L'Isle 10 h 25 - Pernes 10 h 40 - Carpentras 10 h 50, du lundi au vendredi
- Cavaillon 11 h 15 - L'Isle 11 h 35 - Pernes 11 h 50 - Carpentras 12 h, lundi à vendredi
- Cavaillon 12 h 15 - L'Isle 12 h 35 - Pernes 12 h 50 - Carpentras 13 h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi + mercredi et samedi uniquement en périodes scolaires
- Cavaillon 12 h 20 - L'Isle 12 h 40 - Pernes 12 h 55 - Carpentras 13 h 05, le mercredi et samedi
- Cavaillon 13 h 20 - L'Isle 13 h 35 - Pernes 13 h 50 - Carpentras 14 h, tous les jours
- Cavaillon 14 h - L'Isle 14 h 20 - Pernes 14 h 35 - Carpentras 14 h 45, du lundi au vendredi
- Cavaillon 16 h 15 - L'Isle 16 h 35 - Pernes 16 h 50 - Carpentras 17 h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Cavaillon 17 h 25 - L'Isle 17 h 45 - Pernes 18 h - Carpentras 18 h 10, du lundi au samedi
- Cavaillon 18 h 25 - L'Isle 18 h 45 - Pernes 19 h - Carpentras 19 h 10, du lundi au vendredi
- Cavaillon 18 h 50 - L'Isle 19 h 05 - Pernes 19 h 20 - Carpentras 19 h 30, tous les jours
- Cavaillon 19 h 50 - L'Isle 20 h 05 - Pernes 20 h 20 - Carpentras 20 h 30, le vendredi

### — CARPENTRAS / PERNES / LES VALAYANS

- Carpentras 12 h 15 - Pernes 12 h 25 - Les Valayans 12 h 40, le samedi en périodes scolaires
- Carpentras 12 h 25 - Pernes 12 h 35 - Les Valayans 12 h 50, le mercredi en périodes scolaires
- Carpentras 17 h 20 - Pernes 17 h 30 - Les Valayans 17 h 45, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires
- Carpentras 18 h 10 - Pernes 18 h 20 - Les Valayans 18 h 35, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires

### — LES VALAYANS / PERNES / CARPENTRAS

- Les Valayans 7 h 10 - Pernes 7 h 25 - Carpentras 7 h 35, du lundi au samedi

Pour plus de renseignements et la vente de titres, vous pouvez vous adresser à la Halte routière à Avignon: 04 90 82 07 35 ou aux Voyages Arnaud à Carpentras: 04 90 63 01 82.

Pour les services fonctionnant sur réservation, il suffit à l'usager d'appeler le: 04 90 63 01 82 (au moins 4 h avant le départ ou le vendredi pour le samedi) pour se rendre sur Avignon depuis Pernes Centre; et d'appeler le: 0800 881 523 (au moins 4 h avant le départ ou le vendredi pour le samedi) pour se rendre sur Avignon depuis les Valayans.

## DU MOUVEMENT À LA POSTE

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010, Pascal Ragot travaille à la réorganisation du bureau de poste de Pernes. Directeur au bureau de poste principal à l'Isle-sur-Sorgue depuis 2006, il a depuis peu sous sa direction: les bureaux de Velleron, le Thor, Saint-Didier, Fontaine-de-Vaucluse, Lagnes, Cabrières d'Avignon et Pernes-les-Fontaines. Une adjointe, Aurélie Creniaud, lui a été déléguée, afin de l'aider dans sa tâche.

La banque postale se développe, les bureaux s'automatisent, des espaces services aux clients se créent (tel celui de l'Isle-sur-la-Sorgue), les missions d'accueil prennent toute leur importance; l'accent est porté sur les services en plus et l'attente en moins; sans oublier que la poste s'engage à satisfaire 95% de ses clients.

A Pernes-les-Fontaines, comme aux Valayans (voir article page 26) la poste fait «peau neuve». A partir du 1<sup>er</sup> août, 5 personnes seront présentes à Pernes pour répondre aux attentes du public, à savoir le directeur, Pascal Ragot (notre photo), une responsable, deux personnes à l'accueil en permanence et deux conseillers financiers seront, également, à votre disposition à l'agence pernoise.



En plus des habituels services rendus, la poste, ayant créée avec le groupe SFR, une nouvelle filiale du nom de «la poste mobile», va proposer à ses clients une offre de téléphonie mobile. Elle deviendra ainsi le 10<sup>e</sup> opérateur virtuel en téléphonie mobile (MVNO) sur son réseau (17 000 bureaux pour distribuer son offre). La Poste propose déjà des cartes prépayées des opérateurs; d'ici peu, vous pourrez, grâce à «la poste mobile» souscrire un abonnement de téléphonie à votre bureau de poste.

Dans cette démarche de réorganisation, la poste met à votre disposition ses numéros de téléphone: • Pascal Ragot, directeur d'établissement: 04 90 61 42 40 / 04 90 21 28 47 / 06 66 51 68 14 • Directeur adjoint (L'Isle-sur-la-Sorgue): 04 90 21 28 46 / 04 90 21 28 48 • Bureau d'accueil Pernes: 04 90 61 42 42 • Conseiller bancaire Pernes: 04 90 61 42 41 • Réclamation courrier: 3631 • Réclamation à la banque postale: 3639

Nouveaux horaires, dès le 1<sup>er</sup> août, à la poste à Pernes-les-Fontaines: de 9 h à 12 h 15 et 13 h 30 à 16 h 45 du lundi au vendredi et de 9 h à 12 h le samedi.

# LE POINT SUR LES FINANCES COMMUNALES :

## RÉSULTATS 2010 TRÈS SAINS ET PRÉVISIONS 2011 AMBITIEUSES

Conformément aux dispositions de l'article L 2 313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune assure l'insertion dans cette publication des données synthétiques sur la situation financière de la commune contenues dans le compte administratif (CA) 2010 et dans le budget primitif (BP) 2011 (décret n°93-570 du 27 mars 1993). Ces données synthétiques se présentent, d'une part sous la forme de ratios calculés respectivement à partir de chiffres définitifs relevant de la gestion 2010 et, d'autre part, à partir des chiffres prévisionnels contenus dans le budget primitif 2011. La population prise en compte est la dernière population recensée.

### Les chiffres ressortant de l'exercice 2010 (à partir du CA 2010)

1 - Dépenses réelles de fonctionnement/hab. : .....	725,10 €
2 - Produit des impositions directes/habitant : .....	408,67 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement/hab. : .....	900,92 €
4 - Dépenses d'équipement brut (y compris travaux en régie)/habitant : .....	201,45 €
5 - Encours de la dette (au 31/12)/habitant : .....	494,00 €
6 - Dotation globale de fonctionnement/hab. : .....	195,21 €
7 - Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : .....	56,72 %
8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (cf. fiche DGF N-1 & données N - 2) : .....	138,98 %
9 - Dépenses de fonctionnement (hors régie) et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement : .....	86,35 %
10 - Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement : .....	22,36 %
11 - Encours de la dette (au 31/12)/recettes réelles de fonctionnement : .....	54,83 %

### Les chiffres prévisionnels 2011 (à partir du BP 2011)

1 - Dépenses réelles de fonctionnement/hab. : .....	766,36 €
2 - Produit des impositions directes/hab. : .....	416,98 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement/hab. : .....	895,38 €
4 - Dépenses d'équipement brut (y compris travaux en régie)/habitant : .....	586,20 €
5 - Encours de la dette (au 01/01)/habitant : .....	494,00 €
6 - Dotation globale de fonctionnement/hab. : .....	195,34 €
7 - Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : .....	56,30 %
8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (cf. fiche DGF N-1 & données N - 2) : .....	135,81 %
9 - Dépenses de fonctionnement (hors régie) et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement : .....	90,21 %
10 - Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement : .....	65,47 %
11 - Encours de la dette (au 31/12)/recettes réelles de fonctionnement : .....	59,02 %

**PUBLICATION ANNUELLE DES RATIOS** (conformément aux dispositions de l'article L2 313-1 du Code général des Collectivités Territoriales), qui est un élément de transparence financière :

Lors de sa séance du 10 mars 2011, le Conseil Municipal a examiné et adopté le compte administratif pour l'exercice 2010. Ce document de synthèse de la comptabilité administrative retrace l'intégralité de la gestion 2010, en conformité avec celle du Trésor Public.

### LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010 :

La gestion 2010 a permis de consolider à nouveau les comptes communaux. Elle découle de la politique financière rigoureuse avec laquelle la municipalité s'efforce de fonctionner depuis plusieurs années et qui, en 2010 encore, permet d'aboutir à des résultats probants. Les données comptables suivantes, issues de la clôture des comptes 2010 en témoignent :

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 se solde par un excédent de 2 290 316 € dont 1 676 558 € proviennent de la seule gestion 2010. Ce solde largement positif s'explique essentiellement par le niveau atteint par la capacité d'autofinancement (CAF) du budget pernois depuis quelques années. Il permet à la ville de financer ses investissements par une grande part d'autofinancement (1,96 M € leur ont été affectés en 2010).

Le niveau de la CAF permet en outre de limiter, voire de ne pas solliciter du tout le recours à l'emprunt comme ce fut le cas en 2010. Cette volonté municipale a contribué sensiblement à réduire les frais financiers supportés par le budget, ce qui a en retour directement profité à la CAF.

La liste des indicateurs financiers présentés ci-dessus sous forme de ratios est définie par le législateur et doit permettre d'en extraire des éléments d'analyse financière. Les ratios calculés d'après les chiffres prévisionnels du budget 2011 sont moins significatifs puisque prospectifs, alors que ceux du compte administratif ressortent d'une comptabilité arrêtée.

Ainsi, la lecture des ratios issus de la gestion 2010 met en évidence certaines constantes financières de la ville de Pernes les Fontaines qui peuvent être comparées à celles des communes de la même strate démographique.

### Les caractéristiques financières les plus significatives de la ville de Pernes sont les suivantes :

• **Les ratios 1 et 3** sont des indicateurs du volume du budget de fonctionnement pernois. Ils sont tous les deux inférieurs aux moyennes connues : la ville ne dispose pas d'importantes recettes mais, pour autant, n'a pas voulu accroître ses recettes fiscales par l'augmentation de pression fiscale. Le corollaire de la faiblesse de ses ressources se traduit au niveau des dépenses de fonctionnement. Rapporté aux moyennes démographiques, les dépenses de fonctionnement du budget pernois sont donc aussi assez faibles. Puisque la ville ne dispose que de recettes de fonctionnement limitées, elle s'astreint à fonctionner avec une grande rigueur dans ses dépenses et à hauteur de ses possibilités.

• **Le ratio 2** est un indicateur du montant des impôts locaux supportés par les ménages. Son niveau est en dessous du niveau moyen de la strate. Deux phénomènes concourent à la relative faiblesse de ce ratio : les bases fiscales existantes sur la commune et servant aux calculs de la taxe d'habitation et des taxes foncière des propriétés bâties et non bâties, ainsi que le niveau des taux des 3 taxes. Ces derniers sont inchangés depuis 2005 et classent Pernes parmi les communes (démographiquement comparables) les moins fiscalisées du Vaucluse. En 2010, le classement de Pernes parmi 12 communes (Apt, Avignon, Bollène, Carpentras, Cavillon, l'Isle sur la Sorgue, Monteux, Orange, Pertuis, Le Pontet, Sorgues et Pernes) de plus de 10 000 habitants porte la ville au 3<sup>e</sup> rang pour la taxe d'habitation, au 3<sup>e</sup> rang pour la taxe foncière propriétés bâties et au 4<sup>e</sup> rang pour la taxe foncière propriété non bâtie. Un classement, il convient de le mentionner, assez flatteur.

• **Le ratio 4** renseigne sur la part budgétaire dévolue aux équipements et investissements communaux. A l'instar des ratios précédents, cet indice calculé au niveau communal est inférieur à la moyenne des communes de la strate. Trois explications prédominent : le volume du budget global de la ville (assez faible),

le niveau de la pression fiscale exercée (très maîtrisée) et la volonté municipale de ne recourir que peu à l'emprunt.

Soulignons toutefois que l'exercice 2010 a supporté plus de 2,15 M € de dépenses d'équipement dont une partie a été réalisée dans le cadre des travaux d'extension du complexe sportif.

Rappelons enfin que les travaux réalisés par les services techniques municipaux et les chantiers pilotés par les Sorgues du Comtat complètent les investissements engagés par la ville et confèrent à celle-ci un degré d'équipement très satisfaisant

• **Le ratio 5** est l'indicateur du niveau de l'endettement communal. Celui-ci est très inférieur au niveau moyen des communes de la strate démographique. Il tend de surcroît à baisser compte tenu du désendettement obtenu lors des derniers exercices.

• **Le ratio 11** vient compléter l'information du ratio 5. C'est un indicateur plus précis du poids relatif de la dette car il compare le montant total de l'encours de dette aux ressources détenues par la commune pour la rembourser. Pernes se situe là aussi en deçà de la moyenne des communes de la même strate démographique. Ceci est synonyme de la marge de manœuvre existante pour l'avenir au niveau de l'endettement.

### LE BUDGET PRIMITIF 2011 :

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2011 a été examiné en commission des finances le 13 avril puis a été adopté par le Conseil Municipal, réuni le 21 avril dernier.

L'établissement de ce document a suivi des priorités analogues à celles vues précédemment, à savoir :

• Maîtrise de l'évolution des différents chapitres des dépenses de la section de fonctionnement. Les efforts seront maintenus sur l'ensemble des charges à caractère général ainsi que sur les crédits dévolus aux charges de personnel. La gestion des ressources humaines sera adaptée en conséquence.

Ces objectifs constituent une continuité de la ligne de conduite adoptée par la municipalité depuis plusieurs années sur le plan financier.

• Pérenniser dans la mesure du possible une part importante d'autofinancement pour les nouvelles dépenses d'investissement.

• Reconduire, cette année encore, les taux d'imposition communaux sans augmentation, d'après leur niveau de 2005.

• Achever les opérations d'équipement en cours et planifier de nouvelles tranches de travaux. Parmi elles, soulignons les plus importantes :

- Extension de la ludothèque et de la bibliothèque en les rassemblant en une médiathèque (échelonnée financièrement sur 2011 et 2012)

- Aménagement du Grand Couvent en Maison des Associations (échelonné sur 2011 et 2012)

- Construction de logements à la Gendarmerie (échelonné sur 2011 et 2012)

- Construction d'une nouvelle salle pour les jeunes aux Valayans

- Construction d'un skatepark et de 2 courts de tennis

- Restauration de la porte Saint-Gilles

Les travaux 2010 financés par les Sorgues du Comtat :

- Réfection de 4 500 mètres de chemins

- Réhabilitation des voiries et aménagement du quartier des Augustins

Les projets 2011 financés par les Sorgues du Comtat :

- Réfection du chemin du Moulin de Montagard

- Réfection de la route de la Buissonne

- Réfection de la route de Sudre (2011 - 2012)

- Poursuite du réaménagement du centre ancien avec les places du Cormoran et Fléchier.

**INFO PUB**  
 CONTACT TARIF  
 200€ le pavé 1/8  
 50€ pour les artisans et commerçants pernois  
 mairie de Pernes : François VACHET  
 tél. : 04 90 61 45 12

# infos services

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES

BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

**CHASSE & PÊCHE**



**FISH HERMANN LOISIRS**

182, Avenue de la Gare  
 84210 Pernes-les-Fontaines  
 04 90 34 99 84  
 ishhermann.sarl@sfr.fr

ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h du lundi au vendredi,  
 de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi

**VENTE D'ARMES ET ACCESSOIRES AIR SOFT**

*L'Institut*

*Emma & Sandrine vous proposent*

*Soins du visage - Soins du corps*

*Onguerie - Epilations*

*Ouvert du lundi au samedi*  
*de 9 h à 18 h*

*62 avenue de la Croix Couverte*  
*0 9 50 9 51 2 22*



**Photographe Professionnel**

Lorenzo ACCARDI  
 06 26 79 14 21

Book photo - mariage - mode  
 portrait - reportage - studio

Séances photo sur réservation uniquement

www.lorenzoaccardi.com - contact@lorenzoaccardi.com

*Coiffure Coupe Véronique*

*Styliste - Visagiste*

**04 90 61 53 97**

*Avec ou sans rendez-vous,*  
*possibilité de rendez-vous entre midi et deux.*

Du mardi au samedi  
 9 h à 12 h - 14 h à 18 h 30

49, cours de la République  
 84210 Pernes-les-Fontaines

Salon Mixte



Soins détente  
 Extensions  
 Maquillage  
 Sacs et bijoux

**PAPETERIE ST GILLES**

Papeterie - Bureautique  
 Cartouches imprimantes  
 Fournitures scolaires

**ACCUEIL - SERVICE PROXIMITÉ**

**PROMOTIONS DIVERSES  
 TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**

11 cours de la République - 84210 Pernes  
 Tél. : 04 90 61 22 47 - Fax : 04 90 61 22 48

**ROUGE PAPIER**

**PASCALUMINIUM**

**FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES ALUMINIUM**

Moustiquaire - Véranda  
 Menuiseries PVC - Remplacement de vitrage - Réparation

**DEVIS GRATUIT**

*un artisan à votre service*

511 AVENUE CHARLES DE GAULLE  
 pascaluminium@wanadoo.fr

tél et fax : 09 62 55 25 90  
**06 23 75 33 38**

**Assainissement  
 Terrassement  
 Piscine**

**Paysage Service - Pascal Petit**

255 chemin de Puy Bricon  
 pascalpetit4428@neuf.fr

**04 90 11 77 64  
 06 72 57 99 15**

*Pose de fosse septique et paysagé*



*Bastidon*

*Pompes Funèbres  
 Maison funéraire*



Salons de recueillement - Accès digicode  
 Articles funéraires  
 Contrat protection obsèques

9 PLACE DES MARAÎCHERS - bastidon.sarl@orange.fr  
 Tél. : 04 90 66 13 67 ou 04 90 37 67 26

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES



**RESTAURATION  
DE L'HÔTEL DE VILLE**

Didier Repellin est Architecte en Chef des Monuments Historiques à Lyon, c'est lui qui va intervenir sur la restauration de l'hôtel de ville afin d'établir l'état sanitaire du bâtiment, les travaux à entreprendre, leur coût, leur durée. Il a pour habitude de travailler toujours en équipe avec des architectes, des historiens d'art, des archéologues, des ingénieurs et des paysagistes contemporains locaux pour chaque opération. La motivation de son métier est fondée sur le patrimoine comme outil de liaison entre les cultures, les générations, le passé et le futur. Il a été responsable de la restauration, de la remise en valeur et de la réutilisation de nombreux ensembles architecturaux très variés, dans le Vaucluse, dont le Palais des Papes à Avignon, le Théâtre Antique d'Orange, l'Abbaye de Sénanque dans le Vaucluse et de nombreux hôtels particuliers d'Aix en Provence et s'occupe particulièrement des restaurations de la Villa Médicis... à Rome depuis 1994.

## DES FOUILLES À LA TOUR FERRANDE POUR DÉGAGER UNE CAVE

Ce chantier est conduit par François Guyonnet, archéologue au Département de Vaucluse, en accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le travail a été confié à l'ACARE et a consisté à dégager la cave de la Tour Ferrande des gravats et débris en les passant au tamis afin de vérifier toute présence de débris d'objets. Verres et poteries trouvés semblent postérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle, une étude doit confirmer cette hypothèse. Le dégagement de la cave a permis de mettre à jour une ancienne cuve vinaire, celle-ci se situe entre la Tour Ferrande et l'Hôtel de Vichet.

## LES REMPARTS DE LA PORTE NOTRE-DAME SE FONT UNE BEAUTÉ GRÂCE À UN CHANTIER D'INSETION

Dans le cadre des chantiers « Patrimoine », deux groupes, en alternance, de six personnes de l'ACARE se sont occupés du rejointoiement des remparts à la porte Notre-Dame. Ces travaux ont permis au personnel de redonner au rempart son éclat du XVI<sup>e</sup> siècle.



## TRAVAUX COMMUNAUX DU TRIMESTRE RÉALISÉS PAR NOS SERVICES TECHNIQUES



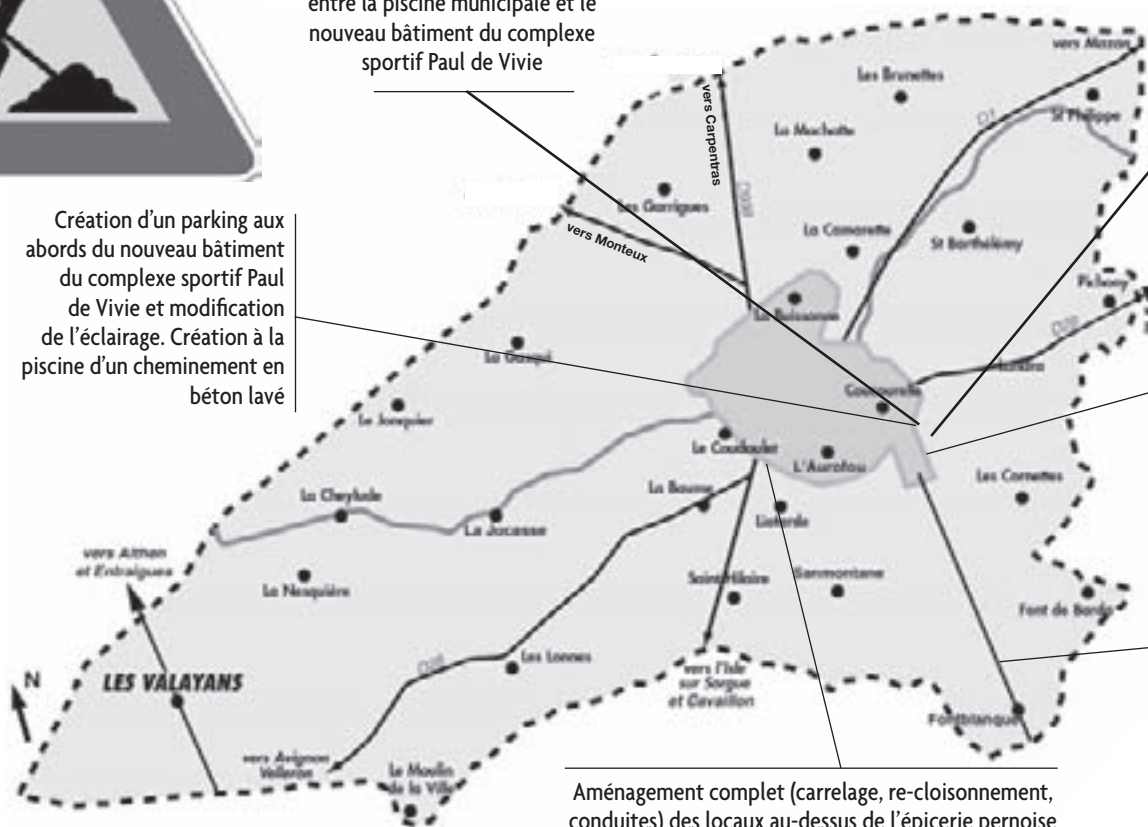
Création d'un parking aux abords du nouveau bâtiment du complexe sportif Paul de Vivie et modification de l'éclairage. Création à la piscine d'un cheminement en béton lavé

Création d'un réseau pluvial entre la piscine municipale et le nouveau bâtiment du complexe sportif Paul de Vivie

Finition du local à ordures ménagères de l'école Marie Mauron

Reprise des enduits du toril aux arènes municipales

Busage d'un fossé chemin de Fontblanque



Aménagement complet (carrelage, re-cloisonnement, conduites) des locaux au-dessus de l'épicerie pernoise

SANS OUBLIER L'ENTRETIEN RÉGULIER DE NOTRE VOIRIE, DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DE LA PROPRETÉ DE LA VILLE, ETC.

## AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA LUDOTHÈQUE POUR DEVENIR LA MÉDIATHÈQUE

La bibliothèque et la ludothèque municipales vont être agrandies et transformées de façon à devenir, à la base, une médiathèque avec des fonctions secondaires : espace pole emploi, point multimédia, auditorium ; des passerelles seront dressés entre les différents équipements.

La structure doit être flexible, accessible aux personnes à mobilité réduite, son acoustique parfaite, l'équipement confortable pour l'utilisateur ; un pré-cablage et un support des réseaux d'information doivent être prévus en tenant compte des contraintes techniques, le bâtiment doit être en harmonie avec l'environnement immédiat, gestion et sécurité des lieux sont également demandés.

Pour mener à bien ce projet, un appel d'offres pour la consultation d'un programmiste a été lancé.

Sur quatorze candidats qui ont retiré

le dossier, dix ont remis une offre et l'un d'entre eux, selon des critères très précis, vient d'être choisi. La programmation permet au Maître d'Ouvrage (la municipalité) de définir sa commande en fonction de ses objectifs et de ses marges et de la maîtriser tout au long du processus de réalisation optionnelle pour aboutir à un projet satisfaisant tant qualitativement que techniquement.

Le programmiste va finaliser le pré-programme, élaborer le programme définitif et définir l'enveloppe prévisionnelle, assister le Maître d'Ouvrage au choix du Maître d'œuvre, assister le Maître d'Ouvrage jusqu'à l'Avant Projet Définitif. Pour cela et à partir de l'analyse de la situation actuelle et du contexte, le programmiste développe des propositions de scénario dont l'objet est de préciser les objectifs et les enjeux de l'opération et d'en cadrer les caractéristiques en termes d'échelle, de coût et de modalités de réalisation. Le projet, qui a évolué durant l'année 2010 dans son importance, a pris du retard, mais ce dernier était nécessaire pour avoir une structure à la hauteur des besoins des Pernois.

## LE RUCHER DES FONTAINES EST EN PLEINE ACTIVITÉ



Les colonies vont atteindre en juin juillet leur population maximum. La ponte de la reine évolue (jusqu'à 2.000 oeufs par jour), comme la course du soleil dans le ciel. Passé le solstice d'été, elle se réduira sous l'effet du manque de fleur. La visite de printemps, assurée par nos apiculteurs référents, a fait apparaître un bon développement des différents couvains. Les hausses (le grenier des abeilles) ont été posées à la suite pour permettre à nos chères abeilles de stocker le miel récolté et distribué à l'occasion de la journée Apidays du 17 juin. Celui déposé dans le corps de la ruche (la partie permanente) ne sera pas recueilli, il servira de réserve à la colonie. Un grand espace autour du rucher a été semé de fleurs mellifères et nectarifères qui permettra, une fois la floraison venue, d'assurer un capital nourriture jusqu'au mois de septembre. A l'automne prochain débutera, sur les parcelles acquises l'année dernière, la plantation des divers végétaux permanents, toujours au bénéfice de nos ambassadrices. Le Rucher des Fontaines prend donc sa place, petit à petit, dans l'environnement pernois !



La porte Saint-Gilles au début du XX<sup>e</sup> siècle

### TRAVAUX PORTE SAINT GILLES

Des travaux de restauration sont en cours sur la porte Saint Gilles datant du XIV<sup>e</sup> siècle. Claire Delhumeau, conservatrice-restauratrice a effectué le nettoyage de la peinture : enduit, injection, compression... des gestes précis tel un chirurgien qui permettront à la porte de retrouver, bientôt, tout son éclat. Les travaux de restauration du bâti ont débuté sous la conduite de l'architecte du patrimoine Françoise Lefèvre.

### LE TABLEAU DE LA VIERGE ET L'ENFANT REVIENT DANS LA COLLÉGIALE

C'est Anne-Cyrille Bonnefoy-Devillers qui a restauré le tableau de la « Vierge et l'enfant » mesurant 2 mètres de large sur 3 mètres de haut. Cette magnifique œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle a repris sa place dans la collégiale Notre-Dame de Nazareth, tandis que la restauratrice réalise, de son côté, l'historique de ce tableau.

### UNE ARRIVÉE PAS COMME LES AUTRES !

Une maternité exemplaire, un planning respecté à la lettre et pourtant un accouchement « à l'ancienne », ceux qui faisaient appel aux proches de la famille dépourvus du confort et de l'aide médicale que nous connaissons aujourd'hui. C'est ce qui est arrivé à la famille Hirardin, le 6 mars dernier, en pleine campagne, sur la route de Camaret-sur-Aigues. Les premières contractions de la maman Sandy ont poussé le papa Geoffrey, la mamie Sylvie et le papy Frédéric à prendre place dans le véhicule qui va, quelques kms plus loin, se transformer en salle d'accouchement, là, au bord de la route, celle qui devait les amener à la maternité d'Orange. Mais, Aaron en avait décidé autrement ! De même que le choix de la sage femme : ce sera la mamie elle-même, le jour de la Fête des grands mères, la cerise sur le gâteau ! Le papa et le papy feront eux, angoissés et paniqués, le pied de grue en attendant les pompiers. A leur arrivée, ils trouveront Aaron dans les bras chauds de la mamie, la maman heureuse de ces premiers instants de bonheur, le papa et le papy, soulagés de l'heureux dénouement de cette mise au monde pour le moins originale.



Une belle histoire qui commence bien et que nous saluons ici ! Bienvenue à Aaron, félicitations aux heureux parents, au papy et à la mamie, avec un bravo particulier à cette dernière qui, par son sang froid, son courage et son profond sens maternel a permis à Aaron de pousser son premier cri dans la voiture familiale.



## DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES : DU BON DANS LES ASSIETTES ET DE LA FORMATION POUR LES PERSONNELS D'ENCADREMENT

Le personnel de la cantine, de la ludothèque, de la bibliothèque, de la crèche, d'animation (Pernes récré et périscolaire), les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles, le service des sports et le club des jeunes sont au cœur de l'objectif sur le projet éducatif et pédagogique « Mieux communiquer pour mieux manger » mis en place par la municipalité. Actuellement, ce personnel municipal est formé avec différents outils et techniques pour mettre en place des ateliers liés à l'alimentation, comme par exemple, au midi deux. Ces formations se déroulent à Pernes sous 4 groupes de travail : l'environnement, la santé, les contes, les jeux-cuisine-déco.

Le groupe environnement est conduit par Patricia Dos Santos de l'Université Populaire de Mormoiron qui explique au personnel municipal comment créer des ateliers qui donneront aux enfants la connaissance et le respect de la nature et de l'environnement, de la faune et de la flore, à travers des activités concrètes d'observation, de manipulation, de création autour du jardin.

De son côté, Pascale Bondurand, conseillère à la Mutualité Sociale Agricole propose au groupe de travail santé, une mallette pédagogique dans le but d'initier à la connaissance des fruits et légumes, comment reconnaître et expliquer les différentes saveurs et groupes d'aliments aux enfants de manière ludique, mais aussi de quelle façon reproduire les éléments de cette mallette, afin que chaque structure en dispose d'un exemplaire. Des lectures spécifiques (l'alimentation méditerranéenne de la santé...) et une participation du personnel communal aux événements (fête du champignon...) sont aussi des éléments mis en avant dans ce programme.

Au groupe conte, c'est Marthe Horard de la Cie du miroir et de la ferme « terre

de cristal » où poussent les histoires, qui forme le personnel communal. Alimentation et santé sont abordées sous un angle ludique, à travers le conte, l'art plastique, le land art et l'expression théâtrale. Les excès de la société de consommation sont symbolisés par une créature malfaisante, cherchant à séduire les enfants, afin d'en faire des esclaves soumis. Chaque agent apprend l'importance du conte pour la construction de l'enfant, l'art de conter, le choix suivant l'âge, créer l'ambiance conte...

Le 4<sup>e</sup> groupe, créativité et jeux, ne pouvait être confié qu'à la Pernoise, Edith Darbousset, responsable de la ludothèque. Comme dans les précédents, ce groupe de travail (13 participants) aborde à travers les jeux, les aliments, ceux qui poussent au-dessus de la terre mais aussi en dessous afin que les enfants puissent établir d'où viennent les aliments. Avec le même objectif, l'utilisation de jeux spécifiques, tel le potager de Mr Taupe ou je compose mon hamburger... est, également, conseillé au personnel communal. Pour ceux qui ont la fibre « Valérie Damidot », ils apprennent que la décoration de la table ou de la salle de réfectoire a un effet bénéfique sur l'alimentation de l'enfant. La cuisine fait également partie des activités de ce groupe, c'est pourquoi Edith propose des petites recettes toutes simples.

Cet été, des jeux vont être créés par les agents, la Marguerite des Aliments permettra de reconnaître chaque catégorie d'aliments (protéines, glucides...) et l'Arbre des 4 Saisons indiquera à quelle saison, chacun d'eux, pousse. Nul doute qu'à la rentrée scolaire, après cette sensibilisation du personnel communal sur une alimentation saine et durable, les ateliers ludiques autour d'une alimentation citoyenne, sans oublier les ateliers autour du Rucher des Fontaines ne pourront que connaître le succès.

Le projet suivant de la municipalité, qui concerne la politique d'amélioration et d'exigence de l'alimentation, devrait s'articuler autour de la réalisation d'un film pédagogique sur la restauration municipale à l'intention des enfants, intitulé « De la graine à la fourchette ». A suivre...

## ZOOM SUR LA FORMATION DES ANIMATEURS MUNICIPAUX : *la municipalité poursuit l'objectif de formation de ses agents*

Quatre agents ont commencé une formation afin d'obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Il s'agit de Florence Blanc, responsable du périscolaire, Céline Roure, animatrice à la maternelle de Jean Moulin, Marthe Brémond, animatrice à Louis Giraud et Muriel Bobin, animatrice à Marie Mauron élémentaire.



Cette formation prépare les futurs directeurs aux fonctions suivantes :

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif
- Diriger les personnels
- Assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication

Elle se déroule en quatre étapes et commence par une session de formation générale de 10 jours qui prépare à l'exercice des différentes responsabilités liées à la fonction de directeur en accueil de loisirs ou en séjour de vacances.

1 - Ce stage de base s'est déroulé au Centre Culturel des Augustins, début avril, les quatre agents pernois et huit autres agents municipaux des communes voisines sous la houlette de Michel Celles et Jean-Luc Cegara de l'UFCV. Les thèmes abordés concernaient le projet du directeur, projet pédagogique, gestion du personnel, réglementation, bases du droit du travail, communication, intervention de M. Braquet de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, notions de bases de comptabilité, économet, hygiène et gestion alimentaire... Un travail intense, souvent en petits groupes, des exercices, des évaluations, un défi en quelque sorte, que chacun de ces agents a relevé et qui va leur permettre de passer à l'étape suivante.

2 - Un stage pratique est la 2<sup>e</sup> étape de ce plan de formation. Les Pernoises vont mettre en pratique leur session de base cet été, Florence Blanc sera directrice de l'été sports pendant les trois premières semaines, Muriel Bobin la remplacera les deux semaines suivantes, Marthe Brémond sera, cet été, directrice adjointe de Carine Ranc, elle-même, directrice du Centre de Loisirs Sans Hébergement (Sévère Mathieu sera à la colonie d'Aurel). Quant à Céline Roure, son stage va se dérouler sur plusieurs séances en accueil au centre de loisirs, les mercredis et pendant les petites vacances scolaires.

3 - La session de perfectionnement d'une durée de 6 jours permet d'acquérir des compétences et des connaissances nouvelles. Elle comprend une phase d'analyse et de confrontation de la première expérience de stage pratique.

4 - La 4<sup>e</sup> étape est un 2<sup>e</sup> stage pratique d'au minimum 14 jours qui est accompli obligatoirement en tant que directeur. Il doit être réalisé dans un accueil de loisirs ou dans un séjour de vacances déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports.

Ces quatre temps seront finalisés par un bilan de formation où chaque participant devra écrire et présenter une évaluation de son propre parcours tout au long de la formation.







## NAISSANCES

### FÉVRIER

- Le 24 Emilie LESCHIERA
- Le 26 Paola PAIS CORREIA
- Le 26 Jade MARIE
- Le 26 Livia MARIE

### MARS

- Le 01 Thomas MARTY
- Le 01 Loan PONS
- Le 03 Lyson DUFOR - - BRESSY
- Le 04 Timothé BEAUFORT
- Le 06 Aaron HIRARDIN
- Le 10 Célia CONSTANS
- Le 24 Dalil GAUTHIER
- Le 28 Louan PIGEOT

### AVRIL

- Le 06 Perrine CASTELLARIN
- Le 06 Morgane BLEHIN
- Le 12 Ambre MERROUCHE - - GENEVRIER
- Le 13 Ange MONDON
- Le 14 Lou TESTUD
- Le 17 Maëlise CARUANA
- Le 18 Capucine MOGA
- Le 18 Gabriel BIELLE
- Le 19 Maëlle LE PONNER

- Le 20 Gabriel JULIEN
- Le 24 Lony MARTINEZ
- Le 28 Yonnis BEGUE

### MAI

- Le 02 Lisa DERUELLE
- Le 06 Ianis MARTINEZ
- Le 09 Castille MICHEL
- Le 09 Eden CHEMINOT - - MOYA
- Le 14 Ilyan DAUBERTE
- Le 15 Diégo CHARLES

## MARIAGES

### MARS

- ♥ Jérôme GILARDEAU et Nathalie HECTOR
- ♥ Yannick BEAUVAIS et Patricia VANBELLE
- ♥ Mickaël GIMENO et Aurélie PIRES

### AVRIL

- ♥ Michel NAYENER et Marie-Anne de SOYE
- ♥ Abdelhamid DABA et Haquima KOUBAA
- ♥ Julien TRÉMA et Anne CABOT
- ♥ Nicolas DELACROIX et Florence JIRKOFF

### MARS

- Le 01 Suzanne BOUVET épouse GALLET, 70 ans
- Le 03 Augusta ROUSTAN veuve AMBROGGIO, 100 ans
- Le 09 Maria ORTEGA SANZ épouse GARCIA CAMPOS, 75 ans
- Le 13 Nicolas VIRDIS, 52 ans
- Le 26 JCarmen MENU veuve HELVIG, 89 ans
- Le 30 Gilbert DEROO, 89 ans
- Le 30 Yvonne MARTINOT veuve DIJOURD, 74 ans

### AVRIL

- Le 01 Paulette VERGIER veuve BRAMAND, 89 ans
- Le 01 Jacques PAPAIZIAN, 71 ans
- Le 03 Ana SEBESCEN veuve ERES, 76 ans
- Le 13 Berthe PEYRONNET veuve DUBOST, 93 ans
- Le 16 Paulette GRANDJEAN Veuve FALCIONI, 85 ans
- Le 17 Franc GAMONDÈS, 83 ans
- Le 23 Philippe MARGER, 53 ans
- Le 29 Jeanne GERVAIS Veuve LEXTRAIT, 96 ans
- Le 30 Henri GIVAUDAN, 85 ans

## DÉCÈS

### JANVIER

- Le 15 Robert GRASSOT, 79 ans

### FÉVRIER

- Le 20 Francis COLLOT, 61 ans
- Le 26 Louis HERRERO, 84 ans

## LES VALAYANS

### DÉCÈS

### AVRIL

- Le 17 Guy GONZALÉS, 73 ans

## MÉDECINS

Du samedi matin 8 h au soir 20 h, de même le dimanche et jours fériés: de 8 h à 20 h, composer le numéro unique d'appel : 04 90 66 44 33 en cas d'urgence, composer le 15

- Dr BERTRAND, 454 cours Frizet
- Dr CHAUPIN, 422 le cours, SAINT-DIDIER
- Dr DONADIEU, 63 place des Maraîchers
- Dr JULLIEN, 59 rue du Musée, ST-DIDIER
- Dr MAZZONI, 63 place des Maraîchers
- Dr PENAUD, 63 place des Maraîchers
- Dr SARRAUTE, 63 place des Maraîchers
- Dr TAULEIGNE, 63 place des Maraîchers

## PHARMACIES

les gardes sont réalisées pour la commune de Pernes le samedi après-midi (14 h 30 à 19 h) et le dimanche matin (10 h à 12 h); en dehors de ces horaires, les gardes sont assurées par une des pharmacies du Comtat Venaissin dont l'affichage est disponible sur toutes les pharmacies ou par téléphone au commissariat de Carpentras au 04 90 67 62 00 ou au service national de gardes 3237.

Les 16 et 17 juillet – 13, 14 et 15 août – 10 et 11 septembre - Les 8 et 9 octobre

• PHARMACIE TENON, 167, place Aristide-Briand 04 90 66 59 17

Les 23 et 24 juillet – 20 et 21 août – 17 et 18 septembre - Les 15 et 16 octobre

• PHARMACIE RENUCCI, Route de Carpentras 04 90 61 30 79

Les 9, 10 et 14 juillet – 6 et 7 août – 3 et 4 septembre - Les 1er et 2 octobre

• PHARMACIE DES FONTAINES CONSTANT-BRES, 41, avenue Jean-Jaurès 04 90 61 32 48

Les 2 et 3 juillet – 30 et 31 juillet - 27 et 28 août – 24 et 25 septembre

• PHARMACIE DE LA BUISSONNE Parking Intermarché 04 90 61 22 01

## LE JOURNAL DE PERNES

MAIRIE 84210 PERNES-LES-FONTAINES  
TÉL : 04 90 61 45 00  
FAX : 04 90 61 32 46  
TÉL. SERVICE COMMUNICATION : 04 90 61 45 12  
E-MAIL SERVICE COMMUNICATION : com@ville-pernes-les-fontaines.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

M. PIERRE GABERT,  
MAIRE DE PERNES-LES-FONTAINES

RESPONSABLE DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION

FRANÇOIS VACHET

RÉDACTION

SANDRINE CHARVET

PHOTOS

FRANÇOIS VACHET  
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :  
SANDRINE CHARVET, JACQUELINE MACOU,  
HENRI GIRAUD, SANDRA PANSIN ET X

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION-INFOGRAPHIE

CORINNE RUBIO

MAQUETTE ET COORDINATION TECHNIQUE

PAUL DANICHERT

RÉGIE MUNICIPALE DE PUBLICITÉ :

FRANÇOIS VACHET

IMPRIMÉ EN FRANCE

MG 84210 PERNES - 04 90 670 670

PUBLICATION TRIMESTRIELLE  
DÉPÔT LÉGAL - 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2011

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS



# MANIFESTATIONS DE JUIN À OCTOBRE 2011

## JUIN

- 17 : Conférence/soirée poético-picturale organisée par Po'Art aux Ateliers Sinople à 19 h 45 au 127 av. de la Gare sur «A.Artaud Le Môme» par Pierre Verdet.
- 17 : «Journée Apidays» sur l'esplanade des Augustins, de 10 h à 19 h
- 17 au 30 juin : Expo à la Chapelle des Pénitents blancs des œuvres de l'AAAP
- 17 : Spectacle de fin d'année de claquettes par « la Boîte à Clac » à 21 h aux Augustins. Entrée libre.
- 18 : Anniversaire de l'appel du 18 juin, à 18 h 30 rassemblement place F. Mistral
- 18 : concours de pétanque par la Boule Atomic, place du marché, l'après-midi
- 18 : Gala de l'atelier hip hop animé par Emmanuelle Fert à 21 h aux Augustins
- 18 : Lâcher dans les Sorgues organisé par les Amis de la Nesque
- 18 : Festival de la Bière de Goût de 10 h à 21 h tout autour de la place du Cormoran et sous la Halle Couverte
- 19 : Le Rétro Moto Club de Pernes et le Musée Comtadin du Cycle organisent, de 9 h à 19 h, une expo de motos anciennes et vélos anciens dans la cour de la mairie.
- 19 : 4<sup>e</sup> Concours Sociétaires de la Boule Atomic des Valayans à 18 h 30 au Café des Frangines (grillades party)
- 21 juin : Fête de la Musique
- 22 : Gala de l'atelier théâtre, animé par Sylvie Guillaume, à 20 h 30 aux Augustins
- 23 : Concert de sonneurs de cloches en la collégiale ND de Nazareth à 20 h 30 par Ivey Handbell Ringers
- 23 : Feux de la St Jean aux Valayans, à 19 h 30 sur la place du Marché
- 24 : Gala de l'atelier danse cabaret, anim. Barbara Lernoould, à 21 h aux Augustins
- 24 : Les Préambules de Font'Arts avec la Cie X, Y et le spectacle « le grand C » à 22 h dans les Jardins de la Mairie
- 25 : Concours de pétanque (Challenge Départemental) par la Boule Atomic, sur la place du marché, l'après-midi
- 25 et 26 : Music Revolution fête ses 10 ans aux arènes.
- 25 : Concours de boules des élus du Conseil général aux bords de la Nesque
- 25 à 16h : Petit concert musical de l'Amicale Valayannaise de lecture organisé pour fêter la clôture de leur exposition et la Fête de la Musique, dans la cour de l'école du hameau des Valayans.
- 25 et 26 : La Fiéro Valayannaise
- 25 et 26 : Kermesse de l'école St Joseph
- 26 : Vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 6 h à 19 h.
- 30 : Spectacle au profit des œuvres de Pharmacie Humanitaire Internationale à 20 h 30 aux Augustins. Avec Ophélie et la chorale du Conservatoire de Cavaillon + récital axé sur Piaf par Margareth Pulido.

## JUILLET

- 1<sup>er</sup> au 24 juillet et du 1<sup>er</sup> au 21 août de 9 h 30 à 19 h : Foire aux santons à la Chapelle ND-des-Grâces
- 1 au 14 : Expo «la photo dans le cadre» à la Chapelle des Pénitents
- 2 et 3 juillet : «Pernes les Photos», expo photo sur les bords de Nesque, la Halle Couverte et la Chapelle des Pénitents, sam. de 17 h à 23 h et dim. de 17 h à 21 h.

- 2 : Soirée Country et années 80 dans les Jardins de la Mairie à 18 h .
- 4 juillet au 5 août : Été sports au Complexe Sportif Paul de Vivie
- Du 4 au 8 juillet : Paternae propose un stage pour les enfants à partir de 7 ans, en partenariat avec l'école de cirque «Galipette» de Mormoiron!
- 5 : Journées Portes Ouvertes du Secours Catholique, 182 av. de la Gare, de 9 h à 18 h
- 6 : Balade aux Lanternes sur le thème «Pernes au moyen âge». Rendez-vous à 21 h 30 place F. Mistral.
- 6 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- 6 : Collecte de sang à l'École Primaire Jean Moulin de 15 h à 19 h 30.
- 7 : Concert du chœur belge «Terra Nova» en la collégiale ND de Nazareth à 20 h
- 9 : Lâcher dans les Sorgues organisé par les Amis de la Nesque
- 9 : 5<sup>e</sup> Festival d'Orchestre d' Harmonie dans les Jardins de la Mairie à 21 h
- 9 : Lou Toureou Pernes organise à 21 h aux arènes, une démonstration de l'équitation de travail et jeux de gardians
- 10 : Brocante - Vide grenier, places Mairie et du Marché aux Valayans de 7 h à 19 h.
- 13 : Veillée Comtadine avec Jean Coutarel, Cour d'honneur de la mairie. Gratuit
- 13 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- 13 : Bal et paëlla des pompiers dans les Jardins de la Mairie animé par Laurent Comtat, à partir de 20 h
- 13 : Fête Nationale, repas et bal avec l'Orchestre David John's, place de la Mairie aux Valayans
- 14 : 12<sup>e</sup> Fête du Melon de 10 h à 19 h
- 14 : 6<sup>e</sup> Balade Provençale du Team Subaru Pernois, départ à 14 h, place René Cassin
- 14 : Concert de l'Harmonie des Enfants de la Nesque à 18 h à la Halle Couverte
- 15 au 21 : Expo des œuvres de Hanse Scabre à la Chapelle des Pénitents blancs.
- 16 au 18 : Les Folklories dans les Jardins de la Mairie à 21 h 30.
- 17 : Marché de potiers de 9 h à 19 h au quai de Verdun. Gratuit.
- 20 : Balade aux Lanternes sur le thème «Les Valayans». Rendez-vous à 21 h 30 place de la Mairie des Valayans.
- 20 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- 21 : Nuit des Vacanciers à 20 h aux bords de la Nesque.
- 22 : Concert d'orgue par Gérard Goudet à l'Eglise Notre Dame à 21 h. Entrée libre
- 22 au 28 : Expo des œuvres de Michelle Castello à la Chapelle des Pénitents
- 27 : Veillée Comtadine avec Jean Coutarel, Cour d'honneur de la mairie. Gratuit
- 27 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- 29, 30 et 31 juillet : 6<sup>e</sup> édition du Festival de Musique Classique Pernes en musique
- 31 : Vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 6 h à 19 h.

## AOÛT

- 3 : Balade aux Lanternes «Histoires Singulières», à 21 h 30 place Frédéric Mistral.
- 3 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- 5, 6 et 7 août : Font'Arts. festival des arts

de la rue, de 16 h à minuit ou 2 h

- 6 au 14 : Voyage en Bulgarie organisé par le Comité de Jumelage Pernes-Troyan. Rens : 06 11 16 54 96
- 10 : Veillée Comtadine avec Jean Coutarel, Cour d'honneur de la mairie. Gratuit
- 10 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- 11 : Découverte de la truffe Mélanosporum, lors d'un repas à 20 h 30 sur les berges de la Nesque
- 11 au 25 : Salon d'aquarelle par Les Arts Ô Soleil à la Chapelle des Pénitents blancs.
- 14 : Brocante - Vide grenier, place Mairie et du Marché aux Valayans de 7 h à 19 h.
- 14 : Le Critérium Vaucluse de Pernes organisée à 14 h le Grand Prix de la Saint Roch sur la Place du Marché.
- 17 : Balade aux Lanternes «Pernes au XIX<sup>e</sup>». RV à 21 h 30 place Frédéric Mistral.
- 17 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- Du 20 au 23 août : Fête de la Saint-Roch
- 24 : Veillée Comtadine avec Jean Coutarel, Cour d'honneur de la mairie. Gratuit.
- 24 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- 26 : Expo des œuvres d'Evelyne Labiau Chapelle des Pénitents jusqu'au 1<sup>er</sup> sept.
- 28 : 5<sup>e</sup> Concours Sociétaires de la Boule Atomic des Valayans au Café des Frangines (grillades party)
- 28 : Vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 6 h à 19 h.
- 31 : Balade aux Lanternes psur le thème « Maison Bourgeoise ». Rendez-vous à 21 h place Frédéric Mistral. Gratuit
- 31 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.

## SEPTEMBRE

- 2 au 15 : Exposition des œuvres de l'Association des Artistes et Amateurs Pernois.
- 3 : Bal Folk annuel organisé par Mingafolk, Jardins de la Mairie de 16 h à 24 h
- 3 au 6 : Fête votive des Valayans
- 3 : Fête des Associations au Complexe Sportif Paul de Vivie.
- 4 : Fermeture de la piscine découverte au Complexe Sportif Paul de Vivie
- 4 : 30 ans de la Chourmo dis Afouga dans les Jardins de la Mairie avec d'autres associations provençales ; expo photos, intronisation, saynettes, chants, danses et cours provençaux, grande expo avec vente de livres en provençal, spectacles musicaux. Entrée gratuite
- 5 : Ouverture du Complexe Sportif Paul de Vivie
- 7 : Collecte de sang à l'École Primaire Jean Moulin de 15 h à 19 h 30.
- 7 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- 11 : Brocante - Vide grenier, places Mairie et du Marché aux Valayans de 7 h à 19 h.
- 11 : Costumes de Provence en Fête, de 10 h à 19 h, dans les Jardins de la Mairie. Défilé-présentation de costumes et marché des vieux tissus
- 11 : Repas anniversaire de l'Aéro Model Club des Valayans
- 2 au 15 : Josée Turrette expose ses peintures à l'huile et à l'acrylique et Annie Legros, ses céramiques aux anciens abattoirs, tous les jours de 10 h à 19 h.

- 12 : Assemblée générale de « Récréapatch » à 11 h aux Augustins
- 14 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- à partir du 14 : Les Mercredis Sportifs redémarrent au Complexe Sportif
- 17 et 18 : Ouverture des monuments pernois pour les Journées nationales du Patrimoine et rencontre avec les artisans d'art à l'occasion des Journées Patrimoine et Talents d'ici
- 17 et 18 : Chevauchée des Blasons et «Bougez-vous en Vaucluse», places du Marché et René Cassin, départ à 9 h 45.
- 16 au 25 : L'Art au Donjon , installations in situ d'art contemporain, Tour de l'Horloge.
- 17 : Fermeture de la pêche à la truite
- 21 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.
- 23 : Soirée country pour le Téléthon à 20 h 30 au Centre Culturel des Augustins.
- 24 : Troc d'automne aux plantes sous la Halle Couverte dès 9 h
- 25 : Concert Chorale (Chœur Cantabile) et orgue (Gérard Goudet), collégiale Notre-Dame de Nazareth
- 25 : Vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 6 h à 19 h.
- 25 : Trophée Odanak organisé par le Critérium Vaucluse de Pernes
- 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre : Festival de la Chanson Vivante organisé par l'association « Un peu de poésie ».
- 28 : Brocante et vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 13 h à 22 h.

## OCTOBRE

- 1<sup>er</sup> : Concours de pétanque (Challenge Italo Perugini) à 15 h au Café des Frangines, par la Boule Atomic des Valayans
- 4 : Conférence à l'Espace Jeunesse Municipal à 20 h de «Soleil Vert» avec la participation «Seve», afin de comprendre quels sont les différents systèmes des solutions écologiques, alternatives, pilotes pour l'assainissement individuel, mais aussi pour comparer les critères d'efficacité ainsi que les prix et de connaître les différents homologations, les systèmes dérogatoires... Rens : 04 90 62 07 90
- 8 et 9 octobre de 9 h à 18 h 30 aux Augustins : 3<sup>e</sup> édition du Salon des Santonniers Défilé, danses, musique, folklore animeront ces journées et d'autres animations
- 9 : Brocante - Vide grenier, places Mairie et du Marché aux Valayans de 7 h à 19 h.
- 12 : Collecte de sang à l'École Primaire Jean Moulin de 15 h à 19 h 30.
- 14 : soirée poético-picturale de Po'Art «Antonin Artaud » par Pierre Verdet
- 15 : Soirée africaine par les Amis de Tio-gou et du Pays Dogon, à l'Espace Jeunesse Municipal à 20 h 30
- 15 et 16 : Salon bio, bien être, éco, déco avec conférences, ateliers, animations d'enfants, aux Augustins de 9 h 30 à 19 h.
- 22 et 23 : 2<sup>e</sup> Bourse aux Minéraux, Fossiles et Coquillages organisée par l'Association Paléontologique de Pernes
- 23 : Finale du Championnat de Ligue de Provence MX de motocross au circuit Alfred Gérent au Val de Guilhaud. Rens : 06 37 33 93 38
- 28 : «Il y a 30 ans, Georges Brassens» avec Georges Boulard et André Chiron de 15 h à 23 h aux Augustins.

## UN PERNOIS, CONSUL BÔNOIS : Aimé BUISSON D'ARMANDY (1794-1873)

Au panthéon pernois (*À ses grands hommes la cité reconnaissante!*...), évoqué encore dans un numéro des *Sorgues du Comtat* d'il y a un lustre et des poussières – n° 5 de l'été 2005 –, «Il» n'est plus guère nommé.

Non, il faut, pour cela, remonter au petit Guide de Pernes de 1930, par R. Caillet, P. de Champeville, Cl. Comte et R. Duplan, pour le voir en deux lignes mentionné: «... général d'Armandy, qui se distingua à Bône et Constantine lors de la conquête de l'Algérie». Et ce, avec même, à la clé, quelques erreurs de dates, lesquelles le font naître, par exemple, en 1795, quand il est né, très officiellement (*cf. l'état civil de Pernes*) la même année que son illustissime voisin de «toubib des pauvres», tribun et homme politique notoire; vous l'avez reconnu: François-Vincent Raspail, soi-même en personne – i.e. l'année 1794 –, et rendre l'âme en 1870, quand ce ne sera que 9 mois après son unique fils, Emile, décédé en octobre 1872, et donc, lui, le général, le 3 juillet 1873, soit encore un an avant la mère du premier, «partie» un 18 août 1874.

Trois décès en deux ans! Et merci la Camarde!

Même dans l'une des toutes dernières monographies sur Pernes-les-Fontaines du début des années quatre-vingts, l'illustre enfant de sa petite patrie comtadine n'a droit à aucune goutte d'encre d'entre les nombreuses fontaines historiques, autour desquelles, enfant, il a dû jouer aux gendarmes et aux voleurs ou faire partir quelques pétards!

Eh bien, que nenni, «l'affreux colonisateur» échappe à tous les honneurs, notre petite Dame de la porte du même nom!

Alors, mal-aimé (c'est son premier prénom), l'Aimé de Pernes? Certes, ce ne fut pas un ange, le Chérubin (c'est son quatrième prénom). Mais, excusez du peu question biographie: saint-cyrien à 18 ans, officier napoléonien sous les ordres de Suchet (celui-là, bèn ségur, n'a pas laissé que de très bons souvenirs, en 1793, surtout du côté de Bédoin...), général de division en 1854 (soit général 3 étoiles et donc une de plus que pour «simple» général de brigade!...), notable carpen-trassien des mieux élus entre juillet 1865 et septembre 1868, dans ses vieux jours, avant son retrait définitif sur son domaine agricole des Cinq Cantons, entre Carpentras et Loriol-du-Comtat.

Ces lignes et espaces obligeamment octroyés ne visent donc qu'à réhabiliter ce «monument historique» et illustissime concitoyen des Durand, de Barroso, Pomey, E. Fléchier, de Vivie, de Brancas, Giberti, Blanchard le musicien et autres Ch. et Louis Giraud, et de rappeler que ce Pernois fut nommé un jour consul bônois et que le Maréchal Soult, duc de Dalmatie et Ministre des Armées de l'époque, dira de lui, à l'Assemblée nationale, qu'il s'était livré, je cite: «à un fait d'armes des plus glorieux et des plus hardis que présentent les fastes militaires du siècle».

Enfin à l'honneur, le nom de d'Armandy, enfant des bords de Nesque, ne fait surtout pas injure ni pâlir lou soulèu du blason de sa ville, d'où sourd, symboliquement, la larme versée ce jour à la mémoire de ce grand artilleur devant l'Éternel. Et ce, quand bien même notre époque se veut résolument pacifique et... amène! En désaccord avec tout type de mercenaire!



Alors, quel fait d'armes? Quelle action de vaillance? Quand sera enfin mémorisée ou révélée aux Pernoises et Pernois d'aujourd'hui la fabuleuse, la merveilleuse et rocambolesque histoire de celui venu au monde dans une célèbre rue de la cité – la rue Droite ou Grand'rue, l'actuelle rue Raspail... comme on se retrouve entre conscrits! – et qui dort son ultime méridienne dans l'enclos des morts de la seconde capitale du Comtat, route de... Pernes!

D'Armandy? Vous avez dit d'Armandy? Ben, oui, et même Buisson d'Armandy. Mais qui peut donc bien se cacher derrière ce Buisson?

Roger COLOZZI

**Pernes-les-Fontaines, célébrée par un savant et poète avignonnais du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle :**

Ô toi qui donnas la naissance  
À de grands orateurs et d'illustres guerriers,  
Ville en héros féconde, à qui l'heureuse France  
Doit ses Brancas et ses Fléchier;  
Pernes, les destins équitables  
Te placent dans le rang des villes respectables.  
Ton nom de toutes parts vanté  
Ne cède point aux noms et de Rome et d'Athènes.  
Comme elles, tu fournis à la postérité  
Des Césars et des Démosthène...  
[Aujourd'hui, un seul nom est brandi :  
Celui, bèn ségur, de d'Armandy !]



## LOU TOURÉOU PERNEN ET SA 1<sup>ère</sup> JOURNÉE CAMARGUAISE: un grand succès et de nouvelles animations pour l'été

À l'occasion de la Fête de la Saint-Marc, la première journée camarguaise, à l'initiative du Comité Départemental de la Course Camarguaise du Vaucluse et organisée

par le Club taurin Paul Ricard de Pernes, a rencontré un vif succès. S'est déroulé tout d'abord l'abrivado avec les taureaux et les gardians de la manade Agu passant

## UN PEU D'HISTOIRE « Abrivado et bandido »

Avant l'invention des véhicules automobiles, les taureaux qui participaient aux courses camarguaises dans les villages venaient « à pattes ». Encadrés par les gardians, ils devaient quitter la manade tôt le matin et traverser d'autres villages. Bien entendu, les hommes, surtout les plus jeunes, profitaient de l'occasion pour s'amuser un peu en essayant de faire échapper les bêtes. Pour éviter cela, le « bayle » lançait l'ordre de se mettre au galop : « abrivo » ! Ce qui a donné le terme « abrivado ». Toute la troupe, chevaux et taureaux s'élançait alors à fond de train pour s'échapper. Puis on a eu l'idée de construire un char, sorte de boîte sans fond montée sur roues, dans laquelle on enfermait les taureaux. Il était tiré par des chevaux et les taureaux suivaient en marchant ! Pour des courses plus lointaines où les taureaux devaient arriver en forme, on construisit des chars avec un fond. Puis l'automobile fit son apparition mais on continue d'appeler la bétailière qui amène les cocardiers « un char ».

L'abrivado devint alors un spectacle à lui tout seul, très prisé car il se déroule dans la rue et est donc, à ce titre, bien souvent gratuit ! Il se passe le matin, avant l'apéritif. Le soir, lorsque la course est terminée, les taureaux retournent aux prés. Pour les « bandir », les relâcher en provençal, pas de problème : ils connaissent le chemin et ça va plus vite qu'à l'aller ! On parle alors de « bandido ». Donc, « abrivado », c'est avant la course, et « bandido » c'est après. Surtout que, maintenant, en allant d'un « char » à un autre, on ne voit plus trop la différence... En principe, pour la « bandido », ça va plus vite car il y a moins de gardians pour encadrer les taureaux et ce sont eux qui fixent l'allure. Mais, de nos jours, ces spectacles sont l'occasion pour le manadier et ses gardians de démontrer

leur savoir-faire en entourant les taureaux ou, au contraire, en les guidant simplement avec le manche du trident. Cependant, ces spectacles de rue sont dangereux ! L'œil rivé à son appareil photo, on n'apprécie pas la distance, on ne voit pas le cavalier ou le taureau retardataire ! Des accidents arrivent, souvent avec des personnes trop sûres d'elles... À Pernes, le 30 avril, vous avez pu admirer le spectacle depuis les parapets ou les « beaucarioises », ces barrières qui laissent passer l'homme (enfin, pas tous...) et pas le taureau. Les « attrapaires » s'en sont donné à cœur joie et certains, vu l'état des vêtements, ont dû se faire « espousser » par la mère ou l'épouse ! Mais il n'y a pas eu d'accident et on peut mettre ce résultat en grande partie à l'actif du manadier Gérard Agu, qui a fait preuve d'une grande maîtrise aussi bien dans le choix des taureaux que pour la compétence de ses cavaliers. Enfin, le site choisi offrait la beauté et la sécurité. Il faut espérer que le club taurin renouvellera cette expérience.

Henri Giraud



au galop sous le pont Notre-Dame, site emblématique de la ville, où les spectateurs, depuis les parapets ou derrière les « beaucarioises », ont pu apprécier le courage des « attrapaires » qui arrêtaient les taureaux.

Après l'apéritif aux arènes, une douzaine d'exposants animaient la foire artisanale en attendant l'heure de la course. Cette dernière était gratuite pour permettre aux non-initiés de venir profiter des explications que le Président départemental leur a fournies et l'expression « un cocardier, cul aux planches, qui sait anticiper » n'a plus de secret pour le public !

Cette course présentait des taureaux emboulés (cornes protégées) des manades du Rhône et Agu à des élèves raseurs de l'école taurine de Bouillargues dans les arènes pernoises parfaitement sécurisées.

À la mi juin, un concours de manade, Fanfonne Guillaume et Fabre-Mailhan, alignait six taureaux cornes nues face à des raseurs « professionnels ». Le succès populaire mérité, rencontré, par le club Taurin laisse augurer de belles journées en perspective, la prochaine se déroulera le 9 juillet à 21 h, dans les arènes, avec un spectacle équestre et des jeux de gardians et la participation de la manade du Rhône et des Ecuries du Petit Claux. Un rendez-vous à inscrire dans vos agendas !



## DU GRAND MOTOCROSS SOUS UN DÉLUGE

Pour cette 3<sup>e</sup> manche du championnat MX Elite, les pilotes ont subi les caprices de la météo. Si le soleil était de mise lors des essais, la piste Alfred Gérent était sous la pluie battante pour le déroulement des différentes courses.

Les coureurs ont souffert avec la pluie et la boue et ont montré tout leur talent sur le circuit devenu très glissant. Le mot d'ordre pour tous était « Ne pas tomber, ne pas se blesser »... Le public, présent malgré tout, a pu apprécier cette fabuleuse journée où chaque champion a fait preuve d'une maîtrise impeccable...



## FINALE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE PROVENCE MX DE MOTOCROSS LE 23 OCTOBRE

Le circuit Alfred Gérent, au Val de Guilhaud, va de nouveau s'animer grandement avec cette finale de motocross.

L'enceinte du moto-club pernois couvre 25 ha et comporte un paddock de 1 000 m<sup>2</sup> pour les pilotes et l'industrie, une tour de contrôle d'un étage avec vue panoramique, deux salles restauration soit 250 m<sup>2</sup>, une zone commerciale de 500 m<sup>2</sup>, une enceinte public de 15 000 places avec une visibilité de 90 %, une salle de presse d'une capacité de 15 journalistes et 10 ha de parking.

Les pilotes vont s'y affronter, toute la journée du 23 octobre, sur leur bolide.

Renseignements : 06 37 33 93 38



## BILAN POSITIF POUR LE TENNIS CLUB DE PERNES

Les entraînements de la saison régulière du Tennis club de Pernes s'achèvent pour les nombreux licenciés adultes ou jeunes qui prennent des cours. La fête de l'école de Tennis est prévue fin juin ainsi que quelques tournois qui clôtureront, cette année, dans la joie et la bonne humeur.

Le Tennis Club de Pernes a des arbitres officiels : Julien Mailleur, Damien Baptiste, Victor Fagnon, Matthieu Cioch et Baptiste Sevilla qui sont âgés de 11 à 14 ans, soulignons que le Vaucluse compte au total 18 arbitres dont 5 Pernois !

### Championnat jeunes Filles et Garçons, les résultats :

- Clélia Cat, Pauline Bravet et Paloma Clota en 17/18 ans terminent 1<sup>ères</sup> de leur poule et deviennent championnes du Vaucluse en battant le Tennis Club de Sablet.

- Yoann Grasso et Florent Fege-Bourchanin 17/18 ans terminent 1<sup>ers</sup> de leur poule et deviennent vices-champions du Vaucluse en perdant contre le TC APT.

- William Balle et Gabriel Blanc en 11/12 ans terminent 1<sup>ers</sup> de leur poule et atteignent les Quart de finale du Championnat.

- Quentin Bourgue et Arthur Llobel en 15/16 ans terminent 1<sup>ers</sup> de leur poule et sont 1/2 finalistes du championnat.

**Bilan du Tournoi Jeunes :** Près de 115 joueurs sont venus de tout le Vaucluse, dont le n° 2 français en catégorie 9/10 ans : Clément Chidekh. Quelques petits Pernois ont brillé dans leur catégorie :

- En 9/10 ans Garçons : Maxime Brule atteint les 1/2 finales et Quentin Fléchaire, la finale.

En 13/14 ans Garçons : Victor Fagnon atteint les 1/2 finales.

En 15/16 ans Filles : Perrine Ollier atteint la finale.

Tout au long de ce tournoi, de très belles rencontres se sont déroulées.

L'événement majeur de juin est sans contestation le **Tournoi Adultes du club** qui va regrouper, comme chaque année, 250 participants venus de toute la région entre le 11 juin et le 8 juillet, jour où auront lieu, à partir de 18h, les finales. De superbes matchs que vous

pourrez apprécier à l'ombre de la tonnelle du club house.

Pour tous ceux qui veulent prolonger les entraînements, des stages jeunes et adultes ouverts à tous : du débutant au joueur confirmé, seront proposés durant l'été :

### Stages jeunes du 4 au 29 juillet et du 29 août au 2 septembre

- Formule 1 : la demi-journée (cours classique de tennis avec apprentissage technique et tactique) : de 9 h à 11 h 30 = 70 € par semaine.

- Formule 2 : la journée complète (9 h à 11 h 30 : cours de tennis classique apprentissage technique et tactique, de 11 h 30 à 14 h 30 : piscine + pique-nique à fournir, de 14 h 30 à 17 h : retour au tennis pour des matchs, jeu libre ou sport collectif) : tarif pour la journée (9 h à 17 h) = 110 € par semaine.

Les places étant limitées, il est souhaitable de s'inscrire rapidement.

**Stages adultes :** Contactez directement le moniteur Olivier Tunez au 06 09 77 69 66 pour les dates, horaires et tarifs.

**Infos :** Les non adhérents peuvent jouer de manière ponctuelle, et ce tout au long de l'année, soit à l'heure (10 €) soit à la semaine (40 €) en fonction de la disponibilité des courts. Il suffit de téléphoner ou de se rendre directement au club du mardi au vendredi : de 14 h à 19 h et le samedi de 9 h à 11 h 30.

Des salariés et des bénévoles sont à votre disposition, pour tout renseignement, contactez le Tennis Club de Pernes : 04 90 61 61 13, messagerie : tcpernes@sfr.fr ou Olivier Tunez : 06 09 77 69 66.



## GALA DU CLUB DE KARATÉ, SAMEDI 25 JUIN AU CENTRE CULTUREL DES AUGUSTINS, À PARTIR DE 19h 30

Quelle surprise de rencontrer l'équipe de France de karaté féminine au Complexe Sportif Paul de Vivie pendant les vacances de Pâques ! Trois jeunes filles cadets/juniors étaient en stage et avaient choisi le club « Mistral Karaté » et la ville de Pernes pour venir affûter leur technique avant de participer en mai à l'Open du Danube en Serbie. Open qui lancera leur préparation pour les championnats du Monde en octobre en Malaisie. Marie Bui du dojo d'Annecy, Jessica Hugues du Samouraï de Toulon et Marie Hervas Diaz, notre Pernoise, ont été très attentives aux conseils du coach, Patrice Campo. Un stage qui prouve, s'il n'en faut, tout le savoir faire du « Mistral ». Le club prépare sa soirée de gala, elle se déroulera le samedi 25 juin à partir de 19h 30 aux Augustins ; ne loupez pas ce rendez-vous qui promet d'être un moment fort en spectacle et sensations.



Pour tout renseignement concernant les cours babies et enfants, consultez le site : [www.mistralkarate.fr](http://www.mistralkarate.fr)

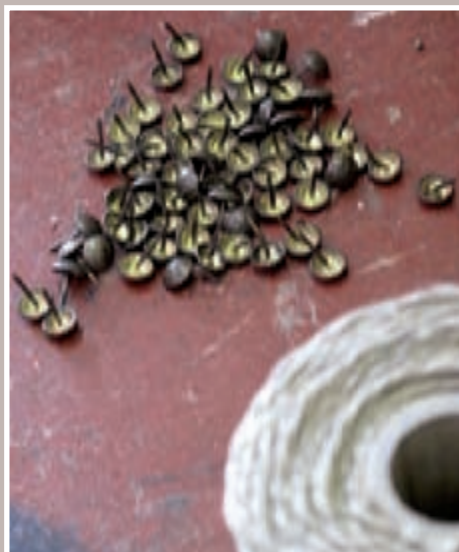
## LE CLUB DE HANDBALL PERNOIS REÇOIT LE LABEL ARGENT !



La Fédération Française de Handball et son Président, Joël Delplanque, vient d'octroyer un label argent à l'école de handball de Pernes. Se distinguant des autres par sa structure, elle rassemble les critères d'attribution adéquats suivants : accueil et nombre d'enfants présents dans la structure, nombre d'entraîneurs en rapport avec ces jeunes adhérents, formation et compétence des entraîneurs, pourcentage de filles atteint et participation aux diverses manifestations organisées par le Comité de Vaucluse et la Ligue de Provence de Handball. Ce label représente pour les handballeurs pernois, le travail et l'organisation du club autour de ses plus jeunes licenciés ; jusqu'à 25 garçons et filles entre 5 et 11 ans se sont retrouvés, tous les mercredis, au Complexe Sportif Paul de Vivie. Tous les membres du club de handball (soit 126 personnes autour du Président Julien Albertini) peuvent être fiers de cette distinction !

Continuant cet objectif autour de l'activité handball, le club a pour projet, pour les années à venir, de développer les stages pendant les vacances scolaires, de se rapprocher de l'association sportive du collège, de créer un emploi afin d'améliorer, encore, la structure du Handball Club Pernois, et pour un meilleur encadrement de former de jeunes entraîneurs et des arbitres car sans eux, jouer n'est pas possible...

# Un métier à redécouvrir: *tapissier décorateur*

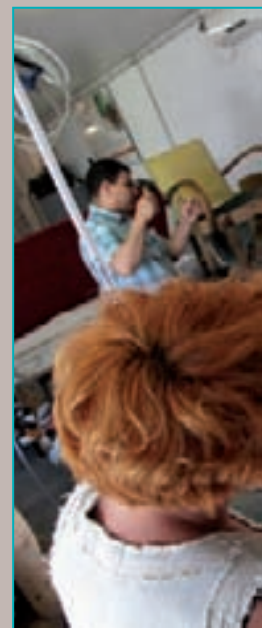
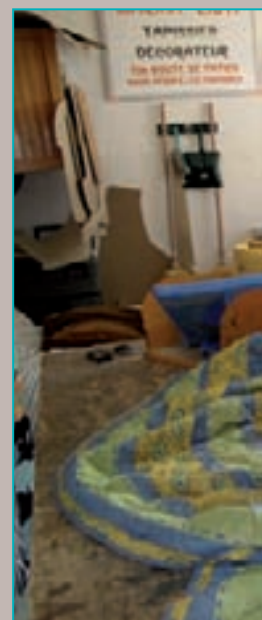


**H**éritier des artisans du Moyen-Âge qui confectionnaient des courtines (rideaux) et des courtépointes (couvertures piquées) ou qui posaient des tentures et des tapisseries, l'activité du tapissier d'ameublement d'aujourd'hui, revêt deux aspects différents: d'une part, façonner tout ce qui touche à la décoration textile d'un espace intérieur; ainsi il réalise et pose des tentures, voilages et rideaux sur les murs, fenêtres, sols ou plafonds; il confectionne aussi des literies et autres coussins. D'autre part, il doit savoir garnir et habiller (gainage) des meubles: sièges, canapés, fauteuils, literies, portes, placards... A l'aide d'un mètre, d'un marteau, de ciseaux, d'un tendeur de sangles et d'une vaste gamme d'aiguilles, le tapissier garnisseur, réalise le rembourrage de meubles, par la mise en forme de matériaux traditionnels (crin, ressorts, toiles diverses) ou contemporains (mousses, velcro, agrafes). Il connaît les particularités des tissus, des cuirs et des peaux, ainsi que les types de rembourrage et de fixations. Il maîtrise les techniques de patronage, de coupe, de couture à la main ou à la machine, d'assemblage et de garniture. A Pernes, trois tapissiers sont en activité:



Joël Galleron travaille cet art, depuis l'âge de 14 ans, d'abord en tant qu'apprenti puis après avoir obtenu son CAP, il s'installe en 1974 à son compte, d'abord à Cavaillon, puis à Pernes en 1981. Joël touche à tout ce qui est tapisserie: siège, rideau, tête de lit... Il a l'amour de son métier, réalise ses propres créations où il laisse ses goûts s'exprimer mais aussi restaure («ne jetez rien» confie Joël «tout se transforme») et revend dans son magasin, ou bien il crée des ouvrages à partir de commandes précises et parfois particulières. C'est ainsi qu'il a réalisé pour un de ses clients, avec des poutres, des crayons de couleur de 6m de haut. A ses côtés, Eliane, conjoint collaborateur, est couturière; sa spécialité, ce sont les draps teintés au thé que se disputent les acheteurs aux foires de l'Isle sur la Sorgue. Le couple Galleron y est présent à Pâques, à la Pentecôte, au 15 août et à la Toussaint, tout comme il est fidèle aux Journées Nationales des Métiers d'Art. Tandis que La Juliane s'exporte au Japon, en Australie, en Suisse... En juillet, Eliane et Joël sont attendus à Paris pour réaliser les rideaux de Vuitton.

La Juliane – 2157 Avenue de Fontblanque – 84210 Pernes  
– Contact: joel.galleron@orange.fr ou 04 90 66 50 85,  
ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi et dimanche sur rendez-vous.



Marine Lu...  
compte et  
et Roxane.  
qu'il a suivi  
nouvelle d...  
elle a pris u...  
axée dans l...  
travail qui...  
convient b...  
rine Liuti...  
professionn...  
veille aussi...  
Coussinag...  
collectivité...  
sont le qu...  
développen...  
jet, pour l'...  
ire en zone

Marine Liuti...  
Fontaines –  
04 90 28 68 6...  
et de 14 h à 18

Liuti est installée depuis cinq ans à son travail en permanence avec Farid Si Farid connaît bien le métier parce qu'il a eu un apprentissage, Roxane est toute jeune dans ses fonctions. Ancienne fleuriste, elle a fait un nouveau départ avec sa formation en décoration et restauration des fauteuils clubs. Un métier qui demande de la patience mais qui lui apporte beaucoup de bien car différent à chaque fois. Marine est en contact permanent avec des professionnels tels les antiquaires mais elle travaille beaucoup par le « bouche à oreille ». Elle fait des rideaux, sellerie, aménagement de salles, création mais aussi restauration... c'est le quotidien de Marine Liuti. Souhaitant développer le côté décoration, Marine a le projet en 2012, de s'agrandir et de construire un atelier de Prato 5.

– 756, Route de Patris – 84210 Pernes-les-Fontaines  
 Contact : decorationmarinelciuti@sfr.fr ou 04 90 61 64 35, ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi matin sur rendez-vous.



Ancien prototypiste au bureau d'étude de Jean-François Mur à Carpentras, Bruno Massard a commencé en tant que salarié aux Tapisseries de Provence avant que Pierre Luiti ne lui cède l'atelier pour prendre sa retraite. Aujourd'hui, il propose avec sa compagne Marie-Laure Ponsion, couturière, tous travaux de décoration et de restauration : construction, confection, restauration de sièges, garnissage et restauration de sièges quelque que soit leur époque, réalisation d'accessoires du milieu médical, sellerie auto et moto, création de prototype de salons sur mesure, aménagement de discothèques, bars, hôtels...

Après la restauration d'une chaire d'église pour le patrimoine de Montfavet, Bruno Massard a répondu à un appel d'offres pour le Musée de l'armée à Paris.

Les Tapisseries de Provence – 167 Avenue de la Gare – 84210 Pernes – Contact : tapisseriesdeprovence.com ou 04 90 61 64 35, ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h.



Muni d'un sens relationnel, le tapissier sait s'adapter et traduire la demande des clients. Il apporte à l'objet confié embellissement et confort. Grâce à ses connaissances en histoire de l'art et de l'ameublement, il respecte les styles et les matériaux d'origine. Ce métier

tend à disparaître, il est souvent méconnu des jeunes et oublié par les filières d'orientation. Ces métiers d'art, qui ont deux intelligences, l'une dans la tête et l'autre au bout des doigts, sont pleins d'avenir et les jeunes ne doivent pas les oublier!

## “L’ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES, ALTERNATIVES, PILOTES”

**le 4 octobre, à 20 h, à l’espace jeunesse**

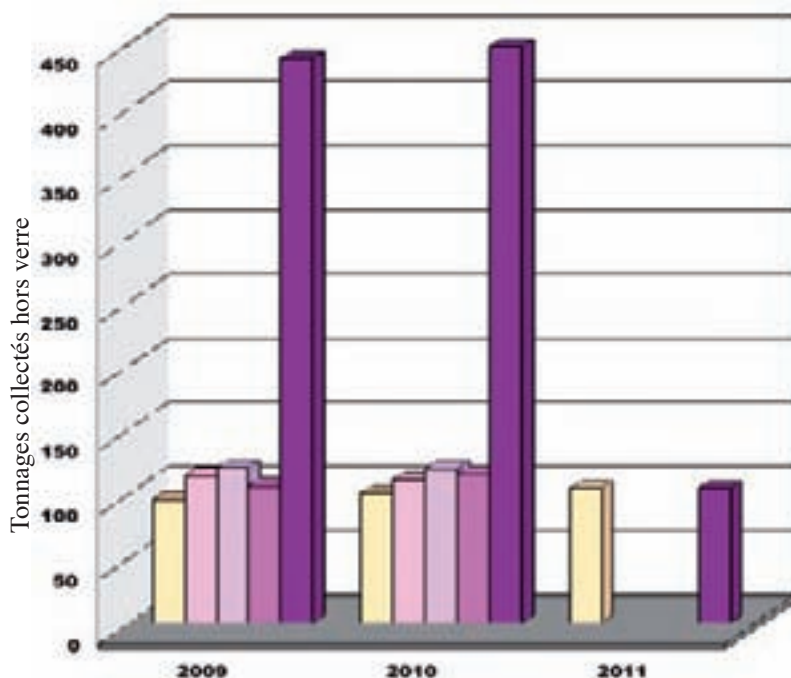
L’association «Soleil Vert» organise avec la participation de l’association «Seve» une conférence afin de comprendre quels sont les différents systèmes des solutions écologiques, alternatives, pilotes pour l’assainissement individuel, mais aussi pour comparer les critères d’efficacité ainsi que les prix et de connaître les différentes homologations, les systèmes dérogatoires...

A l’issue de la conférence, un échange est prévu avec le public, qui aura également la possibilité de s’inscrire pour la visite (le samedi suivant la conférence) de sites opérationnels et/ou pilotes de différents systèmes : Système compact / Phyto épuration toutes eaux / Phyto épuration avec toilettes sèches.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : Béatrice Coutaz-Repland, présidente de Soleil Vert, au 04 90 62 07 90.

## TRI SÉLECTIF : NE RELÂCHONS PAS NOTRE ATTENTION!

**EVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE À PERNES ET AUX VALAYANS  
ENTRE 2009 ET LE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2011**



1<sup>er</sup> trimestre 2011 : 105,2 tonnes, alors que nous étions arrivés à 100,76 tonnes au trimestre dernier! Ne relâchons pas la pression et gardons le cap: celui de tout faire pour préserver l’environnement et réduire le coût de revient des ordures ménagères!

Il est indispensable que le taux du tri sélectif soit en augmentation permanente: on compte sur tous pour y arriver.

Pour tous renseignements complémentaires concernant vos déchets, téléphoner aux Services Techniques de la commune au 04 90 61 64 91.

## DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE: LES HORAIRES CHANGENT!

La déchetterie intercommunale située, quartier des Jonquiers, change ses horaires. Elle sera désormais ouverte été comme hiver, c’est-à-dire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l’année et du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que le samedi de 9 h à 17 h. Un affichage de ces nouveaux horaires est déjà en place à la déchetterie. Rens.: 04 90 61 55 91.



## VENEZ RENDRE VISITE AU JARDIN SE CRÉE



«Voici 2 ans maintenant que le jardin se crée est né! Où est-il? Comment fonctionne-t-il? A qui est-il destiné? C’est une jolie parcelle équipée de l’eau du canal, d’un cabanon avec tonnelle, d’une clôture, le tout mis à disposition gratuitement par la commune, et voisine de l’école Marie Mauron, partagée en plusieurs jardins familiaux de 120 m<sup>2</sup> chacun. Chaque individu (ou famille) s’engage à respecter une charte du jardin écologique, sans utiliser de pesticides ou de fertilisants chimiques; les récoltes sont destinées à la consommation personnelle. Les jardiniers peuvent stocker leurs outils dans un grand cabanon commun, compartimenté.

Pour entrer dans les jardins: pas besoin d’être un professionnel de la bêche! Il suffit juste de désirer récolter ses propres fruits et légumes, retrouver le contact avec la terre, créer des liens avec d’autres personnes, prendre du temps pour renouer avec la nature et donc laisser, de côté, son écran de télé... Car jardiner demande du temps: préparer le compost, aller chercher du fumier, débroussailler, semer, planter, arroser, récolter... et se retrouver autour d’un petit pique-nique collectif. Les jardiniers se partagent, parfois, une parcelle pour mieux gérer le travail que cela demande. Si vous habitez Pernes et que vous n’avez pas la possibilité de jardiner chez vous par manque de place, si vous sentez l’âme d’un jardinier, novice, débutant ou confirmé, alors, contactez l’association Biocantoch’ qui gère le site.

Le jardin se crée c’est aussi un endroit qui a pour vocation d’accueillir les élèves; ce projet est encore en construction et en création et Biocantoch’ invite les personnes intéressées pour s’investir dans ce côté pédagogique et disponibles pour offrir de leur temps, à les contacter; les enseignants qui désirent venir au jardin avec leurs élèves pour visiter, découvrir, observer, apprendre... peuvent aussi les contacter. Au jardin se crée, on y entre sans payer; un brin de curiosité et un peu de délicatesse sont juste conseillés! Renseignements: Delphine Delacour: 04 32 81 93 64 et Christelle Faton: 04 90 61 59 07.

**ATTENTION, LES RISQUES D’INCENDIES SONT LÀ :  
PAS DE FEUX, DE BARBECUES,  
PAS DE CIGARETTES JETÉES DES VOITURES.**

**INTERDICTION D’ALLUMER DES FEUX DU 15 MARS  
AU 15 AVRIL ET DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 15 OCTOBRE**

Si vous devez faire des travaux dans votre jardin ou sur votre terrain, prenez toutes les précautions nécessaires, même en période d’autorisation. En cas de non-respect de ces règles, des sanctions sont prévues par les textes et des contraventions de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>e</sup> classe allant jusqu’à 750€ peuvent être données.

De plus, il faut savoir que les assurances ne couvrent pas les dégâts en cas de faute. Pour vous et pour votre environnement, respectez les règles et soyez vigilant! Et n’oubliez pas d’aller à la déchetterie intercommunale ouverte toute l’année gratuitement du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et le samedi de 9 h à 17 h sans interruption toute l’année. Se munir simplement d’un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule lors du dépôt. Tél.: 04 90 61 55 91, pour recevoir vos déchets végétaux.



# LE 9 AVRIL 2011 : UNE 4<sup>e</sup> JOURNÉE DE NETTOYAGE DE LA NESQUE ET ENCORE DE L'INCIVISME!



Ensemble, pour protéger notre rivière, nos ruisseaux, nos sources, notre terroir, notre santé, notre vie... Au cœur d'un site remarquable de la Provence et par une belle matinée printanière, 233 bénévoles ont répondu présent aux multiples appels de l'association « la Nesque propre » pour s'occuper du nettoyage de la Nesque, de son lit, de ses berges, de son périmètre immédiat, bien trop souvent victimes d'incivilités répétées.



Soutenus par le Conseil général, les 11 communes riveraines, les 4 communautés de communes, 6 entreprises, les partenaires, et surtout par l'appui de 21 associations sympathisantes, les bénévoles se sont chargés d'éliminer, une bonne fois pour toute, à travers une dizaine de chantiers bien ciblés, ces points noirs honteux !

A Aurel, la petite équipe de Joël Mathieu, est venue à bout de la décharge sauvage, dans le secteur de la colonie de Pernes, toute proche des sources de la Nesque. Merci à M. le Maire qui a eu la gentillesse de mettre à disposition un camion de son entreprise.

A Blauvac, le groupe de Claude Pages (dont une dizaine de scouts), a enlevé trois bennes de plastiques agricoles usagés, accrochés dans les arbres, qui croussaient à 200 m des berges.

A Venasque, plus de 40 personnes, dont une quinzaine de jeunes scouts, ont au chevet du Rieu, de la Nesque, avec l'aide de deux entreprises, Patrick Violet de Malemort et Pierre Bon de Saint-Didier, rempli deux bennes de plastiques agricoles, un benne de ferraille et toute une suite de déchets divers, avec batteries de voiture, baignoire, tôles...

A Saint-Didier, le Barbara est trop dangereux pour s'y hasarder. Les berges de la Nesque ont été lessivées de long en large pour retirer beaucoup de ferrailles, dont une porte en fer, des bouteilles en plastique, plastiques agricoles; ce qui fait une benne au total.

A La Roque-sur-Pernes, le chantier auquel plus d'une quinzaine de participants ont fait face, chemin de Saint Antoine au lieu dit "le trou du loup", était considérable; quatre camions remplis à bloc de décombres, pneus de tracteurs, deux sacs de

souffre, carcasses de voitures... Il faudra revenir pour terminer le travail ! A Pernes Nord, pour la première fois, des bénévoles se sont chargés de la partie supérieure de la Riaille du 1<sup>er</sup> pont; les services techniques ont effectué trois rotations, dans la matinée, pour enlever trois bennes triées; il faudra revenir avec de gros moyens.

A Pernes centre, depuis le pont de Villeneuve, les jeunes de l'espace jeunesse, sont descendus vers l'aval, jusqu'à l'ancien barrage du moulin de la Baume, pour remplir de très nombreux sacs avec du verre, des textiles, du plastique, et une poutre de toiture...

A Pernes Sud, les effectifs sont nombreux pour se diluer par petits groupes depuis le pont de la D31 jusqu'au pont des Seigneuroles et de là en amont jusqu'à la STEP de Pernes. Elodie Leclercq avec son attelage a collecté, chemin de la Jocas, d'innombrables sacs pleins de plastiques agricoles et de multiples objets divers. Les services techniques avec un tracto-pelle ont retiré trois camions de plastiques.

En tout, ce sont 21 bennes - camions de déchets, qui ne fileront plus vers la Sorgue de Velleron, l'Ouvèze, le Rhône, le delta du Rhône. Cet été, chacun pourra retrouver et profiter de la Méditerranée avec des plages propres !

En attendant, tous les bénévoles se sont retrouvés, à midi, à Venasque, au bord du Rieu, dans un site unique, autour d'une excellente paella. Et c'est vraiment heureux de cette belle action collective qu'ils ont repris tous en coeur, à la fin du repas, la "Coupo Santo", l'hymne de la Provence et qui dans ce lieu et cette journée avait un air d'hymne à la qualité de l'environnement et d'hymne au civisme !

Que ces montagnes de déchets amenés à la rivière par des personnes peu respectueuses de l'environnement et sans aucun esprit civique ne reviennent plus.



Que chaque citoyen respecte les règles élémentaires de vie et notre territoire sera plus agréable et la terre que nous allons laisser à nos enfants sera plus propre.

**Merci à celles et ceux qui ont nettoyé la Nesque. Merci d'avance à celles et ceux qui arrêteront de la polluer.**

## RÈGLEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DEVENU COMPÉTENCE COMMUNALE DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2011

Le SPANC, service à caractère industriel et commercial, a été créé par la Loi dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de pollution du milieu aquatique. Il donne un avis et des recommandations sur tout ce qui concerne les installations d'Assainissement Non Collectif. L'objet du règlement est de déterminer les relations entre les usagers du SPANC et ce dernier ainsi que de définir le fonctionnement de ce service.

Pour l'application des textes législatifs sur l'eau et la défense des milieux aquatiques, le SPANC a une fonction de contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif, ainsi qu'une fonction de sensibilisation pour montrer et expliquer aux propriétaires d'installations d'Assainissement Non Collectif, l'importance du traitement de leurs effluents et le principe de fonctionnement d'une installation en les positionnant comme des citoyens responsables.

Le SPANC a, également, une fonction de propositions pour chaque installation neuve, dans le respect des textes législatifs en vigueur, des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs désirés comme pour chaque installation existante, dans le respect des textes législatifs en vigueur, le cas échéant, les travaux souhaitables pour atteindre les objectifs désirés en tenant compte des paramètres du terrain.

Enfin le SPANC a une fonction d'aide et de conseil à chaque utilisateur d'installation d'Assainissement Non Collectif, pour lui permettre de réaliser ou de transformer son installation afin que le traitement des rejets atteigne un seuil acceptable. Cette aide sera apportée sur un plan technique ainsi que sur les moyens de financement et d'aide au financement.

Le SPANC ne prend pas en charge les travaux d'entretien. Les tarifs des contrôles correspondant à la prestation réalisée par un technicien s'élèvent à : • 150 € pour le contrôle de bon fonctionnement préalable à une vente • 50 € pour le contrôle de bon fonctionnement sur tous les équipements • 50 € pour le contrôle de conception (dossier relatif à une demande de permis de construire, une déclaration préalable, une réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif) • 150 € pour le contrôle de bonne exécution (contrôle avant remblaiement sur le terrain).

Rens. : Service Public d'Assainissement Non Collectif - 33 avenue des Vignerons - 84210 Pernes-les-Fontaines - Tél : 04 90 61 64 91 - Fax : 04 90 61 51 64.

A Pernes, il existe, à la disposition des habitants, une association de défense des usagers de l'eau et de l'assainissement du canton de Pernes les Fontaines et des communes proches, représentée par M. Bernard François au 647 route de l'Isle à Pernes - mail : aduea1@gmail.com - 04 90 69 70 92.

# LES VALAYANNS



## LA BOULANGERIE AU FEU DE BOIS CHANGE DE PROPRIÉTAIRES : BIENVENUE !

Damien et Nancy Ambert sont les nouveaux boulangers du hameau, ils arrivent d'Orange où ils étaient salariés en boulangerie. La Boulangerie au Feu de Bois est leur première affaire. Chaque week-end, vous y trouverez d'alléchantes pâtisseries réalisées sur place, style mille feuilles, éclairs... et chaque jour la festival vous réglera de son pain. Autres spécialités de la maison, la fougasse aux grattelons de canard et les mini-viennoiseries à acquérir de 6h30 à 13h et de 16h à 19h30, tous les jours sauf le mercredi et le dimanche après-midi.

**Contact : La Boulangerie Au Feu de Bois – 1237 Route du Thor – 84210 Les Valayans – Tél : 04 90 35 22 48.**

## CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE RUGBY À XIII A ALTHEN OUVERTE AUX VALAYANNAIS

La ville d'Althen-des-Paluds vient de créer une école de rugby à XIII, ouverte à tous les jeunes Valayannais. Rappelons que le rugby est un sport vivant, intense et solidaire ; un sport d'où sont sortis une multitude d'internationaux aussi bien à Carpentras et Avignon en Elite 1 qu'à Entraigues et Cavaillon en élite 2.

La saison pour l'école althénoise et valayannaise démarrera en septembre 2011 mais vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants auprès de Robert Cèbe : 04 90 62 03 88 ou robertcebe@hotmail.fr ou en remplissant la fiche d'inscription et en la déposant (sans le règlement) au tabac/presse ou à la boulangerie Coulais, deux commerces situés à Althen-des-Paluds.

## LA CLOCHE SONNE, SONNE ET MARQUE LE TEMPS SUR LES VALAYANS

Le clocher de l'église des Valayans, qui s'élève à 31 mètres et se termine en pointe à quatre arêtes renferme une cloche fondue dans les établissements Peyre d'Avignon, sur laquelle est gravé le nom de la marraine «Mme Marie-Rose des Valayans» et du parrain «Louis Napoléon Giraud», notaire, maire de Pernes et créateur du canal de Carpentras.



Cette cloche fait la fierté des Valayannais, qui plus est, depuis Pâques, elle sonne à la volée, ce qui en améliore très nettement la musicalité. Ce sont les Ets Poitevin créés en 1932 par M. Poitevin, Compagnon du Devoir et Meilleur Ouvrier de France en Mécanique qui ont restauré la cloche valayannaise. On est loin du temps où Gérard Cartier tirer sur la corde pour faire fonctionner la cloche... Aujourd'hui, en appuyant sur un simple bouton, celle-ci chante pour un mariage ou un baptême ; son nouveau mécanisme électronique lui permet de sonner l'angelus trois fois par jour (à 7h05, 12h05, et 19h05), et de marquer chaque heure entre 7h et 22h. Les Valayannais ont désormais leur horloge publique qui leur marque le temps.

## DES NOUVEAUTÉS À L'AGENCE POSTALE QUI VIENT D'ÊTRE INFORMATISÉE

Si jusqu'à maintenant vous pouviez acheter vos timbres à l'agence postale des Valayans, dorénavant, Claudine Chauvet vous proposera aussi la vente d'enveloppes et d'emballages pour l'envoi de vos colis. Un service qui s'ajoute à l'envoi des courriers recommandés grâce à l'informatisation du bureau. Rappelons que Claudine vous accueille de 8h à 12h à l'hôtel de ville et vous renseigne par téléphone au 04 90 62 08 56.



## UNE BELLE ACTION DE SOLIDARITÉ

La petite Lola, scolarisée à l'école des Valayans souffre d'une maladie génétique orpheline qui lui fait perdre peu à peu l'usage de ses membres, la contraignant à utiliser un fauteuil roulant et du matériel orthopédique spécialisé.

Le coût de ce matériel n'étant pas pris en charge à 100% et représentant un budget trop important pour la famille, trois actions ont été menées, au hameau des Valayans, dans le but de réunir des fonds destinés à les aider.



La Cie «les Baladins des Fontaines» a organisé, tout d'abord, le 18 mars à 20h30 dans la salle des Fêtes, une pièce de théâtre intitulée «Je veux voir Mioussov» avec vente de boissons et gâteaux en buvette. Une tombola mise en place par le Comité des Fêtes des Valayans lors du Carnaval au hameau, le 19 mars dernier, a permis avec la participation de l'Aéromodel Club, l'Etoile Filante et l'aide de la commune de Pernes de générer un premier chèque en faveur de l'appareillage de Lola pour un montant de plus de 2 600 €. Quant au 1<sup>er</sup> prix de la tombola : un écran plat, c'est Chantal Level, qui l'a décroché !

Quant au loto, dont une grande partie des lots étaient offerts par de généreux donateurs, il était organisé par la Boule Cerclée et Passe Temps d'Hiver, le 27 mars à 17h30 dans la salle des Fêtes ; cette manifestation a engendré avec le don du Bar du Cercle, un 2<sup>e</sup> chèque de 4 700 € au profit de Lola. Ces deux chèques ont été remis, en présence du maire, de l'adjoint spécial au hameau et conseiller général, des représentants, des associations, des Valayannais et des parents de Lola. Ensemble, ils ont levé le verre de l'amitié solidaire offert par la municipalité !

## DE SAN RO À SAINT ROCH

Saint Roch (San Ro en provençal) est honoré le 16 août, il est le patron des pèlerins et de nombreuses confréries ou corporations : chirurgiens, apothicaires, paveurs de rues, fourreurs, pelletiers, fripiers, cardeurs, et aussi le protecteur des animaux. Son culte, très populaire, s'est répandu dans le monde entier.

*« Né à Montpellier vers 1340, Roch, après avoir perdu ses parents, distribua tous ses biens aux pauvres et partit en pèlerinage pour Rome. Il s'arrêta dans plusieurs villes d'Italie atteintes par la peste et s'employa à servir les malades dans les hôpitaux. Roch finit par attraper la maladie et se retira dans une forêt près de Plaisance pour ne pas infecter les autres. Seul un chien vint le nourrir en lui apportant chaque jour un pain dérobé à la table de son maître. Ce dernier, intrigué par le manège de l'animal, le suivit en forêt et découvrit le saint blessé qu'il secourut. Quand Roch revint dans sa patrie vers l'âge de trente ans, il était défiguré par les mortifications qu'il avait subies. À Milan, déchiré par une guerre civile, il fut pris pour un espion et jeté au cachot. Par humilité, il y demeura incognito et périt de misère vers 1378, ses concitoyens ne s'étant rendu compte que trop tard de leur méprise. »*

Au cours de l'Histoire, Saint Roch fut invoqué en Italie, en Allemagne et en France, contre les maladies contagieuses des hommes, mais aussi celles du bétail.

La ville de Pernes n'échappa pas aux épidémies de Peste dès le XVI<sup>e</sup> siècle et bien sûr en 1720, ce fléau commence à remonter de Marseille à travers toute la Provence. La ville prend toutes les précautions possibles en participant, comme toutes les communes de la région, à la construction du « mur de la peste ». Une muraille en pierre sèche qui



n'empêchera malheureusement pas le mal contagieux de se répandre et commence alors à atteindre les campagnes. En réaction, on décide d'approvisionner la ville de manière à tenir le plus longtemps possible. Toutes les portes des remparts sont fermées sauf la porte Notre-Dame qui sera néanmoins solidement gardée. Enfin, on met en place des lieux de quarantaine tels que la « grange de l'Espérance ». Grâce à toutes ces dispositions, le registre paroissial dénombre seulement 122 décès en 1721 alors que d'autres villes perdent quasiment le quart de leurs habitants. L'épidémie prend fin en 1723 et, en remerciement à Saint-Roch, les Pernois restaurent la chapelle du saint patron des pestiférés.

Située au quartier des Terres Mortes entre Pernes

et Saint-Didier, proche de la Nesque, Saint Roch est la chapelle, la plus grande et la plus illustre de toutes. Sa construction remonterait à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, puisque, selon les archives, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, on la répare et on y installe un ermitage. La chapelle de cette époque n'avait rien de commun avec celle que l'on connaît aujourd'hui, qui fut construite en 1713, l'ancienne ayant été ruinée par la foudre en 1708. En 1745, on dut agrandir l'édifice à cause de l'affluence considérable des fidèles, la statue du Saint et de son chien, brisée, pendant la Révolution fut remplacée en 1856, la toiture de la chapelle fut refaite en 1860 ; mais elle subit également des dégradations, des pillages et même le vol de sa cloche pesant une centaine de kilos.

Jeanne Marie Inguimberty fit don de la chapelle Saint Roch et sa douzaine d'ares au conseil paroissial par acte notarié le 26 mars 1976. Cette même année, « Li Manteneire de San Ro » fut fondée par Gaston Mourre, présidée à partir de 1995 par Simone Servant, puis Alain Mathieu et aujourd'hui par son épouse, Annie Mathieu. Grâce à cette association, à des fonds collectés et à la municipalité, la restauration de la chapelle rurale au quartier des terres mortes a pu avoir lieu ; elle est même inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 28 août 1978. La chapelle revit et la tradition de Saint-Roch y est respectée. Le dimanche après le 16 août (soit le 21 août cette année), une procession part de la paroisse Notre Dame de Nazareth à 9h et conduit, en faisant une petite halte au calvaire chemin de Canet et à la chapelle Saint Barthélémy, la statue du Saint et de son chien à la chapelle rurale où elle restera pendant huit jours. Rogations, bénédiction de la terre, lectures en provençal permettent de rassembler les fidèles et d'évoquer Saint Roch pour le remercier de sa protection contre la peste et obtenir sa protection des récoltes et de tout le monde rural.

Le pèlerinage se termine par un pique-nique autour des magnifiques terres de la chapelle avec les bénévoles de « Li Manteneire de San Ro ». Ceux-ci ouvrent aussi, traditionnellement, la chapelle Saint Roch pour la messe de l'ascension mais aussi, à la demande, pour ceux qui en éprouvent le besoin. Afin de faire vivre la chapelle Saint Roch, des cartes et des médailles sont vendues par l'association.

Renseignements : 04 90 61 50 14



### POUR NOTRE QUALITÉ DE VIE ET POUR LE RESPECT DES PERNOIS ET DE NOS VISITEURS, PERNES DOIT ÊTRE, CHAQUE JOUR, UNE VILLE PROPRE : IL EN EST DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ DE CHACUN

Nous sommes vendredi et, comme très souvent, les Pernois et les touristes marchent dans le Centre Ancien, circulent sur ses routes et chemins et ils ont la désagréable surprise de voir ça et là des sacs jaunes aux pieds d'un arbre, au pied d'un container, sur le bas côté de la route. Cette vision désagréable qui nuit à la qualité de vie, pourrait ne pas exister si chacune et chacun, respectait la règle et par là même, respectait autrui : en effet, dans cet exemple, les sacs jaunes ne sont à sortir que le mardi soir car la collecte n'a lieu que le mercredi matin.

De la même façon, le jour de Noël, le jour de Pâques, le 1<sup>er</sup> mai ou d'autres jours de fêtes, on peut malheureusement voir des sacs poubelles sur les trottoirs, devant les portes, sur la chaussée. Là aussi, ces jours étant fériés, il n'y a pas de collecte et nous ne devons pas sortir nos poubelles qui, outre l'effet inesthétique, peuvent poser des problèmes d'odeur et d'hygiène. Les sacs noirs et les poubelles ne sont à sortir que la veille au soir du passage de la benne à ordures en sachant que lorsque le ramassage tombe un jour férié, les éboueurs comme les autres travailleurs, sont en congés. Vous devez donc garder vos sacs et ne les sortir qu'au prochain passage ou téléphoner aux Services Techniques (04 90 61 64 91) pour savoir si une collecte de remplacement est organisée. Parfois, on voit proche d'un container ou plus grave dans la Nesque, le canal, ou



en bordure de route, un vieux frigo, un matelas, une télévision. Là aussi chacun doit être citoyen et ne pas polluer l'environnement, un service gratuit de collecte de ces vieux appareils est mis en place par la commune, il vous suffit de téléphoner au 04 90 61 64 91 et un rendez-vous vous sera donné, un camion municipal viendra vous débarrasser de ces encombrants dont vous n'avez plus besoin.

Souvent, on a la désagréable vision de crottes de chien sur la chaussée quand on n'a pas la désagréable surprise d'y marcher dedans. Là encore, chaque propriétaire de chiens doit être responsable de son animal et ne pas considérer la voie publique comme un lieu d'aisance pour son compagnon à 4 pattes. Face à la montée de ces incivismes et de la multiplication des crottes d'animaux sur la voie publique qui outre le problème

visuel, d'odeur, pose un énorme problème d'hygiène, un arrêté sanctionnant cette forme de pollution a été pris.

La ville avec ses rues, ses places et ses rivières est un lieu de vie pour tous de la petite enfance jusqu'au senior; chacune et chacun aspire à ce que son lieu de vie soit agréable, de qualité, propre, chacune et chacun est concerné et ses actes quotidiens participent à cette qualité ou la détruisent.

**Attention ! un arrêté sanctionne aujourd'hui les propriétaires dont les chiens prennent les lieux publics, les rues, les places comme lieu d'aisance.**

**La propreté de la ville est l'affaire de TOUS et nous en sommes TOUS responsables ! Nous devons TOUS et à chaque instant être ÉCO-CITOYEN !**

### EN MATIÈRE DE CAMBRIOLAGE, «MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR» !

Les périodes de vacances sont propices aux vols et cambriolages. Pour limiter les risques, les règles de bon sens sont aussi indispensables que les équipements de protection.

**Comment se protéger contre les cambriolages ?**

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur

- Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux

- Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous

- N'inscrivez pas votre nom et adresse sur votre trousseau de clés

- Évitez de détenir une grosse somme d'argent à votre domicile

- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou la boîte aux lettres

- Laissez un double de vos clés chez une personne de confiance

- Pensez à changer vos serrures lorsque vous perdez vos clés

- Ne laissez pas apparaître sur votre boîte aux lettres, votre porte ou interphone que vous vivez seul(e) ou êtes retraité(e)

- Ne laissez pas traîner dans votre jardin une échelle, des outils, un échafaudage....

- Conservez des photos de vos biens de valeur ainsi que les factures

- Pensez à faire installer un téléphone près de votre lit avec les numéros utiles et gardez à proximité une lampe électrique

**En cas d'absence prolongée :**

- Prévenez vos voisins. Dans la mesure du possible, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin (famille, voisins...)

- Signalez votre absence à la Gendarmerie ou à la Police dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ». Des patrouilles passeront chez vous durant cette absence.

- Pas de message d'absence sur votre répondeur téléphonique

- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne



de confiance (une boîte aux lettres pleine révèle une longue absence)

- Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs

**Que faire en cas de cambriolage ? Surtout NE TOUCHEZ A RIEN**

- De chez votre voisin prévenez immédiatement par téléphone la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police

- Si les cambrioleurs sont encore sur les lieux, ne prenez pas de risques inconsidérés. Privilégiez le recueil d'éléments d'identification (voiture, tenue vestimentaire...)

- Veillez à ce que PERSONNE n'accède à votre domicile jusqu'à l'arrivée de la Gendarmerie sauf en cas de nécessité - Ne touchez à aucune porte ni fenêtre

- Déposez plainte à la brigade de Gendarmerie ou au commissariat de police. Munissez-vous de vos papiers d'identité.

- Pour faciliter l'enquête, pensez à conserver les références voire les photos de vos objets de valeurs (tableaux, bijoux, meubles...) ainsi que les factures de vos appareils hi-fi et électroménagers...)

- Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés le cas échéant et déclarer le cambriolage à votre assurance.

Numéro d'appel d'urgence : 04 90 66 44 44 ou le 17, de jour comme de nuit.

RÉGION DE GENDARMERIE PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR, GROUPEMENT  
DU VAUCLUSE,  
COMPAGNIE DE CARPENTRAS

### POUR VOTRE SÉCURITÉ, PENSEZ À L'OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES » ET « VOISINS VIGILANTS »

Afin de lutter contre les cambriolages, les vols et les intrusions dans les domiciles, les services de police municipale et de gendarmerie pernois assurent tout au long de l'année une surveillance des habitations laissées vacantes avec l'opération « Tranquillité vacances ». Les résidents qui souhaitent que leur habitation soit surveillée en leur absence, peuvent le signaler aux forces de l'ordre, en se présentant sur place ou en adressant un courrier. L'objectif est de combattre un mal récurrent dont souffre le Vaucluse, les cambriolages. Vous vous préparez à partir, prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens. Protégez les accès en verrouillant portes et fenêtres, en changeant vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, en évitant de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres. Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, répertoriez vos objets de valeur, et notez les numéros de série, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédit... Mettez en lieu sûr vos bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art, laissez une

apparence habituelle à votre appartement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier. Dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, les forces de l'ordre assureront des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce, durant votre absence.

**Si vous ne partez pas en vacances, vous pouvez protéger vos voisins !**

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la police ou la gendarmerie en composant sur votre téléphone le 17 de police-secours (appel gratuit) ou la police municipale au 04 90 66 55 51. Vous pouvez également devenir l'un des maillons d'une grande chaîne de solidarité de l'opération « Voisins vigilants ». Pour plus d'information, contactez la brigade de gendarmerie de Pernes au 04 90 66 44 44.





# ACAP est là !



## le mot de la présidente

**Avec les beaux jours, les festivités arrivent et l'ACAP s'active avec ses animations de printemps : Fête des fleurs, Fête des Mères et Fête des Pères.**

**Toute l'équipe se mobilise également pour la 12<sup>ème</sup> édition de la Fête du Melon. Rappelons-le, cette manifestation a pour objectif de promouvoir la production de melon de Pernes-les-Fontaines, en tant que production de qualité. Nous souhaitons donc permettre aux très nombreux estivants et résidents comtadins de découvrir, gratuitement et dans une entière convivialité, le meilleur d'un produit authentique du Comtat Venaissin.**

**Nous vous attendons donc très nombreux ce 14 juillet, à l'ombre des platanes sur le quai de Verdun.**

**Belles vacances à tous !**

*Karine Candale*

## FÊTE DES PÈRES « DESSINE TON PAPA »

*Un grand concours de dessin est organisé à l'occasion de la Fête des Pères. Du 6 au 17 juin les enfants pourront dessiner leur papa et participer au tirage au sort qui donnera lieu à de nombreux lots: coffrets de vins et champagne, et repas pour deux personnes...*

## ORÉSIA

Les trois associations des commerçants et artisans de Monteux, Althen-des-Paluds et Pernes sont regroupées au sein des Sorgues du Comtat sous la Fédération Intercommunale appelée Orésia, qui œuvre, tout au long de l'année, au développement du territoire, grâce à la mise en place de nombreuses animations.

Dernièrement, le bureau d'Orésia a été renouvelé: Philippe Huguel a été nommé à la présidence, Sylvie Tejero – Karine Candale (présidente de l'Association des Commerçants et Artisans Pernois) et Annie Corda sont vice-présidentes, Nicole Thimonier (la Pernoise) est trésorière et Jean-Luc Sebbagh est son adjoint, tandis qu'Alice Blaise, Martine Vaquer et Dany Tuchowski (le Pernois) sont respectivement secrétaires et adjoints.



## FÊTE DES MÈRES 2011

Les gagnants de la tombola « Fête des Mères », organisée par l'Association des Commerçants et Artisans Pernois sont connus. Chaque gagnant a reçu un bon d'achat de 50 €, à dépenser dans l'un des nombreux commerces participants à l'opération.

Voici la liste des gagnants : Gilbert Rage, Pierrette Lancieux, André Sanz, Georges Peyre, Martine Helmer, Jose Garcia, Anne Tholose, Sanchez Lucie, Marie Dany, Sophie Pibarot, Géraldine Fabre, Fabienne Doche, M. Paris, Marilynne Gallet, Marielle Haud, Camille Arnoux, Véronique Guyot, Paulette Pantagene, Madeleine Cartier, Gisèle Pages, Maxime Julien, Jacky Thiabaud, Noëlie Derme, Martine Bourgeois, Huguette Peyre, Katharina Effenberger, Marie Blasco, René Sarlin, Jeannine Tranchat, Marcel Frossard, M. Vaillant, Denis Ruiz, Andree Waxin, Catherine Nicolos, Patricia Stawnikowicz, Nadine Milhet, Hubert Pin, Claude Altier, Muriel Denisart, Maryvonne Cruypenonck.







# ACAP est là !

## bienvenue

### L'HÔTEL RESTAURANT **1** « LA MARGELLE » CHANGE DE DÉCOR ET DE GÉRANT

Après de longues semaines de travaux, l'hôtel restaurant a rouvert ses portes dans un décor et un confort digne de sa position idyllique, au cœur du centre ancien, à deux pas des monuments pernois. Après une escale aux restaurants « Fleur de Thym » et « Comptoir du Sud », Stéphanie et Guillaume Bertoux récidivent au restaurant « La Margelle » avec une cuisine de terroir élaborée uniquement à base de produits frais, qui changent au gré des saisons ; seul le foie gras de canard cuit au torchon avec sa gelée au Muscat de Beaumes-de-Venise et le nougat glacé aux épices avec son miel citronné et sa tuile seront servies toute l'année, ce sont les spécialités de la maison !

Le restaurant est ouvert du mardi soir au dimanche midi, l'accueil de groupe est possible, aussi n'hésitez pas à contacter Stéphanie ou Guillaume Bertoux pour toute demande.

L'hôtel « La Margelle » a ouvert ses portes pendant la 2<sup>e</sup> quinzaine de mai. Ce sont donc six chambres et une suite, entièrement restaurés en conservant le charme de l'ancien et revisités avec une décoration contemporaine qui vous sont proposés.

Dès juin, des glaces artisanales seront servies sur la terrasse ombragée rythmée par le cliquetis de la fontaine, vous pourrez les déguster en toute occasion, comme par exemple, lors de la Fête de la Musique. Dès le mois de septembre des soirées à thème vous seront proposées en partenariat avec les viticulteurs de la région, des soirées truffes et piano sont, également, en gestation. Le programme sera affiché au restaurant, n'hésitez pas à le consulter et dans tous les cas, n'oubliez pas de réserver !

**Contact : Stéphanie et Guillaume Bertoux - Hotel Restaurant la Margelle – 56, place Louis Giraud - 84210 Pernes les Fontaines – Tél. : 04 90 40 18 54.**



### **SYLVIE CALVET,** **2** **SOPHROLOGUE** **RELAXOLOGUE**

La sophrologie est une méthode essentiellement pratique. En séance de groupe ou entretien individuel, la sophrologue Sylvie Calvet propose une approche de la relaxation, une meilleure utilisation de la respiration, un travail sur le schéma corporel, des techniques d'activation mentale (visualisation et pensée positive). En associant relaxation, respiration, exercices corporels et visualisations positives ; Sylvie vous apprend comment retrouver l'équilibre en maîtrisant le stress et les émotions. C'est pourquoi nous devons mettre notre esprit « en vacances » régulièrement et améliorer nos capacités d'adaptation au stress. Le calme physique et mental que procure une



séance de relaxation est un moyen simple de vous retrouver, reprendre des forces, de l'énergie, du recul.

**Contact : Sylvie Calvet, sophrologue-relaxologue diplômée de la FFDS, 525 chemin de l'Aurofou, La Valette 1, 84210 Pernes-les-Fontaines, sur rendez-vous au 04 90 61 55 41.**



### **COURS D'ANGLAIS** **3**

Bilingue français-anglais, ayant travaillé à la Communauté Européenne et dans des sociétés internationales anglosaxones pendant 25 ans, Josiane Monard propose des cours d'anglais.

Les particularités de sa prestation sont : une méthode vivante, des conversations pour débutants à avancés, déplacement possible et tarif raisonnable. « Do you want to speak English ? »

**Contact : Josiane Monard – Tél. : 06 82 65 39 64**



### **VOTRE IMMOBILIER** **4** **EN PROVENCE :** **UN CONCEPT,** **UNE ÉQUIPE**

Après plusieurs années passées dans une agence immobilière carpentrasienne, Carole Branex et Nathalie Joly ont décidé de créer leur propre agence. Derrière chaque mur, chaque pierre de votre maison se cache une histoire chargée d'amour et de souvenirs. C'est pour cela que Carole et Nathalie aiment leur métier, pour partager avec vous des instants, des émotions, des décisions... Alors n'hésitez pas et contactez Votre Immobilier en Provence, qui vous propose toute transaction, location saisonnière et l'événementiel.

Ouverture de l'agence : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, permanence le samedi de 9 h 30 à 12 h.

**CONTACT : Votre Immobilier en Provence – 202 avenue Jean Jaurès -84210 Pernes les Fontaines – Site : [www.votre-immobilier-provence.com](http://www.votre-immobilier-provence.com) - Tél. : 04 86 71 50 32 – Fax : 04 90 61 07 26.**



### **ERRATUM**

Une erreur malencontreuse s'est glissée dans le journal 64 page 35, concernant la présentation d'Aux saveurs d'ici et d'ailleurs. L'adresse messagerie était erronée, il faut lire : [auxsaveursdicietailleurs@orange.fr](mailto:auxsaveursdicietailleurs@orange.fr)



# ACAP est là !

## bienvenue

### PHARMACIE CONSTANT – LAURENT-BRÈS 5

La pharmacie de la porte Villeneuve a changé d'adresse et s'est agrandie. Françoise Constant et Marjolaine Laurent-Brès vous accueillent dorénavant au 400 de l'avenue des Castanes. Un grand choix de produits vous y est proposé et un parking adjacent vous facilitera vos achats.

**Contact : Pharmacie Constant – 400 avenue des Castanes – 84210 Pernes-les-Fontaines – Tél. : 04 90 613248.**



### CHANGEMENT D'ADRESSE POUR AUTREMENT FLEURS ET DÉCORATION 6

Un petit jardin est né autour de la fontaine à la porte Villeneuve depuis que Valérie et Olivier Dorce ont emménagé à la mi-avril, passant ainsi du 174 au 41 de l'avenue Jean Jaurès.

Si les services proposés, les produits présentés et la qualité sont semblables, la surface pour vous accueillir a plus que doublé. Bouquets, compositions, services interflora, livraison à domicile, Autrement Fleurs et Décoration est, et reste, à votre service depuis 1994 pour fleurir tous les événements de votre vie familiale et professionnelle. Ouverture du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30, le samedi non stop de 9 h à 19 h 30 et les dimanches et jours de fête de 9 h à 12 h 30.

**Contact : Autrement, Fleurs et Décoration – 41 avenue Jean Jaurès, 84210 Pernes-les-Fontaines – Site : [www.fleurs-et-decoration.com](http://www.fleurs-et-decoration.com) - Tél. : 04 90 6130 64.**



### LE TABAC PRESSE DE LA PLACE DU PORTAIL NEUF CHANGE DE PROPRIÉTAIRE 7

Depuis mi-avril, le tabac presse Vivarès de la place du Portail Neuf a été repris par Frédéric Thiébault, 32 ans, ancien responsable chez Centrapro, et sa maman, Christine, ex-cadre commerciale. Outre la presse, le tabac, la bimbeloterie, parfumerie, cartes postales et boissons à emporter, vous trouverez au Tabac Presse du Portail Neuf, de la petite papeterie, carterie, souvenirs et un vaste rayon confiserie. Pour plus de confort et de facilité, le magasin sera ouvert du lundi au samedi de 6 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30 et le dimanche de 6 h à 12 h 30.

**CONTACT : Tabac Presse – Place du Portail Neuf – 84210 Pernes-les-Fontaines – Tél. : 04 90 66 4119.**



### SAVÛNESS 8

SavÛness est spécialisée dans la vente de produits au lait d'ânesse. Le lait d'ânesse a longtemps été utilisé pour ses vertus hydratantes et régénératrices des tissus par de grands personnages de l'histoire tels que Cléopâtre ou Nefertiti.

C'est un lait riche en vitamines (A, B1, B2, B6, C, E...), en oligo-éléments et minéraux (fer, zinc, sodium, potassium, calcium, phosphore,...) ainsi qu'en protéines, phospholipides, céramides et glucides. Actuellement SavÛness dispose de plusieurs gammes, à savoir :

- Une gamme bio avec des savons (de 100 g) composés d'huiles végétales biologiques saponifiées et de lait d'ânesse (frais) enrichi à hauteur de 7 % minimum. Cette gamme comprend 12 variétés de savons, un savon à raser ainsi que des sels de bains (250 ml).
- Une gamme naturelle, qui est plus axée sur les cosmétiques au lait d'ânesse, tels que : lait corporel, shampoing cheveux et corps, crème de jour, crème pour les mains, mais aussi un savon qui contient 20 % de lait d'ânesse.

SavÛness est essentiellement présent sur quelques marchés, mais vous pouvez faire livrer vos commandes d'un montant minimum de 20 € à votre domicile, et cela dans un rayon de 30 km. Les commandes peuvent également être envoyées avec frais de port. Ces derniers seront gratuits à partir de 60 € d'achats.

**Contact : SavÛness - 296 route d'Althen - 84210 Pernes-les-Fontaines – Site internet : [savoness.vpweb.fr](http://savoness.vpweb.fr) - Tél. : 06 25 77 00 22 / 04 90 30 27 03.**

### CHANGEMENT DE DIRECTION À L'INTERMARCHÉ 9

Une nouvelle directrice succède à ses parents à l'Intermarché de Pernes, elle s'appelle Audrey Nitard et travaille dans cette entreprise depuis déjà 8 ans avant d'en reprendre, aujourd'hui, les rênes.

La jeune femme, célibataire de 34 ans, entend bien devenir une adhérente active de l'Association des Commerçants et Artisans Pernois.

Bonne retraite aux parents !

**Contact : Intermarché - SA Soleyade - 680 route Buissonne, Lieu-dit Préville - 84210 Pernes-les-Fontaines - Tél. : 04 90 61 35 00 - Fax : 04 90 66 42 55**





# ACAP est là !

## bienvenue

### INITIATION AU TRAVAIL DU BOIS PAR PAUL GIRAUD

10

Avant d'entamer une initiation ou une formation de menuiserie ou de restauration des meubles anciens, il est bon de connaître les rudiments du travail du bois enseignés par un professionnel. C'est pourquoi Paul Giraud, menuisier et ébéniste, anime des stages, en son atelier, d'initiation au travail du bois, que vous soyez débutant ou avancé.

Ce stage de 35 h sur 5 jours se déroule en trois temps: Paul Giraud présente, tout d'abord, la filière bois, de l'arbre sur pied à la charpente, aux parquets, aux menuiseries et meubles finis, la croissance de l'arbre et constitution du bois, l'abattage, sciage, séchage, stockage, utilisation selon les essences jusqu'à l'identification des bois disponibles à l'atelier (distinction entre les résineux et les feuillus).

Puis ce menuisier-ébéniste vous montre son atelier et l'outillage traditionnel à main, l'outillage électroportatif, ainsi que les machines fixes et les différents outils de coupe.

L'objectif de la semaine d'initiation est la dernière phase du stage et consiste en la réalisation d'une porte décorative réalisée dans deux essences de bois: poirier et tilleul, montée par différents types d'assemblages.

**Contact : Paul Giraud - 118 allée du Ventoux - ZA La prato 3 - 84210 Pernes-les-Fontaines. Messagerie: paulgiraud@yandex.ru ou tél. : 04 90 63 04 89 / 06 47 84 60 28.**

11



10



11

### LA GOUTTIÈRE VERTE CRÉATEUR D'OBJETS DE DESIGN SUR LE THÈME DE L'EAU ET DU VÉGÉTAL

12

La Gouttière Verte conçoit des structures décoratives d'intérieur autour du thème de l'eau et du végétal, de véritables petites oasis qui vous laisseront perdre vos pensées, bercé par le doux frémissement de l'eau et les senteurs suaves du végétal...

Sur le thème du végétal, offrez-vous les mini-fontaines végétales, fontaines végétales, cascades végétales et tableaux végétaux. Les structures sur le thème du végétal, sont conçues comme supports d'accueil pour plantes et/ou espèces aquatiques selon les modèles.

Elles permettent de façon simple et originale, de créer une ambiance végétale et d'apporter chez soi émerveillement et bien-être, par la reproduction d'un écosystème très naturel et personnel.

Sur le thème de l'eau, à vous les mini-fontaines, fontaines et murs d'eau. Les structures sur le thème de l'eau, sont conçues pour apporter un espace d'eau design dans votre intérieur. Véritable source de relaxation, toutes ces structures vous apporteront calme, sérénité et éveilleront vos sens.

L'ensemble du matériel électrique proposé avec les structures, fonctionne sur un courant de 220V 50Hz (réseau standard français). Une seule prise électrique suffit pour leur fonctionnement (faible consommation électrique).

**Contact : Cédric Simon - 75 rue Raspail - La Gouttière Verte - 84210 Pernes-les-Fontaines - site internet: [www.fontainesvegetales.com](http://www.fontainesvegetales.com) - messagerie: [lagouttiereverte@hotmail.fr](mailto:lagouttiereverte@hotmail.fr) - tél. : 06 50 79 25 11.**



12



14



13

### COM' A L'INSTITUT

Fille de commerçant en parfumerie à Lille, Anne-Sophie Dujardin, diplômée d'esthétique, a pratiqué pendant plusieurs années dans l'institut familial, avant de rejoindre son compagnon, Sébastien Cunty, à Pernes.

Aujourd'hui, avec son diplôme et après diverses formations complémentaires, Anne-Sophie vous propose son savoir-faire à votre domicile: soins du visage, soins du corps, soins des ongles, épilations, maquillage adultes et enfants, prothèse ongulaire, maquillage permanent...

Telle une magicienne, An'So sortira de ses sacs, tous les accessoires nécessaires pour que vous vous sentiez chez vous, Com' à l'institut.

**Contact : "Com' à l'institut" - An'so - esthéticienne diplômée - soins personnalisés a domicile - RV par tél. au: 06 23 88 54 02.**

11

### UNE MÉDAILLE D'ARGENT POUR LA CUVÉE ARMONIA BLANC 2010 DU DOMAINE DE LA CAMARETTE

14

Belle récompense pour toute la famille Gontier que cette médaille d'argent acquise lors du dernier concours de l'Appellation d'Origine des Côtes du Ventoux 2010. La Cuvée "Armonia" a su séduire un jury exigeant à la hauteur des ambitions de cette appellation qui ne cesse de progresser. Le grenache blanc, la roussane, le viognier et la clairette sont les cépages qui composent la cuvée Armonia blanc 2010. Les sols profonds et fertiles, de type argilo-calcaire, apportent la typicité chère au domaine. Ce vin blanc frais, fruité et rond possède en bouche des notes de pêche et d'abricot avec une finale légère et agréable. Il se dégustera en apéritif, avec des fruits de mer, des poissons grillés et autres fromages de chèvre... avec modération toujours. Toutes nos félicitations !

**Contact : Domaine de la Camarette - 439 Chemin des Brunettes - 84210 Pernes - Tel : 04 90 61 60 78 - site : [www.domaine-camarette.com](http://www.domaine-camarette.com)**

### LES SAVEURS DE B.

13

Depuis début mai, un nouvel espace traiteur et restauration à emporter ou à déguster sur place a ouvert à Pernes. Luc et Bérengère Dauberte, le frère et la sœur, vous proposent une nourriture saine et équilibrée, avec des plats à base de boubour par exemple, mais aussi des salades, des plats cuisinés qui changent tous les jours, une nouvelle recette de lasagne tous les samedis... Les saveurs de B. ce sont aussi des desserts, des glaces et des boissons bien sûr.

N'hésitez pas à venir découvrir ce nouvel espace gourmet à Pernes. Vous pouvez retrouver les saveurs de B. sur facebook en tapant les saveurs de B.

**Ouvert tous les jours de 11h à 14h et de 17h à 20h30. 25, avenue Perle du Comtat. Tél. : 06 50 54 99 57 - [les.saveurs.de.b@gmail.com](mailto:les.saveurs.de.b@gmail.com)**



## PARLONS VRAI !

La déception des élus de l'opposition nécessite quelques compléments d'informations. Le budget 2011 n'est pas un budget frileux, ni timoré, mais un **budget responsable**, un budget de rigueur imposé par les situations financières des communes qui aujourd'hui sont confrontées à des recettes qui stagnent et à des dépenses qui, si les élus ne sont pas vigilants, peuvent s'envoler.

**Les décisions d'investissement inscrites dans le budget prévisionnel se réalisent toujours**, mais elles ne peuvent systématiquement se faire dans l'année; en effet, il y a les délais d'étude, les délais de financement, les délais de marché et enfin les délais d'exécution. Plusieurs mois, voire un an ou deux, peuvent s'écouler entre la décision sur le budget et la réalisation. Lorsque la réalisation ne se fait pas sur l'année, le financement est toujours conservé et reporté sur l'année suivante. C'est ce que l'on appelle en comptabilité publique «les restes à réaliser». Le budget 2011 prévoit un emprunt et il est vrai que celui-ci ne sera fait que si le besoin est avéré, c'est-à-dire en fonction des réalisations qui se feront sur 2011. Je pense qu'il est, en effet, responsable de n'emprunter que s'il y a un besoin.

Au sujet de **l'augmentation des tarifs piscine, il faut être clair et transparent et présenter les chiffres dans leur intégralité**. Certes on peut écrire que les tarifs ont augmenté de 25 % pour les enfants et les adolescents, mais il faut rajouter que les tarifs sont passés de 1,60 € à 2 €, soit 0,40 € de plus et par la carte de 10 entrées, les tarifs sont passés de 1,20 € à 1,50 €, soit une augmentation de 0,30 €. Il est évident que ces derniers chiffres sont moins spectaculaires que d'annoncer 25 %. De plus, ces tarifs n'avaient pas augmenté depuis 2002, soit depuis 9 ans et ils sont aujourd'hui à la hauteur des piscines environnantes.

De même pour les pénalités pour manque de logements sociaux, il est plus spectaculaire d'annoncer un million sur 10 ans plutôt qu'une moyenne annuelle sur les 10 ans de 98 572,66 €.

Pour la facture énergétique, certes elle augmente et tous les budgets sont victimes des décisions nationales, voire internationales, sur les prix du pétrole, du gaz et de l'électricité. La commune, là aussi, comme tous dans ce pays, fait des efforts sur l'économie en installant des régulateurs thermiques, des programmeurs afin d'organiser les périodes de chauffe, mais aussi en s'intéressant bien sûr aux énergies nouvelles avec, par exemple, l'installation d'une pompe à chaleur au nouvel Office de Tourisme et en installant des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la nouvelle salle du complexe sportif Paul de Vivie. Mais là aussi tout ne peut être fait d'un seul coup et il existe des contraintes, ne serait-ce que les périmètres de protection des monuments historiques (et nous en avons une vingtaine à Pernes !).

Je terminerai ce « Parlons vrai ! » en précisant que dans les chiffres que chacun annonce il faut être honnête et que, si cela était nécessaire, les promesses que la municipalité fait sont toujours tenues et que tout ce que nous annonçons est réalisé, n'en déplaise à nos amis de l'opposition !

Pierre Gabert



## LE 5 JUILLET 2011 : PASSAGE À LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

### QUAND ?

Dans les Bouches-du-Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Vaucluse, c'est le 5 juillet 2011. La plupart des émetteurs TNT sont déjà allumés. Ils couvrent une grande partie de ma région. Dans la nuit du 4 au 5 juillet, tous les émetteurs (analogiques et numériques) seront éteints. La réception de la télévision par l'antenne râteau sera temporairement interrompue.

### À PARTIR DU 5 JUILLET :

- les émetteurs analogiques seront définitivement éteints.
- seuls les émetteurs numériques seront progressivement allumés.
- de nouveaux émetteurs s'allumeront pour compléter et améliorer la couverture TNT de ma région. Je pourrai procéder à la mise en service de mon équipement TNT à ce moment là si je dépends de l'un de ces émetteurs.

### À QUOI ÇA SERT ?

L'arrêt de la diffusion analogique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes (notamment des chaînes en haute définition) et de nouveaux services (Internet haut débit sur tout le territoire).

### SUIS-JE CONCERNÉ(E) ?

- Oui, si je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure sur un de mes postes.
- Non, si je reçois la télé par ADSL, le câble ou le satellite\* et si aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau.

### QUE DOIS-JE FAIRE ?

- Je reçois les 5 chaînes analogiques ou moins : avant le passage, je vois défiler un bandeau d'information. J'équipe alors chacun de mes postes reliés à l'antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.; après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes.
- Tous mes postes doivent être adaptés à la réception numérique, sinon ils ne recevront plus la télévision.
- Je reçois déjà la TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure : je suis déjà équipé(e) mais, après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous les postes

reliés à mon antenne râteau.

• J'habite un immeuble : Je vérifie auprès de mon syndic que l'installation de mon immeuble pourra recevoir les nouveaux canaux des chaînes de la TNT après le passage. Si mon immeuble ou mon lotissement est raccordé au câble, les chaînes gratuites de la TNT peuvent être accessibles avec un adaptateur TNT ou une télé TNT intégrée. Je vérifie auprès de mon syndic ou de mon opérateur.

• Faire attention au démarchage à domicile

• Début juin, je recevrai dans ma boîte aux lettres un guide complet à lire et à conserver précieusement.

### COMMENT M'ÉQUIPER ?

• Je vérifie au préalable si j'habite une zone couverte ou non par la TNT : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

• avec une antenne râteau (ou intérieure) : Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec : un adaptateur TNT externe branché sur la prise Péritel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée. Je peux recevoir plus de chaînes avec un abonnement pour les chaînes Canal, TV Numéric et TNTop

• avec une parabole : Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :  
- une parabole orientée vers le satellite Astra + un adaptateur  
- une parabole orientée vers le satellite AB3 + un adaptateur . Je peux recevoir plus de chaînes avec un abonnement à Canal Sat, Bis ou Orange

• avec une box adsl, le câble ou la fibre optique : Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec un abonnement à Numéricable, Darty Box, Bbox, SFR, Orange, Alice ou Free.

### EXISTE-T-IL DES AIDES ?

Des aides ont été mises en place pour passer à la télé tout numérique, attribuées sous certaines conditions :

- des aides financières pour l'achat, l'adaptation ou l'installation d'une réception numérique dans ma résidence principale.
- une assistance technique pour la mise en service de mon poste principal et/ou la recherche et la mémorisation des chaînes. Cette aide gratuite à domicile est réservée aux foyers dont les membres ont 70 ans ou plus et/ou souffrant d'un handicap > 80 %.

Pour plus d'informations sur ces aides, contacter [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou par tél. au 0970 818 818 ou télécharger le formulaire sur le site internet : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)



## LE JOUR DE LA NUIT, 3<sup>e</sup> ÉDITION LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2011

Ouvert à tous, le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé ainsi qu'une prise de conscience du problème de pollution lumineuse. Pour cela, l'événement repose sur l'organisation de manifestations et animations par une multitude de structures, associations et collectivités locales dans les territoires. Grâce à ces activités diverses organisées partout en France, l'événement permet la découverte ludique de la faune et de la flore et l'observation des étoiles avec des astronomes avertis.

Cette troisième édition du Jour de la Nuit se déroulera le samedi 1er octobre prochain. Toutes les animations nationales sur le site [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr).

## LE COMITÉ DES FEUX DE FORÊT



Il est un bon moyen de se remettre en mémoire les rôles des «CCFF», tels le balisage, l'analyse de l'évolution du feu, le choix des accès pour les GIFF (Groupe d'Intervention Feux de Forêt) et CCGC (Camion Citerne de Grande Capacité) sur un feu de forêt, aussi bien que de connaître parfaitement le terrain et de pouvoir guider les pompiers sur les communes grâce à la cartographie, légende I.G.N...

Le CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt) de Pernes est ouvert à toute nouvelle adhésion : elle nécessite du temps dans la période 1<sup>er</sup> juin à fin septembre, l'envie de faire respecter et protéger la nature, de la diplomatie pour faire connaître les arrêtés préfectoraux ou communaux et le souci d'être humble devant le feu, de participer à la protection des biens et des personnes ceci sous la direction du responsable du PC.

Ce ne sont pas des pompiers, ils ne sont pas assermentés, ils surveillent, patrouillent et font de la prévention. Vous pouvez les rejoindre en appelant au 04 90 61 31 51.



### SUCCEES POUR « MONSIEUR CHASSE » ET « PEUPLES SOLIDAIRES »



Avec l'arrivée du printemps, une soirée « théâtrale et solidaire » s'est déroulée aux Augustins avec le TRAC de Beaumes-de-Venise, qui a interprété « Monsieur Chasse », au profit de l'Association Peuples Solidaires et des actions qu'elle conduit au Burkina Faso. Le public est venu nombreux. Le bénéfice de cette soirée (plus de 1000 €) sera consacré à la construction d'un 2<sup>e</sup> logement pour un 2<sup>e</sup> infirmier au Centre Sanitaire et Social du village de Perkouan. L'association Peuples Solidaires existe depuis 1994; outre les projets d'initiative locale qu'elle appuie sur le terrain, l'association fait partie d'un collectif d'Associations de Solidarité

Internationale en Vaucluse. Elle est également membre de la Fédération Peuples Solidaires, dont elle relaie les campagnes de soutien à celles et ceux qui, dans les pays du Sud, luttent pour le respect de la dignité au travail, et pour faire évoluer les règles du commerce international vers plus de justice pour les pays pauvres. Vous souhaitez rejoindre cette association? Avec seulement 30 € vous bénéficierez d'une adhésion et avec 15 € d'une adhésion de soutien.

Pour plus de renseignements, contactez Brigitte Reynaud par messagerie [psa-avignon@wanadoo.fr](mailto:psa-avignon@wanadoo.fr) ou tél. 06 78 04 80 62.

### LES MÉTIERS D'ART AU DEVANT DE LA SCÈNE



Du 1<sup>er</sup> au 3 avril, les Journées nationales des Métiers d'Art ont donné quantité d'occasions de mieux connaître les hommes et les femmes de passion aux savoir-faire exceptionnels. Ateliers et centres de formation étaient ouverts; expositions et démonstrations étaient organisées autour de cet environnement culturel et économique. Pernes, comme de nombreuses villes en France, proposait un programme particulier où les artisans d'art ont accueilli les visiteurs, le temps d'un week-end (notre photo: Sylvie Quatrefage, joaillière). Toutes ces visites gratuites ont permis aux artisans d'art de recevoir le public et d'expliquer leur métier.



### OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale de Pernes-les-Fontaines a rouvert ses portes depuis quelques jours. Réservée aux scolaires jusqu'au 20 juin prochain, elle est toutefois ouverte au grand public tous les jours de 12 h à 14 h et à partir de 17 h jusqu'à 18 h 45. Le mercredi, samedi et dimanche de 11 h à 18 h 45. Les tarifs n'avaient pas subi d'augmentation depuis 2002, ceci ont été actualisés lors de la dernière séance du Conseil Municipal et ont été fixés à 3 € l'entrée (2 € de 4 à 14 ans) et à 25 € la carte de 10 entrées (15 € de 4 à 14 ans). Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Renseignements au 04 90 66 57 04.

### L'AQUARELLE EN FÊTE À PERNES ! 3<sup>e</sup> SALON ET CONCOURS D'AQUARELLE

La 3<sup>e</sup> édition du Salon d'Aquarelle de Pernes-les-Fontaines s'est déroulée du 1<sup>er</sup> avril au 14 avril dans l'écrin de la Chapelle des Pénitents Blancs. Onze artistes aquarellistes ont participé au Concours 2011 en proposant chacun, parmi leur exposition, trois de leurs oeuvres au jury et au public de Pernes les Fontaines. Ce Jury était composé de huit membres, professeurs d'aquarelle, artistes peintres, représentants de la municipalité de Pernes et d'Office de Tourisme du Vaucluse. Le 1<sup>er</sup> Prix du Jury a été attribué à Michel Malengreau avec un total de 59 points pour sa sélection et son oeuvre intitulée: «Brantes». Les nombreux visiteurs ont largement apprécié la diversité, l'originalité et la grande qualité des 32 oeuvres présentées au Concours; 521 votes ont été comptabilisés au niveau du public. Le 1<sup>er</sup> Prix du Public a été attribué à Michel Malengreau avec un total de 129 points pour sa sélection et son oeuvre intitulée: «Vieux mas au tilleul».

Félicitations à l'ensemble des participants du Salon d'Aquarelle, les onze candidats au Concours, et les deux invités d'honneur de cette année: Monique Fayolle et Jacques Williet. Les membres de l'association et son président, Eric Oster, remercient tout particulièrement la Mairie de Pernes-les-Fontaines, et ses partenaires: A.E.D., Colori, Deco Cadre, Gerstaecker, La Palette D'art, Mr Bricolage qui les ont soutenus et accompagnés dans cette édition 2011. Rendez-vous en mai 2012 pour la 4<sup>e</sup> Edition du Salon et Concours d'Aquarelle de Pernes Retrouvez les photos des oeuvres gagnantes sur le site «Les Arts Ô Soleil» à la page «Agenda» au mois d'Avril et au «Salon d'Aquarelle» soit: <http://www.les-arts-o-soleil.com/agenda/>

### SALON DE L'AQUARELLE ET DU PASTEL PAR LES ARTISTES ET AMATEURS PERNOIS

Fin avril, c'est l'Association des Artistes et Amateurs Pernois qui a investi la Chapelle des Pénitents blancs pour organiser son salon d'aquarelle et du pastel. Ils étaient près d'une trentaine de peintres à présenter leurs oeuvres face à un public ravi et conquis de cette richesse artistique pernoise.

**Bravo à l'association, qui par ailleurs, anime la Maison des Artistes à la Porte Saint Gilles, durant toute l'année.**



## UNE NUIT DES MUSÉES EN MUSIQUE ET EN POÉSIE!



Pour la 2<sup>e</sup> année, le service culturel a mis en place de nombreuses animations gratuites pour la Nuit des Musées. La Confrérie des Lanterniers proposait une découverte des musées, ouverts de 20h à 22h30, au rythme des Tambourinaires du Comtat. Une cinquantaine de personnes ont suivi



le Grand Maître des Lanterniers, Jean-Marie Aurard, jusqu'à la Maison du Costume où les bénévoles du Conservatoire du Costume Comtadin habillées en Comtadines s'attelaient à leur travaux d'aiguille. Après une visite au magasin Drapier, le groupe s'est dirigé vers le Jardin Clos de Verdun pour écouter les lectures croisées des bénévoles de la Bibliothèque municipale et de la Société de Lecture.

Sous la halle couverte, l'association «La Nesque Propre» leur a proposé une projection d'un clip vidéo intitulée «Harmonie Contrastée», en hommage au Mont Ventoux et à la nature, ainsi que des images sur Pernes-les-Fontaines : ses monuments, ses rues, ses fontaines... , filmées par Gérard Fréchet, tandis qu'à la Maison Fléchier les attendait le groupe folklorique l'Escolo dou Trelus. Après une visite au Musée Comtadin du Cycle, à la Maison de la Résistance et à l'Hôtel de Brancas, le verre de l'amitié avec un concert de Music Revolution a clôturé cette soirée très agréable sous les étoiles d'une nuit de printemps.



### LA CHOURMO DIS AFOUGA VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE 4 SEPTEMBRE POUR SES 30 ANS D'EXISTENCE ET TOUJOURS ACTIVE!

Mi-avril a eu lieu le dernier cours de Provençal de la saison, animé par la fidèle enseignante Rolande Falleri ; pas moins d'une quinzaine « d'escoulan » et « confirmés » étaient présents ; chacun d'eux a remercié chaleureusement leur professeur du travail fourni depuis plusieurs années.

Le bureau de la Chourmo dis Afouga tenait aussi à féliciter Rolande Falleri (notre photo ci-dessous) pour sa participation à la dictée provençale régionale de Bédarrides, qui s'est déroulée le samedi 12 mars et où elle a obtenu la 5<sup>e</sup> place sur 103 dans la catégorie des « confirmés ».



Cette année encore, la Chourmo dis Afouga montre son dynamisme en se produisant le 23 juin pour les feux de la Saint Jean aux Valayans ; le 25 juin au Luc-en-Provence, avec l'Escolo dou Trelus, pour une journée de rencontre des terroirs d'Oc ; le 3 juillet pour la fête de la lavande à Ferrassières ; le 15 août à Sault pour lavande en fête ; le 21 août à Maussane ; le 25 septembre à Villes-sur-Auzon pour la fête du raisin.

Quant au dimanche 4 septembre, les adhérents le consacrent à célébrer les 30 ans de l'association. La fête aura lieu dans les jardins de la mairie de Pernes, d'autres associations culturelles provençales seront présentes, une exposition de photos aura lieu ainsi que des saynettes, chants, danses et cours provençaux, grande exposition avec vente de livres en provençal, spectacles musicaux, intronisation. L'entrée sera gratuite, venez nombreux !

La reprise des cours est programmée fin octobre, pour plus de renseignements, contactez le : 04 90 66 56 07.

## UNE BELLE HARMONIE FOLKLORIQUE ENTRE L'Auvergne ET LA PROVENCE

Le 19<sup>e</sup> repas spectacle organisé par le groupe folklorique «l'Escolo dou Trelus» a été un véritable succès. Accueilli toute une dimanche, le groupe folklorique de Saint-Flour du Cantal se souviendra sûrement de son passage en Provence. Leurs hôtes les ont conduits à la découverte de Fontaine-de-Vaucluse et, à travers une visite guidée, de la ville de Pernes-les-Fontaines ; ils leur ont, aussi, préparé un repas convivial à la salle de rugby. Le repas spectacle du dimanche fut excellent, joyeux et entraînant avec les danses de la moisson, de la bugado, qui ont ravi l'assistance et



avec la danse volante et la sabotière qui ont époustoufflé les spectateurs autant que les membres du groupe pernois. Les danseurs ont fait preuve de beaucoup d'adresse et de dextérité, tandis que le chef, qui avait préparé le repas gastronomique, a été apprécié par les convives et applaudi.

La farandole finale a clôturé cet après-midi de pur bonheur, mais pour l'Escolo dou Trelus, la danse continue...

De nombreux événements se dérouleront tout l'été pour ce groupe folklorique qui porte haut et loin les couleurs de notre cité.

## LA VIE DU CLC

### LE MOT DE LA PRÉ- SIDENTE :

« Voici une nouvelle année qui s'achève en beauté avec les galas du mois de juin et avec un programme d'une trentaine d'activités. Notre premier souci a toujours été et sera d'offrir les activités les plus diversifiées avec des enseignants de qualité. Nous espérons que vous avez apprécié les activités proposées et nous vous attendons avec impatience l'année prochaine avec toujours plus d'animations.

Marie-Christine Bertrand.

**Rappel :** Le conseil d'administration du Centre de Loisirs et de Culture comprend 17 membres, dont 8 font partie du conseil municipal de Pernes. Sous la présidence de Marie-Christine Bertrand, le bureau est composé des vice-présidents Jean-Marie Aurard et Laurent Comtat, du trésorier Christian Azouaou, du trésorier adjoint, Jean-Pierre Bersot, de la secrétaire Françoise Scalabre et du secrétaire adjoint Gérard Aumas. Les autres membres sont : Pierre Gabert, Maire de Pernes, Didier Carle, Véronique Gennet, Nicole Neyron, Isabelle Desrut, Josiane Traniello, Annie Rey, adjoints et conseillers municipaux et de Lucienne Blanchard, François Sobzak et Monique Vachet.

### DES MANIFESTATIONS RÉUSSIES

- **Le Top des Tops des échecs :** Jean-Pierre Bersot, animateur de la section « échecs » du Centre de Loisirs et de Culture a organisé le dernier tournoi des jeunes, dit TOP (Tournoi officiel permanent) du département du Vaucluse, qui clôt l'année 2010-2011. Cette manifestation s'est déroulée au Centre Culturel des Augustins, où la participation de quarante enfants a été enregistrée. Les tournois étaient organisés par groupe de 6, les 2 premiers de chaque catégorie ont reçu une coupe. Le meilleur résultat de l'année a aussi été spécialement récompensé. Le club d'échecs de Pernes présentait 5 participants et Dylan Masson, jeune adhérent du Centre de Loisirs et de Culture a été primé dès sa première année en compétition. La saison recommencera en septembre avec un premier tournoi à Orange. Compte tenu du succès des Pernois, gageons que Jean-Pierre Bersot, qui anime bénévolement cette activité, verra ses effectifs augmenter.



- **Les stages de cirque : bravo aux artistes en herbe !** Le Centre de Loisirs et de Culture a organisé cette année, pendant les vacances scolaires, des stages de cirque pour les enfants nés après 2005. Hacène a animé ces séances au complexe sportif, tous les enfants ont suivi cette animation avec sérieux et leur brillante démonstration en fin de stage a suscité chez l'animateur et les parents une grande joie et belle fierté. Ces stages seront reconduits en 2011-2012.



- **L'exposition de l'atelier « peinture sur porcelaine »** avec la participation de l'atelier de « peinture sur tissu » a eu lieu à la Chapelle Notre-Dame des Grâces. Des objets de décoration finement peints ont pu être admirés pour le plus grand plaisir du public. Tous les styles et les couleurs étaient représentés et chacun d'eux aurait mérité d'être emporté chez soi. Félicitations aux mains de fée qui peignent cette terre blanche avec autant de talent.

### LES ACTIVITÉS DE LA PROCHAINE SAISON

Le Centre de Loisirs et de Culture va reconduire à partir du 5 septembre ses activités traditionnelles (Retrouvez toutes les informations sur le site de l'association : [www.clc-pernes.fr](http://www.clc-pernes.fr)) ; celles-ci sont regroupées en quatre grandes rubriques :

- **les activités culturelles :** cours d'anglais, d'italien, d'informatique, le théâtre et les échecs ;
- **les activités musicales :** ce domaine concerne le chant, le piano et la chorale ;
- **les activités physiques :** de nombreuses possibilités sont offertes : danse cabaret, danse classique, modern jazz, danse rythmique, mouvement dansé, éveil corporel, hip hop, fitness, yoga et tango ;
- **les activités artistiques :** apprenez ou perfectionnez-vous en aquarelle, dessin d'art, peinture, couture, peinture sur porcelaine, peinture sur tissu et poterie.

Toutes ces activités concernent, selon le cas, les enfants y compris les tout-petits, ou les adultes. De nouvelles activités vont être proposées prochainement : boutis, points comptés, espagnol... L'activité cirque sera proposée, en stage, pendant les vacances.

Le Centre de Loisirs et de Culture sera présent à la **journée des associations** au Complexe Sportif Paul de Vivie, le 3 septembre 2011, pour vous présenter toutes ces disciplines.

**Une journée « portes ouvertes »** sera organisée au Centre Culturel des Augustins, salle Daniel Sorano, le mercredi 7 septembre ; les animateurs seront présents, ils réceptionneront vos inscriptions, tandis que les membres du bureau répondront à toutes vos questions.

La carte d'adhérent au Centre de Loisirs et de Culture est obligatoire, pour la saison 2011/2012, son prix reste inchangé, à savoir :

- Adulte de l'intercommunalité : 15 €
- Adulte hors intercommunalité : 20 €
- Enfant de l'intercommunalité : 5 €
- Enfant hors intercommunalité : 7 €

## SIGNES PRODUCTION, UNE ASSOCIATION POUR L'AIDE À LA RÉALISATION DE PROJETS ARTISTIQUES

Créée en 2007, l'association pernoise était restée en sommeil pour mieux préparer son réveil ! En effet, après avoir organisé le tremplin « Rock'n'Pernes » pour les jeunes musiciens en décembre dernier, Signes Production lancera à la rentrée prochaine le one-man show « Bob Radix : un pasteur se met en boîte ! », spectacle comique ayant pour thème la vie privée d'un homme d'église.

Un choix de sujet qui illustre la volonté de Signes Production : « donner la parole à ceux qui ont des choses à dire et élargir certains horizons artistiques », explique sa présidente Joëlle Boissin, scénariste de formation. L'association souhaite, en effet, aider à la création et à la promotion de projets artistiques, culturels ou sportifs et ainsi permettre à ceux qui le souhaitent de pouvoir s'exprimer sur les sujets de sociétés qui les touchent. Les Pernois auront l'occasion de découvrir ce 1<sup>er</sup> spectacle dès le début d'année prochaine : une représentation est prévue le 14 janvier 2012 aux Augustins. Notez bien ce rendez-vous !

Contact Signes Production :  
06 13 63 35 93

## L'ASSOCIATION PO'ART PROPOSE POUR LA 3<sup>e</sup> ANNÉE SES ACTIVITÉS AUTOUR DE L'ART EN COLLABORATION AVEC LES ATELIERS SINOPLÉ

Outre le cycle de conférences « autour d'une œuvre picturale » s'étalant sur toute l'année scolaire, évoquant cette fois des peintres illustres tels que Manet, Constable, Hopper, Miro... Chantal Duquéroux-Rozwens animera, tous les jeudis de 18 h à 19 h 30, un cours d'Histoire de l'Art.

D'autre part, des « soirées poético-picturales » seront proposées régulièrement. Elles seront animées par Pierre Verdet. Le thème de la 1<sup>ère</sup>, programmée au 14 octobre sera « Antonin Artaud », la suivante, le 2 décembre, portera autour de « Blaise Cendrars ». Une programmation plus détaillée vous sera donnée à la prochaine rentrée scolaire.

Enfin, les fêres de pratique artistique, vont pouvoir pratiquer suivant le rythme scolaire :

- Les lundis de 17 h 15 à 20 h 15 : cours de peinture axé sur l'acquisition des techniques picturales de la peinture à l'huile et de l'acrylique.
- Les mardis de 17 h à 19 h ou les mardis de 19 h 15 à 21 h 15 : cours de dessin animé par Jean Olaru.

N'hésitez pas à contacter Po'Art pour tout renseignement complémentaire au : 06 64 70 00 47 / 04 90 40 01 71.

## STAGE D'ÉTÉ DU 4 AU 8 JUILLET 2011 PAR L'ATELIER PATRIMOINE « PATERNAE »

L'Atelier du Patrimoine « Paternae » propose un stage inédit destiné aux enfants, à partir de 7 ans, en partenariat avec l'école de cirque « Galipette » de Mormoiron du 4 au 8 juillet prochains !

Pour relier les deux arts, peinture et cirque, qu'enseignent ces associations amies, l'œuvre du peintre Chagall a été choisie comme thème fédérateur d'une initiation croisée aux disciplines de base du cirque (jonglerie, acrobatie, équilibre) et aux techniques fondamentales de la scénographie.



La conception d'un décor, outre le travail du dessin et de la création scénographique, offre une approche de la représentation dans l'espace sur supports de récupération, ainsi qu'une découverte de la fabrication naturelle des couleurs à partir des pigments.

La pratique du cirque permet, quant à elle, de prodiguer des valeurs éducatives fortes en relations humaines, tels la convivialité, le partage, mais aussi

le respect d'autrui. Elle incite l'enfant à développer des capacités psychomotrices, relationnelles et artistiques tout en s'épanouissant dans un contexte ludique. Les deux activités ainsi reliées ont pour finalité de produire un spectacle avec son décor peint par les enfants; la représentation sera donnée en fin de stage.

Renseignez-vous auprès de **Sylvie Oberseither** au **06 73 91 77 59** ou de l'École de cirque « Galipette » : **0490 61 89 92 / 06 32 37 05 96**.

Rappel : à côté de la Chapelle des Pénitents Blancs, l'Atelier Paternae propose des formations aux techniques de décoration, de dessin et de restauration du Patrimoine peint, à partir de mi-juin en début de soirée. Vous pouvez aussi, sur rendez-vous, venir visiter son petit musée vivant, reconstitution d'atelier de fresquiste avec des animations.



## LA RASBOULIERIE EN PIQUE NIQUE AU 1<sup>ER</sup> MAI

Comme chaque année, les habitants des quartiers Raspail, Reboul, Juiverie et amis sont partis en pique-nique pour la fête du travail. Depuis le parking de l'école Jean Moulin, les Rasboulis sont allés à pied, en vélo ou en calèche avec les chevaux de Jean-Claude Dany jusqu'à la chapelle Saint Roch. Comme toujours, le repas du pique-nique était copieux et chacun a pu goûter les spécialités des fins cuisiniers.

Le soleil était au rendez-vous et l'après-midi s'est déroulée paisiblement, avec en point de mire, le concours de boules. Les vainqueurs de cette belle journée sont Jacqueline, Henriette et Jeannot, qui sont très fiers de cette victoire...

Bravo à eux trois et aux Martino pour l'organisation de ces manifestations et la bonne ambiance qui jaillit de ce quartier !



## LES JEUNES BULGARES DE TROYAN DÉCOUVRENT PERNES

Quatre jeunes Bulgares du lycée d'Arts appliqués de Troyan, accompagnés de leur professeur, Ilian Iliév, sont venus au printemps passés 5 jours à Pernes, dans le cadre d'un échange avec des jeunes de l'espace jeunesse, lesquels étaient partis à Troyan, en août 2009, dans les familles bulgares. L'Espace Jeunesse, le Comité de Jumelage et la municipalité de Pernes leur avaient préparé un programme très chargé où visites, repas et soirée se sont succédés. Ils ont tout d'abord été accueillis par le Maire avec un apéritif convivial et quelques cadeaux réciproques. Ils ont ensuite visité Pernes, de long en large, mais aussi Avignon, et le Mont Ventoux. Une journée était consacrée à Pascale Balay, potière pernoise afin de se former à ses techniques de poterie.

Les jeunes pernois et leurs amis bulgares ont été ravis de se rencontrer et de se retrouver pour celles et ceux qui avaient fait le voyage à Troyan en 2009. Ce séjour pernois a permis de conforter les liens entre les deux villes en approfondissant la connaissance réciproque entre les deux pays. Le Comité de Jumelage souhaite renouveler ces échanges pour de nouvelles coopérations.

## LA BULGARIE AU FESTIVAL DES GLOBE-TROTTERS

Au printemps, le Comité de Jumelage Pernes-Troyan était invité au Festival des Globes-Trotters; une manifestation organisée par l'antenne d'Avignon de l'association « ABM » pour Voyageurs du bout du monde, qui draine, chaque année, plus de 2500 visiteurs. Au cours des 3 jours, le public est venu assister aux projections de films et diaporamas et rêver de voyages à travers les différents stands proposés par les exposants. L'accueil très chaleureux était assuré par les bénévoles d'ABM aidés des étudiants en licence professionnelle « Tourisme solidaire » de l'Université d'Avignon. Le Comité de Jumelage assurait le stand de la Bulgarie avec des clips, photos, dégustations de rakia et banitsa (gâteau salé au fromage) préparée par Penka. Les visiteurs étaient nombreux et la présence du comité pernois a permis de leur faire découvrir la Bulgarie et son potentiel en matière de tourisme : randonnées estivales et hivernales, patrimoine antique, naturel, religieux, architectural...

Les enfants pouvaient gagner un muskal (objet en bois qui se visse et qui renferme un extrait d'huile de rose) en écrivant leur nom en lettres cyrilliques. Cette participation du Comité Pernes-Troyan à ce Festival des Globe Trotters enregistre un bilan très positif avec de nombreuses adresses qui ont été recueillies et serviront à diffuser de l'information et à sensibiliser un public charmé par les bienfaits d'un éventuel séjour en Bulgarie; merci à l'association Provence-Bulgarie et à l'agence Visions du monde !

Cette année, à nouveau, le Comité de jumelage organisera sa « nuit des vacanciers », le jeudi 21 juillet 2011 à partir de 20 h, aux pieds des tours du pont Notre-Dame. Cette soirée conviviale très appréciée est ouverte aux Pernois et touristes qui se retrouvent autour d'un aioli géant dans le cadre idyllique du bord de la Nesque, où chacun reprend en chœur les chansons de la Chorale Gourmande, qui, outre l'animation, assure aussi le service.

Pernois, venez partager ce moment gourmand et sympathique et rencontrer les vacanciers qui viennent découvrir la Provence, le Comtat et Pernes !

## PARTEZ VERS UNE BULGARIE BUISSIONNIÈRE

Le Comité de Jumelage Pernes-Troyan en collaboration avec « Vision du monde », organise un voyage en Bulgarie du 6 au 14 août 2011. Le but est de faire découvrir la Bulgarie, et notamment la ville jumelle Troyan, à des petits groupes de 7 à 12 personnes.

Témoins d'une histoire riche, les habitants offrent un accueil chaleureux et sincère, qui rendra ce voyage, au cœur de la Bulgarie dans la chaîne des Balkans, inoubliable. Des merveilles de la vallée des Roses aux superbes villages blottis au pied des montagnes, ce lieu réservé est idéal pour les amoureux de nature et d'authenticité. La Bulgarie, avec notamment les visites du monastère de Troyan, des villes de Veliko Tarnovo et Plovdiv, vous offre de magnifiques randonnées découvertes, où nature et patrimoine recèlent de merveilles. Renseignements auprès de Danièle Malcuit au 06 11 16 54 96 - pernes/troyan@wanadoo.fr





### LES IVEY HANDBELL RINGERS, GROUPE DE SONNEURS DE CLOCHES A MAIN, SERONT LE 23 JUIN A 20h30 EN LA COLLEGIALE

Les « Ivey Handbell Ringers », groupe de Sonneurs de Cloches à main, seront le 23 juin à 20h30 en la collégiale Notre-Dame de Nazareth. Ces 11 lycéens, sous la direction de Rebecca Puster, en sont à leur 28ème tournée internationale. Ensemble, ils ont joué dans une trentaine de pays différents : Puerto Rico, Canada, Danemark, Suisse, Autriche, Australie, Union Soviétique, Allemagne, Est des Etats-Unis, Ecosse... Ils ont, également, participé à de nombreux festivals régionaux et nationaux de Cloches à mains sponsorisés par l'Association Américaine de Sonneurs de Cloches à Mains (AGEHR). Les « Ivey Handbell Ringers » se sont fait remarquer au concert de Noël avec l'Orchestre Symphonique de Charlotte ; ce sont eux qui interviennent aux offices réguliers et pour les événements privés de la Communauté de Charlotte et sur l'Etat de Caroline du Nord.

Les sonneurs d'Ivey Handbell Ringers utilisent des cloches de la célèbre marque Malmark, offrant des sonorités sur plus de 5 octaves, et dont les poids respectifs peuvent aller de quelques grammes à plusieurs kilos. Leurs concerts reposent sur des répertoires très vastes : compositions originales pour cloches à mains, arrangements musicaux pour les hymnes les plus connus, les grands airs de la musique classique, musiques spirituelles, en passant par les comédies musicales de Broadway ou le Jazz. C'est un spectacle à la fois sonore et visuel car l'ensemble fait preuve d'une merveilleuse musicalité et chaque sonneur peut jouer sur plusieurs cloches à la fois.

Alors ne ratez pas cet événement unique à Pernes et notez bien cette date du 23 juin dans vos agendas !



### 15 ET 16 OCTOBRE : UN NOUVEAU SALON : VIVA AU NATUREL

Samedi 15 et dimanche 16 octobre, au Centre Culturel des Augustins, de 9 h 30 à 19 h, se tiendra le Salon bio, bien-être, éco, déco avec conférences, ateliers, animations pour enfants, organisé par « Viva au Naturel ». L'association veut promouvoir le bien-être par des compléments alimentaires du cosmétique, des bijoux, des vêtements bio, des encens naturels, des pierres, magnétisme... et proposer aux visiteurs d'autres idées tout en permettant à chacun de passer une agréable journée. Restauration assurée, paniers bio, vin bio, accès handicapés. Entrée gratuite.

Renseignements : 06 24 32 74 73 ou [vivaanaturel@free.fr](mailto:vivaanaturel@free.fr)

### 3<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON DES SANTONNIERS LES 8 ET 9 OCTOBRE

Fort du succès remporté lors des deux premières années, le Père Pierre Marin, curé de la paroisse Notre-Dame de Nazareth, récidive et invite, une nouvelle fois, les santonniers et créchistes à venir exposer au Centre Culturel des Augustins les 8 et 9 octobre 2011, de 9h à 18h30. Cette manifestation se situe à quelques jours de la Saint François d'Assise, le patron des crèches, c'est l'une des premières foires de la saison, permettant à tout à chacun d'effectuer ses achats en vue de constituer ou compléter sa crèche. Chaque visiteur pourra y trouver le santon tant recherché, qu'il soit classique, le plus original, ou rare. Défilé, danses, musique, folklore animeront ces journées et d'autres animations ne manqueront pas de vous surprendre tout au long de ce salon des santonniers.

Renseignements : service culturel, tél. 04 90 61 45 14.



### LES AMIS DE TIOGOU ET DES DOGONS ORGANISENT UNE SOIRÉE AFRICAINE, LE 15 OCTOBRE, À L'ESPACE JEUNESSE

L'eau, élément vital qui arrive quand on ouvre le robinet... ici oui, mais au village de Tiagou et ceux du pays Dogon, l'eau est un élément précieux ! L'association des Amis de Tiogou et du pays Dogon a pour but de soutenir les projets de développement de ces villages du Mali.

C'est dans cette optique qu'elle organise cette grande soirée africaine le samedi 15 octobre, à 20h30, à l'Espace Jeunesse Municipal.

Rens. : [amisdetiogouetdesdogons.ifrance.com](http://amisdetiogouetdesdogons.ifrance.com) ou 06 12 97 24 36.



## 2<sup>E</sup> BOURSE AUX MINÉRAUX, FOSSILES ET COQUILLAGES, LES 22 ET 23 OCTOBRE

Plus de 20 exposants français et étrangers fidèles à l'association seront très heureux de vous accueillir au Centre culturel des Augustins. Des centaines de minéraux et fossiles seront à découvrir de 9h30 à 18h00 dans la magnifique salle Daniel Sorano. Cette bourse sera pour deux jours le paradis de la minéralogie et de la paléontologie : quartz fumés, fluorines, agates, citrine ... ammonites, trilobites, pectens, crinoïdes ... autant de merveilles de notre vieille terre qui vous seront présentées dans une ambiance chaleureuse. En effet, cette manifestation vise différents objectifs : convivialité, plaisir de s'y promener, bonheur d'admirer les belles choses et joie d'acheter la pièce tant espérée pour sa collection. C'est pourquoi l'entrée reste gratuite, le but étant de partager une passion commune.



## LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS, SAMEDI 3 SEPTEMBRE : VENEZ NOMBREUX !

Cette rencontre annuelle permet à toutes les associations pernoises qui le souhaitent de présenter leurs activités et d'aller à la rencontre de leurs futurs adhérents. De démonstrations en présentations, cette journée conviviale et familiale est proposée par les Services Culturel et Sportif et aura lieu au Complexe sportif Paul de Vivie

Contact : services des sports (04 90 66 33 43) ou culturel (04 90 61 45 14).



## « IL Y A 30 ANS, GEORGES BRASSENS »

**LE 28 OCTOBRE  
AUX AUGUSTINS :  
venez nombreux  
le retrouver !**



Cette manifestation gratuite, organisée par André Chiron, Jacqueline Macou et le Service Culturel de la ville de Pernes se déroulera vendredi 28 octobre, de 15h à 23h, Centre Culturel des Augustins.

Une soirée pour parler de sa vie, son œuvre, ses amitiés, avec exposition Brassens et conférence de Georges Boulard (encyclopédie vivante du poète) et André Chiron. «On ne présente plus le grand Georges, qui

fait partie du Patrimoine Culturel de la France. «Mes chansons sont à tout le monde, se plaisait-il à dire» Elles le sont toujours 30 ans après son départ. D'Aragon à Paul Fort en passant par Victor Hugo, Lamartine, de Musset, Verlaine, Villon et d'autres encore, Brassens a mis de nombreux poètes en chansons, un clin d'oeil que l'ami Chiron se plaira à partager, comme tant d'autres chansons, avec le public tout au long de la soirée.

Le 29 octobre 1981, vers 23 h, Georges Brassens a rejoint l'Olympe des poètes sans bruit et repose depuis dans le cimetière du py à Sète. Il y aura 30 ans cette année, un anniversaire que ses amis, son public et la ville de Pernes-les-Fontaines ne pouvaient passer sous silence.

**Renseignements, mail : jmacou@gmail.com ou tél. : 04 90 66 28 68 ou au 06 03 84 08 07**



## PERNES A CHEVAL VOUS FAIT VISITER LA VILLE EN CALÈCHE



Vous souhaitez visiter Pernes-les-Fontaines au pas des chevaux, ou vous préférez une balade bucolique sur les sentiers de la campagne provençale, avec l'association «Pernes à cheval» : le dépaysement est garanti ! Un mariage, un pique-nique en famille ou entre amis, une dimanche dans les Monts de Vaucluse, un anniversaire... «Pernes à cheval» se fera un plaisir de vous accompagner.

Toute l'année sur réservation ; de mai à juin, les samedi et dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h et les mercredi et vendredi sur réservation ; mais aussi en juillet et août, les samedi, dimanche, mercredi et vendredi, le matin et de 15h à 19h. Tarif : 7€/adulte et 3€/enfant de 3 à 12 ans.

Information et réservations à l'Office de Tourisme au 04 90 61 31 04 ou auprès de l'association «Pernes à cheval» au 04 90 66 44 92 ou 06 50 37 52 67.

# ENCORE DE NOUVELLES ASSOCIATIONS A PERNES ET AUX VALAYANS

## 1001 LUCIOLES

L'association Mille et une Lucioles existe aux Valayans depuis 2005, elle est présidée par Sonia Desorgue tandis que la trésorerie est confiée à Véronique Robert et le secrétariat à Sylvie Roussel. Son but est la mise en place d'ateliers pédagogique et ludique ainsi que la diffusion d'informations culturelles et sportives. 1001 lucioles vous propose tout un programme pour vous amuser et vous divertir, préférant les jeux tel la course en sac, la malle au trésor que les consoles, DVD et télévision !

Amateurs de pirates, contes, adeptes du déguisement, 1001 lucioles intervient à l'occasion de votre anniversaire, mariage, communion... mais l'association travaille, également, avec les Centre de Loisirs Sans Hébergement tel « Pernes Récré », avec les structures d'accueil de l'enfance, elle anime alors des ateliers spécifiques suivant un projet pédagogique défini.

Contact : 1001lucioles - 1163, route du Thor - 84210 Les Valayans - mail : contact@1001lucioles.com - Site : www.1001-lucioles.com - tél : 04 90 28 85 17.



## A CLAIRE VOIX

L'association Devivevoi n'existe plus, elle est remplacée par l'association « A Claire voix » dont le président est Michel Begnis, et dont l'objet est de réunir des amateurs du chant choral pour la création et le développement d'un ensemble vocal. Le siège social est situé au 1526, chemin de Fontblanque à Pernes-les-Fontaines, vous pouvez joindre les membres de l'association au 04 90 30 04 75.



Le siège social est situé au 1526, chemin de Fontblanque à Pernes-les-Fontaines, vous pouvez joindre les membres de l'association au 04 90 30 04 75.

## DU VIOLON EN 1<sup>ère</sup> PARTIE DU SPECTACLE DE LA SAINT-ROCH

La Fête de la Saint-Roch va mettre à l'honneur le gagnant du concours des Petits Génies dans la première partie du spectacle du 22 août prochain. Si vous n'avez pas pu venir à cette soirée organisée à l'occasion de la Saint-Marc, sachez que la prestation de tous les participants était de grande qualité et que le jury a eu beaucoup de mal à les départager.

Si Mathilde, Capucine et Théo avec leurs percussions ont remporté la 3<sup>e</sup> place, Coline Grasso au chant les a devancés. Quant au 1<sup>er</sup> prix, il a été gagné par Marguerite Brueder et son violon. Afin d'adapter sa prestation pour la Saint Roch, au programme prévu par la municipalité « Les années souvenir », Marguerite présentera un morceau de violon en rapport avec les années 70 et 80.

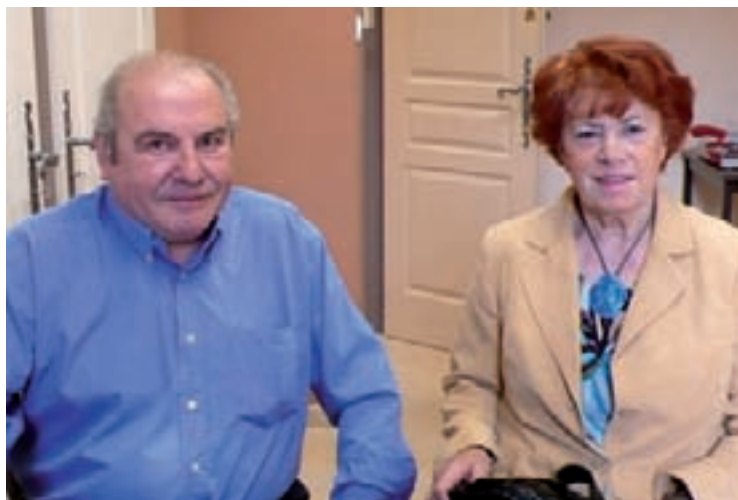
Notez bien cette date dans votre agenda !



## LA BELOTE VALAYANNAISE

Après 6 ans de sommeil, « la Belote Valayannaise » reprend ses activités sous la Présidence de Gérard Clauzier. Le siège social de l'association est fixé à la salle municipale des Valayans, le bureau, outre Gérard Clauzier, est constitué par Bernadette Dany - vice-présidente, Alain Donil - secrétaire, Bernadette Winterstein est son adjointe, Jeanine Gonin est trésorière tandis qu'Henri Danicourt est son adjoint.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre « la Belote Valayannaise » par messagerie : gerard.clauzier0901@orange.fr ou tél. au 0490 40 27 90.



## LES MECANIQUES DU PATRIMOINE

Depuis plusieurs années, la municipalité de Pernes entrepose, suite à des achats et grâce à de très nombreux dons, du matériel agricole ancien à la gare, où elle envisage la création d'un musée des vieux métiers. Un groupe d'une vingtaine de bénévoles intéressés par cette démarche, que suit l'adjoint à la culture, Didier Carle, s'est constitué et rassemblé en une association.

C'est ainsi que sont nées, en février 2010, « les mécaniques du patrimoine » dont l'objectif est la sauvegarde, la collecte, la réhabilitation et restauration, l'entretien, la classification, l'exposition des matériels

et objets ayant rapport, de près ou de loin, à une mécanique. Animée par la nature, l'homme, l'animal, le moteur, cette définition englobe les machines, outils, moteurs fixes, machines agricoles, véhicules terrestres avec ou sans moteur... qui pourront constituer un musée, être mis en scène, ou encore être présentées décomposées afin de mieux comprendre leur fonctionnement.

La première assemblée générale de l'association a permis d'élire le bureau, il est constitué par Patrice Tuchowski, président, Jean-Claude Dany et Olivier Dorce comme

vice-présidents, Eric Gauci est secrétaire, son adjointe est Valérie Dorce, tandis que Dany Tuchowski est trésorière et a pour adjointe, Laurence Gauci.

Le conseil d'administration a fixé le montant de la cotisation à 21 €, les projets à venir pour « les mécaniques du patrimoine » sont :

- la participation à la journée des associations en septembre,
- le Téléthon en décembre,
- une journée portes ouvertes à une date non définie à ce jour
- et bien sûr la prochaine fête du patrimoine en septembre 2012.



# 2001-2011 : 10 ANS POUR LE CLUB DES JEUNES *bon anniversaire!*



*Le Club des Jeunes existe depuis une vingtaine d'années, d'abord sous forme associative puis sous municipalisation depuis 2001. La structure actuelle dispose de locaux plus grands, plus rationnels, plus agréables, elle est dotée d'une équipe d'animateurs diplômés, placés sous la responsabilité de l'adjointe à la jeunesse, Josiane Traniello, et propose, tout au long de l'année, de nombreuses animations et services destinés aux jeunes, à partir de 12 ans.*

*Pour célébrer cet anniversaire et souffler ses 10 bougies dans la joie et la bonne humeur, le Club des Jeunes et tous ses partenaires, tant municipaux qu'associatifs ont organisé une Fête de la Jeunesse samedi 21 mai. Un programme riche et varié où chacun a pu trouver son bonheur, sa joie, son plaisir, au sein des animations proposées : jeux, sports, expositions photos, présentation de projets, concert... Une belle réussite.*

*Bon anniversaire à tous les jeunes et...  
à leur club!*

